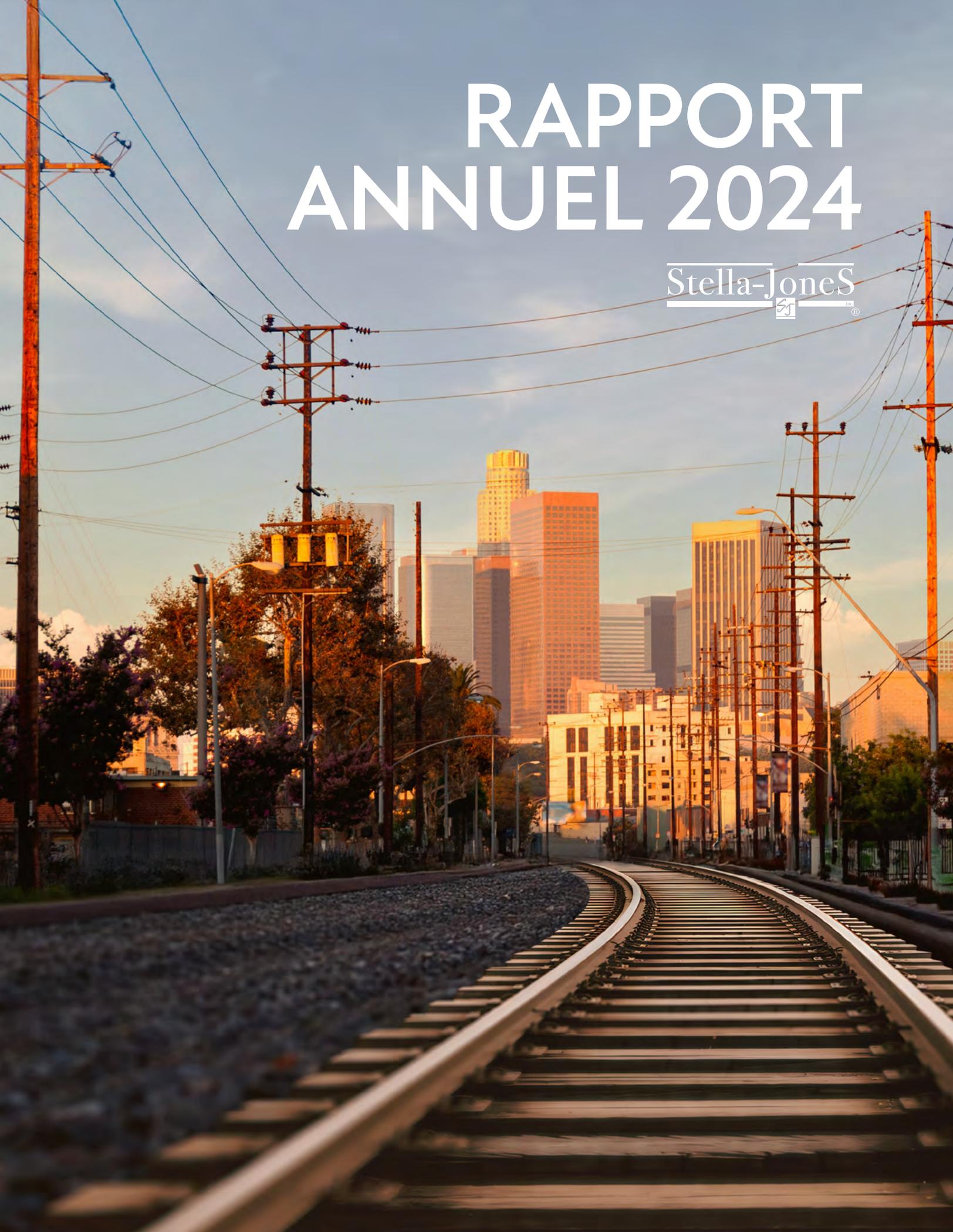


# RAPPORT ANNUEL 2024

Stella-Jones<sup>Inc.</sup>  

# INTRODUCTION

Stella-Jones<sup>1</sup> fabrique des produits, notamment des poteaux destinés aux sociétés de services publics en bois traité, qui répondent aux besoins croissants de l'Amérique du Nord en matière de distribution et de transport d'électricité, ainsi que des traverses de chemin de fer en bois traité pour l'exploitation et l'entretien des systèmes de transport ferroviaire. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains pour diverses applications extérieures.

La solide situation financière<sup>2</sup> de la Société et son orientation stratégique sur la fourniture de produits d'infrastructures ont permis à Stella-Jones de poursuivre sa croissance, tout en maintenant une réputation remarquable en matière de service à la clientèle. **Son historique d'excellence opérationnelle, son expertise approfondie et des assises sous-jacentes robustes permettent à Stella-Jones de relier les collectivités et les économies à l'échelle du continent.**

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                                                                                    |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| 2024 en chiffres et historique des cinq derniers exercices .....                                                                                   | 03   |
| Aperçu général .....                                                                                                                               | 05   |
| Notre réseau nord-américain .....                                                                                                                  | 07   |
| Message de la présidente du conseil d'administration .....                                                                                         | 09   |
| Message du président et chef de la direction .....                                                                                                 | 11   |
| Survol des catégories de produits .....                                                                                                            | 13   |
| Survol des initiatives de durabilité et rapport sur le climat .....                                                                                | 17   |
| Information sur l'action .....                                                                                                                     | 21   |
| Conseil d'administration et équipe de direction .....                                                                                              | 22   |
| Rapport de gestion .....                                                                                                                           | M-01 |
| États financiers consolidés .....                                                                                                                  | F-01 |
| Rapport annuel relatif à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (Canada) ..... | A-01 |
| Renseignements sur la Société .....                                                                                                                | 23   |

<sup>1</sup> Stella-Jones Inc. ou « la Société »

<sup>2</sup> À moins d'indication contraire, tous les montants indiqués dans le présent rapport sont en dollars canadiens

# 2024 EN CHIFFRES

## VENTES (EN MILLIONS DE \$)



Ventes de 3,5 milliards \$, en hausse de 5 % par rapport à l'exercice 2023. Les ventes de Stella-Jones affichent une croissance pour une 24<sup>e</sup> année consécutive.

2020 2021 2022 2023 2024

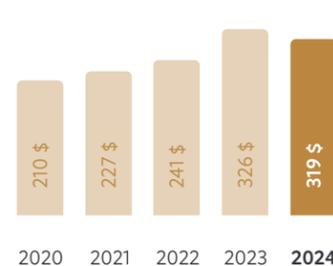
## BAIIA<sup>1</sup> (EN MILLIONS DE \$)



Progression du BAIIA<sup>1</sup> qui a atteint 633 millions \$ tandis que la marge du BAIIA<sup>1</sup> est demeurée élevée à 18,2 %, en raison principalement de la croissance interne des ventes de produits d'infrastructures de Stella-Jones.

2020 2021 2022 2023 2024

## RÉSULTAT NET (EN MILLIONS DE \$)



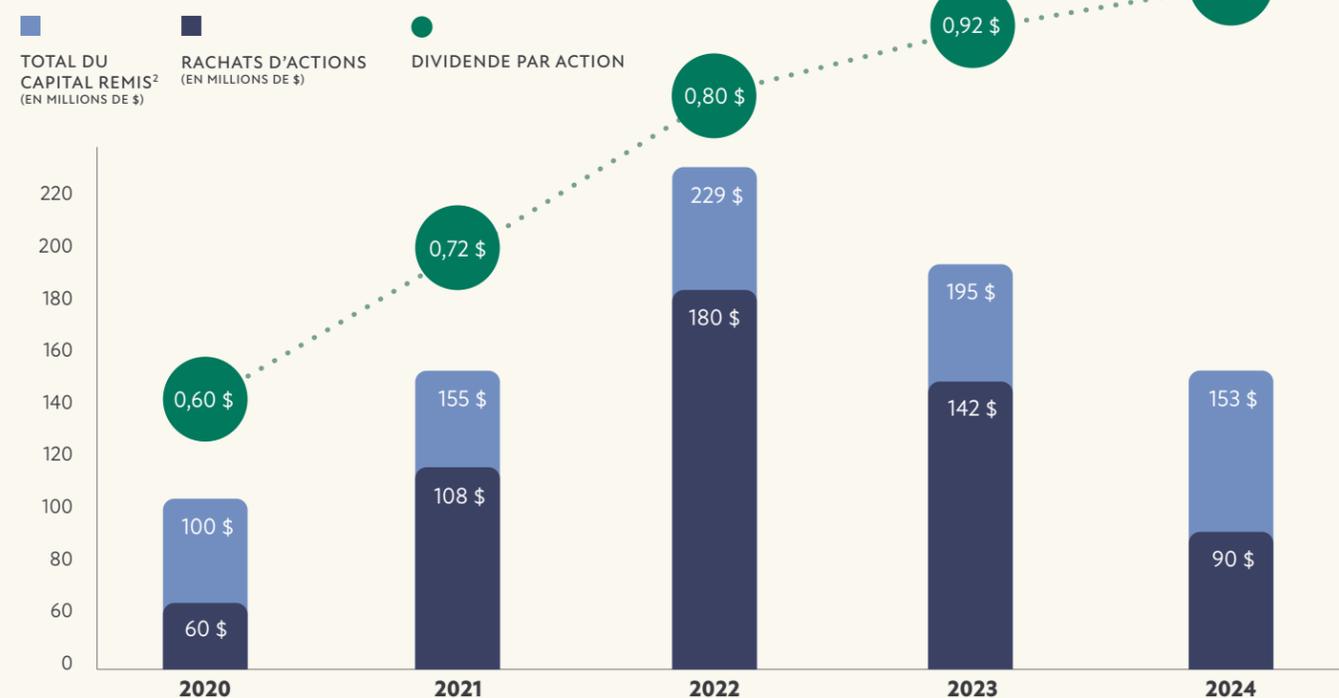
2020 2021 2022 2023 2024

## RENDEMENT DU CAPITAL MOYEN UTILISÉ (« RCU »)<sup>1</sup>



2020 2021 2022 2023 2024

## RETOUR AUX ACTIONNAIRES



<sup>1</sup> Les termes indiqués n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

<sup>2</sup> Par le biais de dividendes et de rachat d'actions

# HISTORIQUE DES CINQ DERNIERS EXERCICES ET INDICATEURS CLÉS

## EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

2024 2023 2022 2021 2020

en millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les ratios financiers

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

|                         |       |       |       |       |       |
|-------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ventes                  | 3 469 | 3 319 | 3 065 | 2 750 | 2 551 |
| Résultat d'exploitation | 503   | 499   | 359   | 326   | 309   |
| BAIIA <sup>1</sup>      | 633   | 608   | 448   | 400   | 385   |
| Résultat net            | 319   | 326   | 241   | 227   | 210   |

## SITUATION FINANCIÈRE

|                                    |       |       |       |       |       |
|------------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Inventaires                        | 1 759 | 1 580 | 1 238 | 1 106 | 1 075 |
| Total de l'actif                   | 4 103 | 3 708 | 3 073 | 2 665 | 2 426 |
| Dette à long terme <sup>2</sup>    | 1 380 | 1 316 | 941   | 734   | 606   |
| Obligations locatives <sup>2</sup> | 323   | 294   | 167   | 144   | 139   |
| Capitaux propres                   | 1 941 | 1 652 | 1 557 | 1 448 | 1 373 |

## DONNÉES PAR ACTION

|                                                  |      |       |       |       |       |
|--------------------------------------------------|------|-------|-------|-------|-------|
| Résultat par action ordinaire - de base et dilué | 5,66 | 5,62  | 3,93  | 3,49  | 3,12  |
| Valeur comptable                                 | 34,8 | 29,05 | 26,34 | 22,71 | 20,75 |
| Dividendes déclarés par action                   | 1,12 | 0,92  | 0,80  | 0,72  | 0,60  |

## RATIOS FINANCIERS

|                                                       |        |        |        |        |        |
|-------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Marge d'exploitation <sup>1</sup>                     | 14,5 % | 15,0 % | 11,7 % | 11,9 % | 12,1 % |
| Marge du BAIIA <sup>1</sup>                           | 18,2 % | 18,3 % | 14,6 % | 14,5 % | 15,1 % |
| Rendement sur les capitaux propres <sup>1</sup>       | 17,8 % | 20,3 % | 16,0 % | 16,1 % | 15,8 % |
| Rendement du capital moyen utilisé <sup>1</sup>       | 13,7 % | 15,8 % | 13,4 % | 13,7 % | 13,7 % |
| Ratio du fonds de roulement <sup>1</sup>              | 7,48   | 5,07   | 6,11   | 5,74   | 6,05   |
| Dette nette sur la capitalisation totale <sup>1</sup> | 0,46:1 | 0,49:1 | 0,42:1 | 0,38:1 | 0,35:1 |
| Dette nette sur le BAIIA <sup>1</sup>                 | 2,6 x  | 2,6 x  | 2,5 x  | 2,2 x  | 1,9 x  |

<sup>1</sup> Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du rapport de gestion de la Société pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

<sup>2</sup> Incluant la partie courante.

# APERÇU GÉNÉRAL\*

Stella-Jones est un fournisseur de premier plan qui dessert les sociétés nord-américaines de services publics d'électricité en leur fournissant des poteaux en bois traité qui sont prisés en raison de leur durabilité, de leur efficacité en termes de coût et de la sécurité qu'ils procurent lors de travaux d'entretien. La Société est également un fournisseur de premier rang de traverses de chemin de fer et de poutres en bois traité aux exploitants de chemins de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales à travers le continent. De plus, Stella-Jones fabrique des produits de bois d'œuvre à usage résidentiel traité de première qualité et des accessoires en vue d'applications extérieures qu'elle distribue auprès de détaillants partenaires au Canada et aux États-Unis.



**24 années consécutives**  
de croissance des ventes



**20 années consécutives**  
d'augmentation du dividende



**72 % des ventes**  
générées aux États-Unis



**Expertise démontrée et capacité**  
de répondre à la demande prévue des clients à long terme



**Présence nord-américaine**  
d'un océan à l'autre qui englobe 44 installations de traitement du bois et une distillerie de goudron de houille



**Réputation bien établie**  
qui repose sur un service à la clientèle de grande qualité et d'importantes capacités d'approvisionnement, de fabrication et de distribution

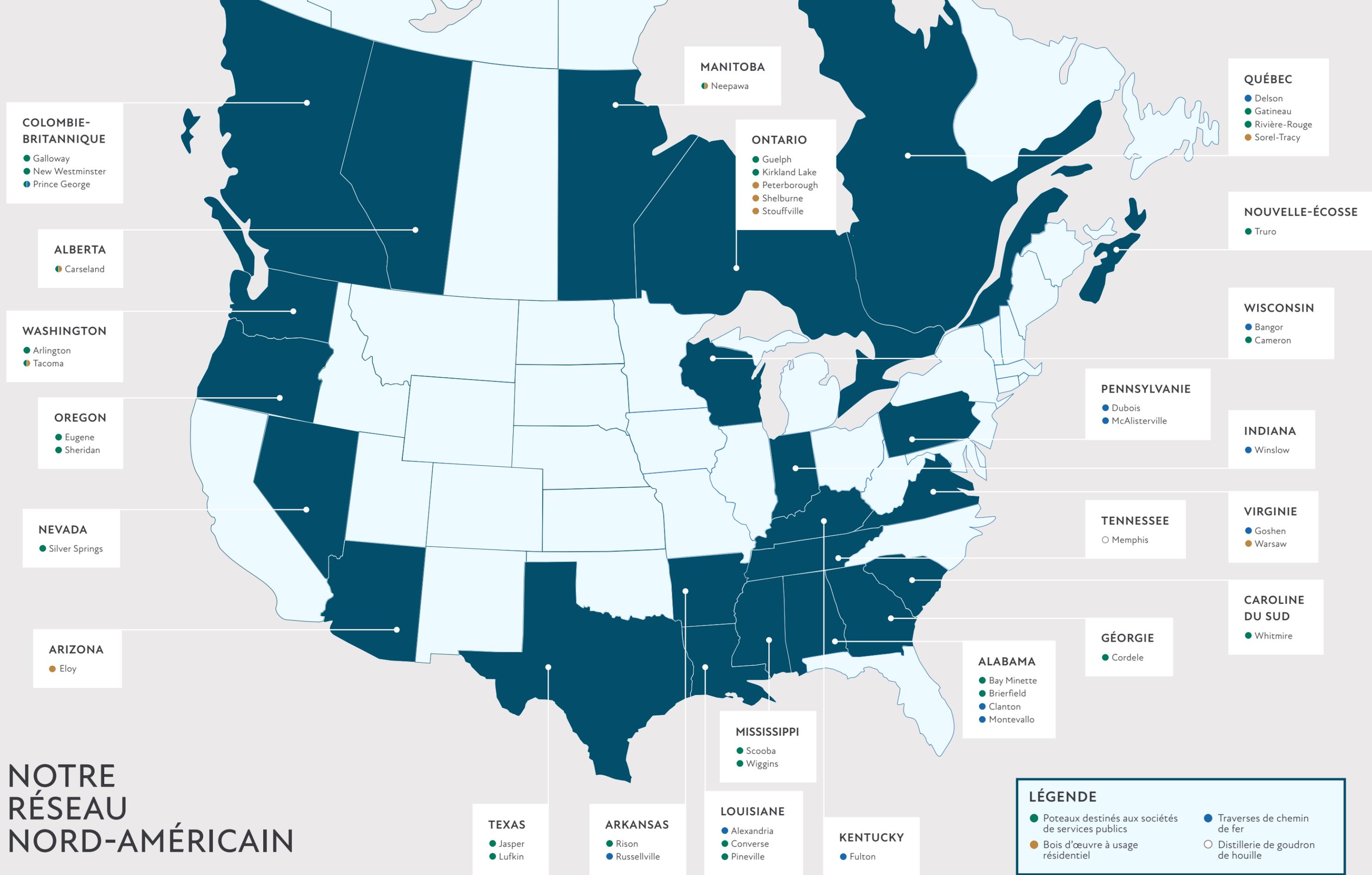


**Plus de 3 000**  
employés à travers l'Amérique du Nord

\* Données au 31 décembre 2024



# NOTRE RÉSEAU NORD-AMÉRICAIN



**LÉGENDE**

- Poteaux destinés aux sociétés de services publics
- Bois d'œuvre à usage résidentiel
- Traverses de chemin de fer
- Distillerie de goudron de houille

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## CHERS ACTIONNAIRES,

Chaque année, l'ensemble de notre organisation, de la direction et des employés jusqu'au conseil d'administration (« le conseil ») lui-même, prend des mesures concrètes et quantifiables pour affiner et faire progresser la stratégie à long terme de la Société, ainsi que ses priorités clés en matière de création de valeur et de croissance durable.

En 2024, Stella-Jones a encore une fois entrepris des initiatives pour se positionner de façon à tirer parti des vents favorables continus dans notre industrie. Nous avons continué sur notre lancée en concluant des contrats à long terme avec nos clients, tout en augmentant efficacement la capacité globale de notre réseau et en continuant d'offrir un service à la clientèle sans pareil. Pour permettre une prise de décision plus éclairée, Stella-Jones a également amorcé les dernières phases de mise en œuvre d'une solution de progiciel de gestion intégrée (« PGI ») à l'échelle de la Société, que le comité d'audit a été chargé de superviser depuis le début de cette initiative. Chaque vague nous a apporté des connaissances qui nous permettent de continuer à avoir une visibilité sur les tendances et de mettre en œuvre des gains de productivité, en plus d'une sécurité accrue et d'une continuité des activités. De plus, en 2024, notre première émission d'obligations a suscité l'intérêt de nouveaux partis intéressés envers Stella-Jones, fournissant une base de capital encore plus solide pour une croissance future.

De même, le conseil a poursuivi ses efforts pour développer et façonner sa stratégie de gouvernance d'entreprise afin de renforcer le positionnement à long terme de la Société. L'an dernier, j'ai souligné certains champs d'activité, y compris l'élargissement des mandats de certains comités pour fournir une supervision plus complète du conseil sur des domaines clés et l'inclusion de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») choisis ainsi que les exigences initiales en matière d'actionariat minimum pour la direction. En 2024, nous avons élargi les exigences en matière d'actionariat minimum adoptées l'année dernière, pour notre équipe de la haute direction, en formalisant et en déployant une politique officielle à cet égard, ce qui renforce d'autant plus l'alignement des intérêts de notre équipe de direction avec ceux de nos actionnaires. Notre comité des ressources humaines et de la rémunération a également pris des mesures pour les membres du conseil d'administration, en élargissant les exigences minimales en matière d'actionariat minimum, pour être basées sur la valeur à la fois de leur compensation en espèces et des unités d'actions différées.

Du point de vue de la gouvernance, l'un de nos objectifs est de veiller à ce que le conseil soit en mesure d'assurer la meilleure supervision possible grâce à une combinaison d'idées nouvelles et d'expérience démontrée. En 2024, nous avons fait des progrès considérables à cet égard, en adoptant une politique de rotation des présidents de comité qui permettra à chaque comité du conseil de connaître de nouvelles perspectives tout en facilitant la planification de la relève. À cette fin, nous avons nommé Anne Giardini présidente du comité de gouvernance et de nomination, qui succède ainsi à Simon Pelletier, et avons désigné Robert Coallier comme vice-président du comité des ressources humaines et de la rémunération en prévision du départ à la retraite du conseil de Jim Manzi en mai 2025. Leurs contributions sont déjà remarquables et nous sommes convaincus que ces membres du conseil d'administration continueront à faire progresser notre Société sur le plan de la gouvernance et de la responsabilisation. Nous tenons à remercier de tout cœur Jim Manzi d'avoir contribué à ouvrir la voie à une philosophie de rémunération plus responsable et axée sur le rendement pour l'ensemble de l'organisation de Stella-Jones. Nous exprimons également notre plus sincère gratitude envers Rhodri Harries, membre du conseil d'administration, qui a choisi de ne pas se présenter pour réélection, pour sa contribution inestimable à l'entreprise au cours de son mandat, en particulier dans son rôle au sein de nos comités d'audit et d'environnement, de santé et de sécurité.

Chaque année, le conseil effectue des évaluations dans le but d'améliorer la composition et les compétences du conseil, selon les besoins. Cette année, nous avons mis à jour notre grille des compétences du conseil pour souligner l'importance des changements climatiques, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle dans un monde en constante évolution, et avons poursuivi notre formation dédiée au conseil pour renforcer notre supervision de l'organisation. Dans le cadre de notre engagement en matière de gestion des risques et de la durabilité continue de nos activités, des dirigeants de l'organisation et du conseil d'administration ont participé à des exercices ainsi qu'à une planification dédiés à la gestion de crise en 2024. Dans le cadre de ces initiatives, une équipe de gestion de crise au niveau de la direction a été établie, complétée par la formation d'un comité exécutif du conseil, pour traiter ensemble des questions urgentes et immédiates affectant l'organisation. Enfin, notre conseil d'administration continue de participer à des visites d'installations pour renforcer sa compréhension de nos employés, de nos processus et des composantes essentielles de notre entreprise.

## ENGAGEMENT ENVERS LES ACTIONNAIRES

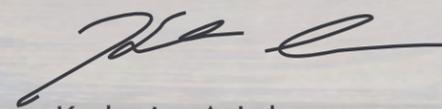
En 2024, nous avons déployé des efforts soutenus afin d'interagir davantage avec les investisseurs et rencontrer directement les actionnaires. Au cours de la dernière année, nos présidents de conseil et de comités ont rencontré des investisseurs représentant environ 25 % du nombre total d'actions en circulation, et notre équipe de haute direction a interagi avec un grand nombre de parties prenantes potentielles et nouvelles, tant du côté de l'équité que de la dette. Nous sommes heureux d'avoir eu l'occasion de mettre en valeur notre entreprise et notre équipe tout en participant à un dialogue plus approfondi pour mieux comprendre les perspectives des actionnaires et enrichir notre relation globale grâce à un engagement continu envers la transparence et la réactivité du conseil.

Nous sommes conscients du degré de clarté nécessaire pour permettre aux actionnaires de mieux comprendre les progrès réalisés par Stella-Jones dans la mise en œuvre de ses stratégies et orientations énoncées. Au cours des dernières années, nous avons constamment augmenté l'ampleur et la qualité de l'information présentée dans notre rapport ESG ainsi que dans nos rapports de gestion trimestriels, permettant du coup à nos actionnaires d'avoir une meilleure compréhension de la performance de notre Société et de ses progrès face à ses objectifs et des tendances des industries dans lesquelles nous exerçons nos activités.

## POSITIONNÉS POUR RÉUSSIR

Pour 2025 et au-delà, Stella-Jones se trouve dans une position avantageuse et jouit d'assises robustes. Les mesures que nous avons prises, tant sur le plan opérationnel que financier, nous aideront à renforcer notre préparation pour l'avenir. En tant que conseil d'administration, nous disposons de la bonne combinaison de compétences et d'expertise pour aider Stella-Jones dans cette prochaine phase de croissance.

Je tiens à remercier nos employés pour leurs efforts constants et leur dévouement envers Stella-Jones. Je souhaite également saluer les efforts de notre équipe de direction qui a créé une culture qui incarne l'amélioration continue et l'établissement d'attentes élevées dans l'ensemble de notre organisation. Notre conseil a également adopté cet état d'esprit, créant ainsi une dynamique extraordinaire à l'échelle de l'organisation, qui nous aidera à continuer d'atteindre nos objectifs ensemble. Merci également à nos actionnaires et autres parties prenantes pour votre soutien continu tout au long de l'année.



Katherine A. Lehman

Présidente du conseil d'administration



# UN MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

## À NOS CHERS ACTIONNAIRES,

Je suis heureux de vous présenter notre rapport annuel 2024, qui offre l'occasion de mettre en lumière les réalisations et les initiatives stratégiques de Stella-Jones au cours de la dernière année. 2024 a été marquée par notre engagement à offrir un service à la clientèle hors pair et à atteindre l'excellence opérationnelle. Notre équipe dévouée a su naviguer dans un environnement dynamique, saisir des occasions et accumuler les succès, ce qui nous a permis de continuer à répondre aux attentes de nos clients et de nos actionnaires. C'est cette force qui nous propulse sur la voie de la croissance et qui continuera à le faire.

## UN PARCOURS AXÉ SUR LA CROISSANCE

J'œuvre au sein de la Société depuis plus de 17 ans, dont cinq à titre de chef de la direction, et j'ai vu Stella-Jones évoluer pour devenir un fournisseur nord-américain de premier plan de produits d'infrastructures essentiels qui soutiennent le réseau électrique et le transport à l'échelle continentale. Avec le recul, une chose est toujours restée constante : le dévouement inébranlable de Stella-Jones à servir ses clients.

Notre capacité à fournir de façon continue des produits et services de qualité a joué un rôle déterminant dans notre progression. Au cours des cinq dernières années seulement, les ventes ont augmenté à un taux moyen composé de 10 %, le BAIIA a plus que doublé par rapport aux 313 millions \$ générés en 2019, et notre marge du BAIIA s'est accrue de près de 400 pnb. Nous avons continuellement généré de robustes flux de trésorerie et amélioré notre rendement moyen des capitaux engagés en nous concentrant sur l'amélioration de la rentabilité et l'efficacité du capital. Au cours de la dernière année, nous avons observé un rythme d'achat plus lent que prévu de la part des sociétés de services publics, mais les assises sous-jacentes de nos activités d'infrastructures restent ancrées en ce qui concerne les besoins des programmes d'entretien, qui s'inscrivent dans un horizon à plus long terme. La demande pour nos produits demeure très forte et nous sommes en voie d'atteindre nos objectifs financiers.

L'exercice 2024 a été notre 24<sup>e</sup> année consécutive de croissance des ventes. Nos ventes ont augmenté pour atteindre 3,5 milliards \$ et nous avons dégagé un BAIIA de 633 millions \$, soit une marge de 18,2 %, ce qui témoigne des efforts remarquables de notre équipe et de notre capacité à rester concentrés sur les solides données fondamentales sous-jacentes de notre entreprise. Nos activités d'exploitation ont généré de robustes flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 408 millions \$, renforçant ainsi davantage notre bilan, et nous avons remis aux actionnaires 348 millions \$ sur notre engagement de 500 millions \$ pour la période s'échelonnant de 2023 à 2025.

L'année a également été marquée par des investissements importants dans nos installations, notre personnel et notre technologie visant à renforcer nos capacités, accroître notre capacité financière et solidifier notre entreprise. Ces investissements stimuleront également nos perspectives futures et nous permettront de poursuivre notre croissance.

## LÀ OÙ NOUS ALLONS

Je suis très enthousiaste quant à l'avenir et aux perspectives de croissance à long terme des marchés d'infrastructures que nous desservons. Les dépenses en immobilisations des sociétés de services publics devraient demeurer élevées pendant de nombreuses années, en raison de la nécessité de moderniser les systèmes existants et de renforcer le réseau électrique en Amérique du Nord pour supporter des charges plus lourdes. Nos activités liées aux poteaux destinés aux sociétés de services publics sont bien positionnées pour profiter de cette tendance de croissance séculaire pluriannuelle. En ce qui concerne les traverses de chemin de fer, grâce à nos solides avantages concurrentiels et à notre innovation axée sur le client, nous continuerons à renforcer nos relations avec notre clientèle d'exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et à saisir les occasions d'accroître la rentabilité. Nous sommes déterminés à être un partenaire de choix pour nos clients. Ainsi, en 2025, notre objectif sera de nouer des relations encore plus solides en élargissant notre offre à notre clientèle œuvrant dans les infrastructures. Nous serons très sélectifs dans le processus d'acquisition, en privilégiant les occasions susceptibles d'accroître nos marchés et la portée de nos produits, de contribuer à la croissance des bénéfices et d'assurer un bon rendement sur le capital investi.

Alors que nous entamons l'année 2025, nous sommes satisfaits de la solidité de notre situation financière et de la souplesse qu'elle nous procure, une situation que nous avons été en mesure de renforcer le 1<sup>er</sup> octobre 2024 avec une première émission obligataire de 400 millions \$. Cette récente émission obligataire nous procure une agilité financière supplémentaire pour poursuivre activement des occasions de croissance. Nous sommes résolus à maintenir un ratio d'endettement de catégorie investissement et une stratégie d'affectation des capitaux rigoureuse. Après trois années d'investissements en immobilisations axés sur l'accroissement de la capacité de production de poteaux destinés aux sociétés de services publics et la modernisation des actifs de notre réseau, nous chercherons à optimiser notre capacité en 2025 afin d'améliorer notre modèle opérationnel. Alors que nous entamons la dernière année de notre plan financier triennal, nous continuerons à mener nos activités avec discipline.

## BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR

Au-delà des progrès significatifs réalisés avec les initiatives décrites dans notre cadre stratégique environnemental, social et de gouvernance, la durabilité chez Stella-Jones signifie également protéger et préparer notre entreprise pour les années à venir. Vers la fin de 2023, nous avons évalué l'engagement des employés, ce qui nous a amenés à investir dans des outils de communication, des programmes de développement du leadership et des plans de carrière afin d'accroître la transparence et améliorer le maintien en poste. Nous avons également progressé dans notre transition technologique vers un nouveau progiciel de gestion intégrée, qui devrait être achevée plus tard en 2025. Ce nouveau système nous fournira de meilleures données pour la prise de décision et permettra l'intégration avec les technologies émergentes pour les années à venir. Ces initiatives font partie d'un plan stratégique visant à faire en sorte que Stella-Jones dispose des ressources et des outils nécessaires pour soutenir sa croissance et demeurer un employeur de choix.

Enfin, ces dernières années, nous avons unifié notre approche en matière d'environnement, de santé et de sécurité en Amérique du Nord pour créer une culture de sécurité renforcée, qui prône la sécurité avant tout. La perte d'un collègue, d'un ami et d'un membre de la communauté dans un accident de travail mortel dans l'une de nos usines de fabrication en 2024 nous rappelle l'importance de la vigilance, du soin et de l'amélioration continue de la sécurité au travail. La réverbération de cet événement sera ressentie par notre réseau et nos employés pendant longtemps, alors que nous nous efforçons continuellement d'améliorer nos programmes et notre culture de santé et de sécurité.

## LA RÉSILIENCE EN ACTION

Le changement est souvent la seule constante, mais nos employés à travers l'Amérique du Nord ont été un pilier constant de notre force au fil du temps. Grâce à un dévouement inébranlable au service à la clientèle et à une expertise approfondie de l'industrie, Stella-Jones a réussi à favoriser une culture d'appartenance et d'excellence. Cette approche des affaires, combinée à des assises robustes dans chacune de nos catégories de produits, nous a permis de saisir des occasions de croissance. Au cours des 32 dernières années, Stella-Jones a excellé dans l'élaboration de solutions pour ses clients, le soutien aux interventions d'urgence, l'innovation technologique, l'exploration de nouvelles matières premières et l'élargissement de l'engagement communautaire pour bâtir une entreprise de premier plan. Notre détermination à atteindre l'excellence demeure inébranlable, faisant de Stella-Jones la force derrière des infrastructures solides, pour des collectivités plus fortes.

En terminant, je remercie notre conseil d'administration pour la confiance et le soutien constants qu'il accorde à notre équipe de direction et à notre stratégie d'entreprise. Je tiens également à remercier nos actionnaires de leur confiance continue envers Stella-Jones.



Eric Vachon

Président et chef de la direction



# POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

« Les prévisions de dépenses élevées de nos clients pour renforcer les infrastructures vieillissantes et notre capacité à conclure des contrats de vente à long terme sont autant d'éléments qui témoignent de la solidité des données fondamentales de nos activités liées aux poteaux destinés aux sociétés de services publics. »



**Kevin Comerford**

Premier vice-président, poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont enregistré une croissance interne dans le milieu de la fourchette à un chiffre en 2024, malgré un ralentissement du rythme des achats et le report de la réalisation de certains projets de sociétés de services publics. Les perspectives pour la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics demeurent favorables car les clients de Stella-Jones continuent d'investir dans le remplacement des infrastructures vieillissantes et l'augmentation de la résilience du réseau. Pour répondre à la demande croissante en matière d'infrastructures, Stella-Jones a mené à bien son vaste programme de dépenses en immobilisations, ce qui lui a permis d'élargir sa présence et d'accroître son agilité, en plus d'offrir des occasions de continuer à améliorer son efficacité opérationnelle.

# TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

« En 2024, nos activités liées aux traverses de chemin de fer ont profité à la fois de notre dévouement inébranlable au service à la clientèle et de la reconstitution des stocks des traverses non traitées, ce qui nous a permis de mieux servir notre clientèle nord-américaine. »



**Patrick Kirkham**

Premier vice-président, Traverses de chemin de fer

La catégorie des traverses de chemin de fer a continué de démontrer sa constance et sa résilience tout au long de l'exercice 2024. Sa solide performance reflète une dynamique favorable sur le marché des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1, ainsi que l'approche de la Société axée sur le client. La Société a tiré parti de la solidité de sa situation financière pour reconstituer ses stocks en 2023 afin de répondre à la forte demande des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1. Les ventes de traverses de chemin de fer aux clients de catégorie 1 ont également augmenté en 2024, malgré la réduction des programmes d'entretien de certains exploitants de chemins de fer de catégorie 1. Stella-Jones demeure confiante dans les perspectives à long terme des traverses de chemin de fer et dans la capacité de la catégorie de produits à maintenir au moins une croissance des ventes à un chiffre dans le bas de la fourchette.



## VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



## VENTES EN 2024



## POURCENTAGE DES VENTES EN 2024



## CROISSANCE INTERNE EN 2024



## VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



## VENTES EN 2024



## POURCENTAGE DES VENTES EN 2024



## CROISSANCE INTERNE EN 2024



# BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

« Le début d'une tendance haussière des prix du bois d'œuvre dans la deuxième moitié de 2024, ainsi que les premières indications d'une augmentation de la demande, sont des signes prometteurs pour notre catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel au moment d'entreprendre l'exercice 2025. »



**Brian Grant**

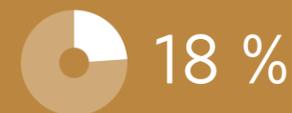
Vice-président,  
ventes et approvisionnement, Bois  
d'œuvre à usage résidentiel, Canada

Bien que les ventes de bois d'œuvre aient été inférieures à celles du précédent exercice, plusieurs indicateurs sont encourageants pour l'exercice 2025. Les prix du bois d'œuvre évoluent à la hausse et des rapports de l'industrie suggèrent que le ralentissement du marché de la rénovation devrait s'inverser d'ici le milieu de l'année 2025, alors que les dépenses de rénovation et d'amélioration résidentielles devraient profiter de la reprise de la construction de maisons neuves et des ventes de maisons existantes. Ces développements dans l'industrie laissent entrevoir que les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel devraient continuer de se situer dans la fourchette cible de 600 à 650 millions \$ de la Société en 2025.

## VENTES EN 2024



POURCENTAGE DES  
VENTES EN 2024



CROISSANCE  
INTERNE EN 2024



## VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



# PRODUITS INDUSTRIELS

Stella-Jones propose un éventail d'essences de bois sélectionnées et de produits de préservation en vue d'applications extérieures dans les secteurs industriel, maritime et civil. Ces produits, qui comprennent du bois d'œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes et des pieux pour fondations, sont conçus pour résister à une grande variété de conditions météorologiques et géographiques. La Société fabrique également de la créosote, un produit de préservation du bois utilisé dans ses activités de traitement, de même que d'autres produits à base de goudron de houille vendus à des clients tiers.

## VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



## VENTES EN 2024



POURCENTAGE DES  
VENTES EN 2024



CROISSANCE  
INTERNE EN 2024



# BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE

Cette catégorie de produits comprend la vente de billots récoltés lors du processus d'approvisionnement de Stella-Jones jugés inadéquats pour la fabrication de poteaux destinés aux sociétés de services publics. De plus, dans le cadre de ses achats de volumes de bois d'œuvre à usage résidentiel, Stella-Jones revend les surplus de bois sur les marchés locaux de la construction domiciliaire. Les billots et le bois d'œuvre ne génèrent pas de marges importantes.

## VENTES SUR 5 ANS (EN MILLIONS DE \$)



## VENTES EN 2024



POURCENTAGE DES  
VENTES EN 2024



CROISSANCE  
INTERNE EN 2024



# SURVOL DES INITIATIVES DE DURABILITÉ ET RAPPORT SUR LE CLIMAT 2024

## FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ POUR L'EXERCICE 2024

Stella-Jones poursuit une trajectoire qui intègre à la fois des objectifs de rendement financier et de création de valeur pour les actionnaires, ainsi que les priorités de la Société en matière de durabilité.

En 2024, nous avons accéléré notre action climatique en progressant dans la mise en œuvre de notre feuille de route de réduction des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») et en augmentant la transparence grâce à de nouvelles divulgations.



### SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Réduction de 7 % du taux total de fréquence des incidents enregistrables
- 13 audits de santé et de sécurité réalisés par des tiers



### CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ÉMISSIONS DE GES

- 2,5 mégawatts de capacité solaire installée
- 3 M\$ de dépenses en immobilisations investies dans des projets de réduction des GES



### NOS EMPLOYÉS

- 25 % de femmes au sein de la direction
- 39 % des installations représentatives\* de la diversité locale

\*La diversité au sein d'une installation est considérée comme étant représentative si elle est égale dans une fourchette de 2 % ou supérieure à la diversité locale.



### PEUPLES AUTOCHTONES

- Progrès dans la mise en place d'accords de relations avec cinq Premières Nations en 2024
- Des investissements économiques autochtones d'une valeur de 9 M\$ ont fait l'objet d'une diligence raisonnable

<sup>1</sup> Comprend les installations de traitement du bois et d'écorçage de poteaux destinés aux sociétés de services publics.



### CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

- Une évaluation des risques ESG a été réalisée pour des fournisseurs représentant 25 % du total des dépenses d'approvisionnement
- 79 % du bois d'œuvre à usage résidentiel provient de sources certifiées durables par des tiers



### GOVERNANCE DES RISQUES LIÉS AUX FACTEURS ESG

- 66 installations<sup>1</sup> de Stella-Jones et 443 zones d'approvisionnement en fibres de tiers ont été évaluées pour les risques et opportunités liés à la nature et à la biodiversité, conformément au cadre du groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (« TNFD »)
- 356 fournisseurs évalués pour les risques liés aux droits de la personne

# RAPPORT SUR LE CLIMAT 2024

## CONTENU

1. Gouvernance climatique
2. Stratégie climatique
3. Risques et opportunités liés au climat
4. Mesures et cibles

## 1. GOUVERNANCE CLIMATIQUE

Le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil d'administration supervise la stratégie, les cibles et les objectifs de la Société en matière de climat, et rend compte de la performance et des progrès réalisés au conseil. L'analyse des scénarios de risques et d'opportunités liés à la transition climatique a utilisé les mêmes catégories de probabilité et d'impact que le cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRM »), tandis que l'analyse des risques physiques s'est appuyée sur un ensemble de critères spécifiques. Les stratégies et actions identifiées pour l'ensemble des scénarios sont gérées au moyen du processus GRM. La haute direction examine les résultats de toutes les analyses des risques et des opportunités liés au climat.

### Atteinte de nouveaux niveaux de divulgation et de transparence

En 2024, la Société a réalisé une analyse des écarts par rapport aux exigences de divulgation des normes de l'International Sustainability Standards Board (« ISSB ») et a élaboré une feuille de route pour leur mise en œuvre. La feuille de route s'appuie sur le travail déjà accompli pour améliorer la divulgation des risques et des opportunités liés au climat. Dans le rapport ESG 2023 de la Société, les risques et opportunités transitoires ont été divulgués pour la première fois.

## 2. STRATÉGIE CLIMATIQUE

Stella-Jones s'est engagée à réduire de 32 % les émissions de gaz à effet de serre de ses activités d'exploitation (des champs d'application 1 et 2) d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2022. Notre feuille de route de réduction des GES, publiée pour la première fois dans notre rapport ESG 2022, détaille les initiatives et technologies identifiées pour nous aider à atteindre notre cible. En 2024, les efforts ont été concentrés sur l'achèvement de travaux d'ingénierie et d'études de faisabilité afin d'affiner davantage la feuille de route, notamment en précisant l'affectation des capitaux.

### ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE

En 2024, Stella-Jones a signé une entente de dix ans pour l'achat de certificats d'énergie renouvelable (« CRE ») générés par le parc éolien de Mesquite, au Texas. L'entente procure à Stella-Jones des CRE générés par le projet à compter de 2025 et permettra à la Société de compenser 100 % de la consommation annuelle d'électricité de ses installations américaines et canadiennes par de l'énergie renouvelable.

En complément de cet achat de CRE, la Société a achevé sa deuxième installation d'énergie solaire en 2024 à son usine de fabrication de poteaux destinés aux sociétés de services publics de Cameron, au Wisconsin. Le système devrait couvrir 48 % du total des besoins en électricité du site et portera la capacité solaire totale installée de Stella-Jones à 2,5 mégawatts.

### OPTIMISATION DE NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Des audits d'efficacité énergétique ont été réalisés dans six installations et des plans de réduction des GES propres à chaque site ont été élaborés. En 2024, la première série de projets issus de ces audits a débuté, notamment l'installation d'unités de récupération de chaleur résiduelle pour les séchoirs à bois, la modernisation des systèmes de chauffage de l'eau d'alimentation et l'élaboration d'un système de suivi en temps réel de la consommation énergétique pour les équipements énergivores comme les chaudières. Les réductions de carbone de cette première série de projets devraient être constatées au cours de l'année 2025 et la Société poursuit la mise en œuvre du plan d'audit et des opportunités identifiées.

### UTILISATION DE CARBURANT DE SUBSTITUTION

Le diesel renouvelable connu sous le nom de R99 a fait l'objet d'un projet pilote à quatre installations au cours de l'exercice 2024. Le R99, qui est fabriqué à partir d'un mélange de déchets et d'huiles organiques, réduit les émissions du matériel mobile jusqu'à 70 % sur l'ensemble du cycle de vie. La quantité totale consommée en 2024 a été de 131 239 gallons, ce qui équivaut à 874 TM éq. CO2 évitées.

La possibilité d'utiliser les sous-produits du bois générés sur site pour produire de l'énergie continue d'être une priorité à l'échelle de la Société. À l'heure actuelle, 13 installations utilisent des chaudières alimentées au bois, et en 2024, la Société a entrepris des études de faisabilité pour quatre autres emplacements susceptibles de passer du gaz naturel au bois pour l'alimentation des chaudières ou à des possibilités de cogénération.

## 3. RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

### RISQUES PHYSIQUES POUR NOS INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

Les risques physiques posés par les changements climatiques, qu'ils soient aigus ou chroniques, ont été modélisés à l'aide du modèle climatique Munich RE NATHAN Globe of Natural Hazards selon un scénario de réchauffement de 2 degrés et de l'horizon temporel à long terme de 2100. L'impact financier est évalué par une cote de risque relatif calculée en fonction des pertes financières maximales par installation sur la base de la valeur des actifs réels. Les risques physiques liés au climat raisonnablement susceptibles d'avoir un impact sur Stella-Jones à long terme comprennent les vagues de chaleur extrême pour leurs répercussions sur la production en raison de l'augmentation des

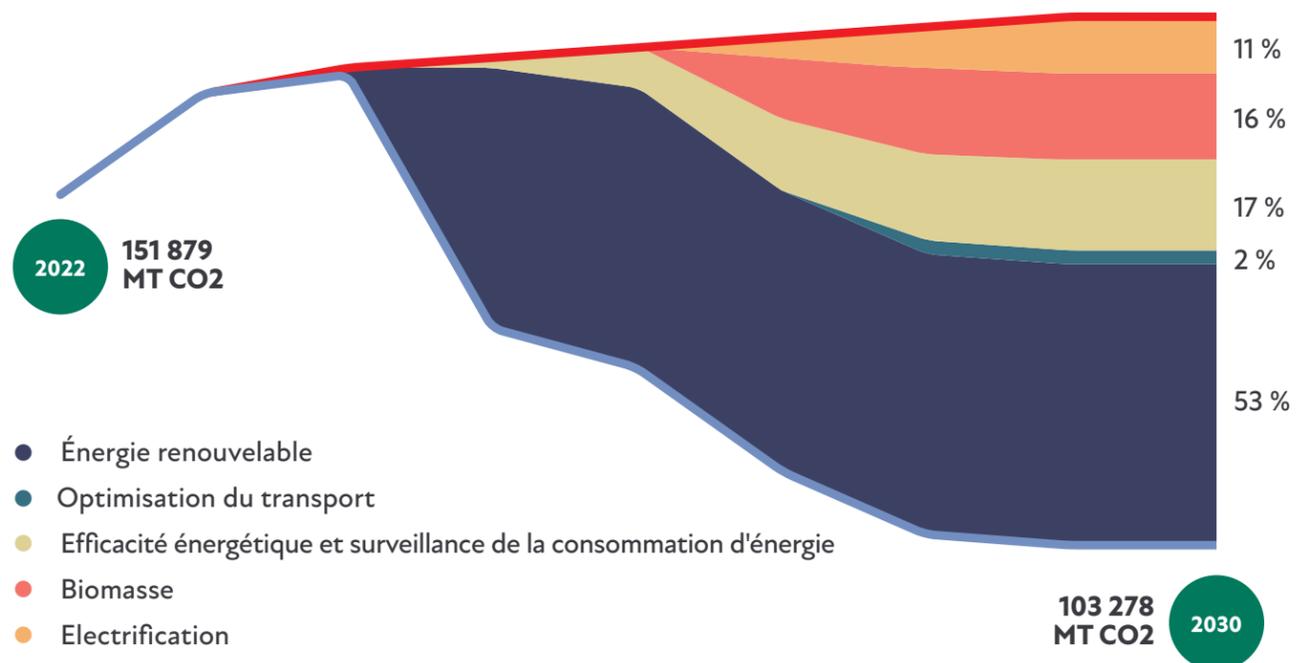
temps d'arrêt et des coûts supplémentaires engagés pour atténuer les effets de la chaleur extrême sur nos employés, ainsi que les feux de forêt qui pourraient causer des pertes catastrophiques d'actifs et de stocks. L'impact financier maximal de l'horizon temporel est modélisé à 171 millions \$. Les hypothèses ne comprennent aucun changement à l'inventaire des actifs physiques sur l'horizon temporel modélisé.

### RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA TRANSITION CLIMATIQUE

L'évaluation des risques et possibilités liés à la transition climatique s'est appuyée sur un profil représentatif de l'évolution de concentration (« RCP ») 1,9, selon lequel le réchauffement climatique est limité à moins de 1,5 °C, et sur un RCP 7,5, qui est un scénario de réchauffement intense de 4°C. Ces scénarios se fondent sur un modèle climatique spécifique appliqué aux horizons temporels 2030 et 2050. Dans le scénario de réchauffement de 1,5 °C, l'augmentation de la tarification du carbone entraînerait une hausse des coûts des carburants utilisés dans nos processus de fabrication, ainsi qu'à une réduction de l'offre en fibre et une augmentation du coût global de la fibre en raison d'incitations accrues à mettre de côté de terres exploitables à des fins d'atténuation et de compensation des émissions de carbone. La demande globale de poteaux destinés aux sociétés de services publics devrait augmenter dans le scénario de réchauffement de 1,5 °C.

Les hypothèses utilisées dans la modélisation comprenaient des estimations de la tarification du carbone et de la croissance de Stella-Jones sur les différents horizons temporels. L'analyse a également pris en compte trois possibilités de trajectoires : le maintien du statu quo, la mise en œuvre de la feuille de route de décarbonation de Stella-Jones et un scénario de neutralité carbone où les émissions sont réduites de 90 % d'ici 2050.

## NOTRE FEUILLE DE ROUTE DE RÉDUCTION ABSOLUE DES ÉMISSIONS DE CHAMPS D'APPLICATION 1 ET 2



Le principal impact financier de ces risques est l'augmentation des coûts directs des intrants de production. Dans un scénario de 1,5 °C avec une approche habituelle, les coûts cumulatifs de la tarification du carbone pourraient atteindre 4 milliards \$ d'ici 2050. De plus, les coûts prévus de la fibre pourraient augmenter de 33 % entre 2025 et 2050 dans le même scénario. Pour améliorer la résilience, Stella-Jones met en œuvre sa feuille de route de réduction des GES pour atténuer les impacts de la tarification du carbone, tout en maintenant des relations solides avec une base d'approvisionnement diversifiée en fibres pour assurer la flexibilité de l'approvisionnement.

Les revenus prévus découlant de l'augmentation de la demande du marché pourraient augmenter jusqu'à 28 % en 2050 par rapport à 2025 dans un scénario de 1,5 °C, en raison des besoins croissants en électrification. La stratégie de la Société pour saisir cette occasion consiste à tirer parti de solides relations avec les clients, à assurer un approvisionnement fiable et de qualité, et à promouvoir les avantages des poteaux destinés aux sociétés de services publics en bois en tant que matériau durable, renouvelable et au bilan carbone positif.

## 4. MESURES ET CIBLES

Ci-dessous se trouvent la cible de réduction des GES de la Société pour 2030, ainsi qu'un aperçu des émissions de GES des champs d'application 1, 2 et 3. Stella-Jones a adopté un objectif absolu de réduction des émissions, assurant une réduction totale des émissions même alors que l'entreprise continue de croître. La Société évalue également une cible scientifique pour aligner sa réduction absolue des émissions sur l'objectif climatique mondial de limiter le réchauffement à moins de 1,5 °C. Dans le cadre de ce processus, Stella-Jones évalue l'inclusion d'une cible de réduction de champ d'application 3.

**CIBLE : RÉDUCTION DE 32 % DES ÉMISSIONS DE GES DES CHAMPS D'APPLICATION 1 ET 2 PAR RAPPORT À 2022, SOIT L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE.**

|                                           | UNITÉ                    | 2021                    | 2022    | 2023      |
|-------------------------------------------|--------------------------|-------------------------|---------|-----------|
| ÉMISSIONS DE GES DU CHAMP D'APPLICATION 1 | TM D'ÉQ. CO <sub>2</sub> | 95 886                  | 123 685 | 134 634   |
| ÉMISSIONS DE GES DU CHAMP D'APPLICATION 2 | TM D'ÉQ. CO <sub>2</sub> | 25 648                  | 28 194  | 31 006    |
| ÉMISSIONS DE GES DU CHAMP D'APPLICATION 3 | TM D'ÉQ. CO <sub>2</sub> | Données non recueillies | 965 930 | 1 035 651 |

# INFORMATION SUR L'ACTION

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

(non audités)

## DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES<sup>1</sup>

|                         | 2024       | 2023       | 2022       | 2021       | 2020       |
|-------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Haut — 52 semaines (\$) | 96,19      | 84,63      | 50,90      | 54,09      | 47,37      |
| Bas — 52 semaines (\$)  | 68,16      | 46,95      | 30,54      | 38,58      | 23,34      |
| Cours de clôture (\$)   | 71,19      | 77,12      | 48,52      | 40,01      | 46,28      |
| Volume total            | 37 606 084 | 31 771 617 | 41 242 642 | 43 453 116 | 47 590 783 |
| Volume quotidien moyen  | 149 230    | 127 086    | 164 971    | 173 120    | 188 852    |

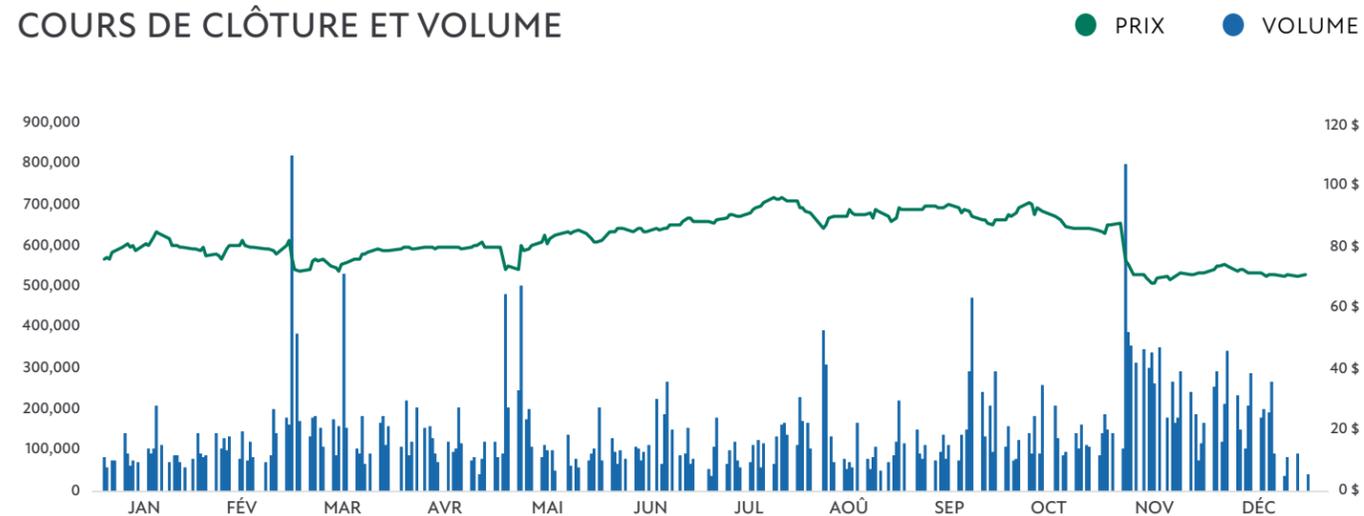
## AUTRES STATISTIQUES

|                                                             |        |        |        |        |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Dividendes sur les actions ordinaires (en millions de \$)   | 63     | 53     | 49     | 47     | 40     |
| Dividende par action (\$)                                   | 1,12   | 0,92   | 0,80   | 0,72   | 0,60   |
| Rendement du dividende (%)                                  | 1,6 %  | 1,2 %  | 1,6 %  | 1,8 %  | 1,3 %  |
| Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)         | 56 403 | 57 963 | 61 421 | 65 002 | 67 260 |
| Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers) | 56 407 | 57 969 | 61 421 | 65 002 | 67 264 |
| Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers) | 55 825 | 56 867 | 59 116 | 63 773 | 66 187 |
| Flottant (en milliers)                                      | 41 089 | 49 112 | 50 987 | 56 051 | 50 837 |
| Capitalisation boursière (en millions de \$)                | 3 974  | 4 386  | 2 868  | 2 552  | 3 063  |
| Valeur d'entreprise <sup>2</sup> (en millions de \$)        | 5 354  | 5 702  | 3 809  | 3 286  | 3 669  |

<sup>1</sup> Selon les données provenant de la TSX

<sup>2</sup> La valeur d'entreprise est définie comme la capitalisation boursière plus la dette à long terme, incluant la partie courante.

## COURS DE CLÔTURE ET VOLUME



# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPE DE DIRECTION

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Katherine A. Lehman

Présidente du conseil, Stella-Jones Inc.  
Membre du comité d'audit  
Administratrice depuis octobre 2016

### Michelle Banik

Membre du comité de gouvernance et de nomination  
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération  
Administratrice depuis janvier 2024

### Robert Coallier

Vice-président du comité des ressources humaines et de la rémunération  
Membre du comité d'audit  
Administrateur depuis janvier 2020

### Anne E. Giardini

Présidente du comité de gouvernance et de nomination  
Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité  
Administratrice depuis janvier 2021

### Rhodri J. Harries

Membre du comité d'audit  
Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité  
Administrateur depuis mai 2020

### Karen Laflamme, FCPA, ASC

Présidente du comité d'audit  
Membre du comité de gouvernance et de nomination  
Administratrice depuis décembre 2018

### James A. Manzi, Jr.

Président du comité des ressources humaines et de la rémunération  
Membre du comité de gouvernance et de nomination  
Administrateur depuis avril 2015

### Douglas Muzyka

Président du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité  
Membre du comité de gouvernance et de nomination  
Administrateur depuis décembre 2019

### Simon Pelletier

Membre du comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité  
Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération  
Administrateur depuis mai 2012

### Eric Vachon, CPA

Président et chef de la direction de Stella-Jones Inc.  
Administrateur depuis octobre 2019

## ÉQUIPE DE DIRECTION

### Eric Vachon

Président et chef de la direction

### Silvana Travaglini

Première vice-présidente et chef des finances

### Richard Cuddihy

Premier vice-président et chef des ressources humaines

### Kevin Comerford

Premier vice-président, poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain

### Patrick Kirkham

Premier vice-président, traverses de chemin de fer

### Marco Albanesi

Vice-président, développement corporatif et trésorerie

### Joel Alexander

Vice-président, approvisionnement, pin jaune du Sud

### Dean Anderson

Vice-président, ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics

### Steve Bryant

Vice-président, exploitation des activités de pin jaune du Sud - région de l'Ouest

### Sylvain Couture

Vice-président, exploitation, poteaux et bois d'œuvre à usage résidentiel de l'est du Canada

### Jason Dallas

Vice-président, approvisionnement, traverses de chemin de fer

### Marcell Driessen

Vice-président, ressources humaines

### Marla Eichenbaum

Vice-présidente, conseillère juridique et secrétaire

### Brian Grant

Vice-président, ventes et approvisionnement, bois d'œuvre à usage résidentiel, Canada

### Mathieu Hébert

Vice-président, finances

### James Kenner

Vice-président, gestion du risque et conseiller juridique, activités d'exploitation américaines

### Steve Larocque

Vice-président, technologies de l'information

### Jeremy Meyer

Vice-président, ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics

### Andy Morgan

Vice-président, exploitation, poteaux destinés aux sociétés de services publics (essences de l'Ouest)

### Gordon Murray

Vice-président, recherche et développement

### Glynn Pittman

Vice-président, exploitation, poteaux destinés aux sociétés de services publics (pin jaune du Sud)

### Jim Raines

Vice-président, ventes globales de traverses de chemin de fer

### Patrick Stark

Vice-président, environnement, santé et sécurité

### Jon Younce

Vice-président, approvisionnement, poteaux destinés aux sociétés de services publics et bois d'œuvre à usage résidentiel américain

### David Whitted

Vice-président, opérations et planification de la production, traverses de chemin de fer

# RAPPORT DE GESTION

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023  
(en millions de dollars canadiens)



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                  |      |
|----------------------------------------------------------------------------------|------|
| INTRODUCTION                                                                     | M-04 |
| NOS ACTIVITÉS                                                                    | M-05 |
| NOTRE MISSION                                                                    | M-05 |
| NOTRE STRATÉGIE                                                                  | M-05 |
| OBJECTIFS FINANCIERS POUR LES EXERCICES 2023 À 2025                              | M-07 |
| FAITS SAILLANTS                                                                  | M-08 |
| FAITS SAILLANTS FINANCIERS                                                       | M-09 |
| MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES         | M-10 |
| TAUX DE CHANGE                                                                   | M-13 |
| RÉSULTATS D'EXPLOITATION                                                         | M-14 |
| RÉSULTATS TRIMESTRIELS                                                           | M-19 |
| RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE                                                 | M-19 |
| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE                                                  | M-21 |
| LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL                                              | M-24 |
| RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS           | M-27 |
| DIVIDENDES                                                                       | M-27 |
| ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS                                                      | M-27 |
| ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE                                      | M-28 |
| RISQUES ET INCERTITUDES                                                          | M-28 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES                                    | M-35 |
| CONVENTIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES        | M-35 |
| CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION                        | M-36 |
| CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE                           | M-36 |
| CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE | M-37 |

## INTRODUCTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et ses filiales, à titre individuel ou collectif.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été examinés par le comité d'audit et approuvés par le conseil d'administration le 26 février 2025. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants et la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 et les notes y afférentes.

Le présent rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « voudraient », « hypothèses », « plan », « stratégie », « croire », « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « objectif », l'emploi du futur et du conditionnel, ainsi que les mots et expressions semblables, visent à dénoter des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives englobent, sans s'y limiter, les prévisions financières et d'autres déclarations présentées aux rubriques intitulées « Notre Stratégie » et « Objectifs financiers pour les exercices 2023 à 2025 » ci-après, qui sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société, ainsi que les attentes et les plans actuels de la direction (et pourraient ne pas convenir à d'autres fins). Ces déclarations sont fondées sur un certain nombre d'hypothèses et comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, le contexte politique général, la conjoncture économique et la situation des marchés, l'évolution de la demande des clients pour les produits et services de la Société, les prix de vente des produits, la disponibilité et le coût des matières premières, les perturbations des activités d'exploitation, les changements climatiques, l'incapacité à recruter et à retenir du personnel qualifié, les brèches de sécurité informatique ou autres menaces de cybersécurité, les fluctuations des taux de change des devises, la capacité de la Société à se procurer des capitaux, la conformité réglementaire et environnementale, ainsi que les facteurs et hypothèses auxquels on réfère dans le présent document ainsi que dans les documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements survenant après la date des présentes, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« normes comptables IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport sont en dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières non conformes aux PCGR, des ratios non conformes aux PCGR ainsi que d'autres mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les normes comptables IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures et des ratios du même type présentés par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR, les ratios non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels de la Société, ainsi que des documents additionnels en visitant le site Web de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la section Investisseurs du site Web de la Société au [www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com).

## NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits, axé sur le soutien aux infrastructures essentielles qui assurent la distribution et le transport d'électricité ainsi que l'exploitation et l'entretien des systèmes de transport ferroviaire. La Société fournit des poteaux en bois traité aux grandes sociétés de services publics d'électricité du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres en bois traité aux exploitants nord-américains de chemin de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois d'œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir une clientèle canadienne par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution.

La croissance interne et les acquisitions stratégiques réalisées par la Société lui ont permis d'étendre son réseau nord-américain en élargissant son offre de produits et sa capacité de production, de renforcer la solidité et la fiabilité de son approvisionnement en matières premières et d'améliorer la qualité des services offerts aux clients. Cette stratégie a contribué au développement de relations étroites et durables avec la clientèle partout en Amérique du Nord et a élargi l'accès à des fournisseurs clés. Elle a également permis à la Société de renforcer davantage la vaste expertise de son équipe de gestionnaires chevronnés dans l'ensemble des divisions d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord.

La capacité démontrée de Stella-Jones à livrer des résultats robustes sert d'assise à la génération de flux de trésorerie solides qui permettent à la Société de réinvestir continuellement dans son réseau et de remettre du capital aux actionnaires par le biais d'augmentations constantes des dividendes et de rachats d'actions.

En date du 31 décembre 2024, la Société exploitait 44 usines de traitement du bois et une distillerie de goudron de houille et ses effectifs s'élevaient à plus de 3 000 employés. Les installations de la Société sont réparties à travers le Canada et les États-Unis et sont complétées par un vaste réseau d'approvisionnement et de distribution.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

## NOTRE MISSION

Stella-Jones vise à être le chef de file au chapitre de la performance dans les secteurs d'activité où elle est présente, en plus d'être un citoyen corporatif exemplaire, qui agit avec intégrité et respecte des normes rigoureuses en matière de considérations environnementales, sociales et de gouvernance.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail sécuritaire, respectueux de l'individu, inclusif et stimulant et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

C'est en priorisant la satisfaction de la clientèle, les pratiques de travail innovantes et l'optimisation de ses ressources ainsi qu'en investissant dans ses effectifs au moyen de la formation et du développement qui favoriseront l'avancement professionnel dans l'ensemble de l'organisation que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

## NOTRE STRATÉGIE

La stratégie de Stella-Jones vise à soutenir sa position de chef de file dans ses principales catégories de produits et dans ses marchés clés, grâce à la croissance interne, l'efficacité de son réseau, l'innovation et la réalisation d'acquisitions rentables. La Société demeure à l'affût d'opportunités liées aux infrastructures ainsi que d'autres occasions stratégiques afin de tirer parti de son vaste réseau, de sa clientèle bien établie, de son

approvisionnement en fibre et de ses nombreux avantages concurrentiels, et qui contribueront également à sa capacité à générer des flux de trésorerie soutenus.

La Société intègre les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans ses décisions d'affaires quotidiennes et ses stratégies, reconnaissant que la prise en compte de ces facteurs la rendra plus résiliente, agile et durable.

### Gestion du capital

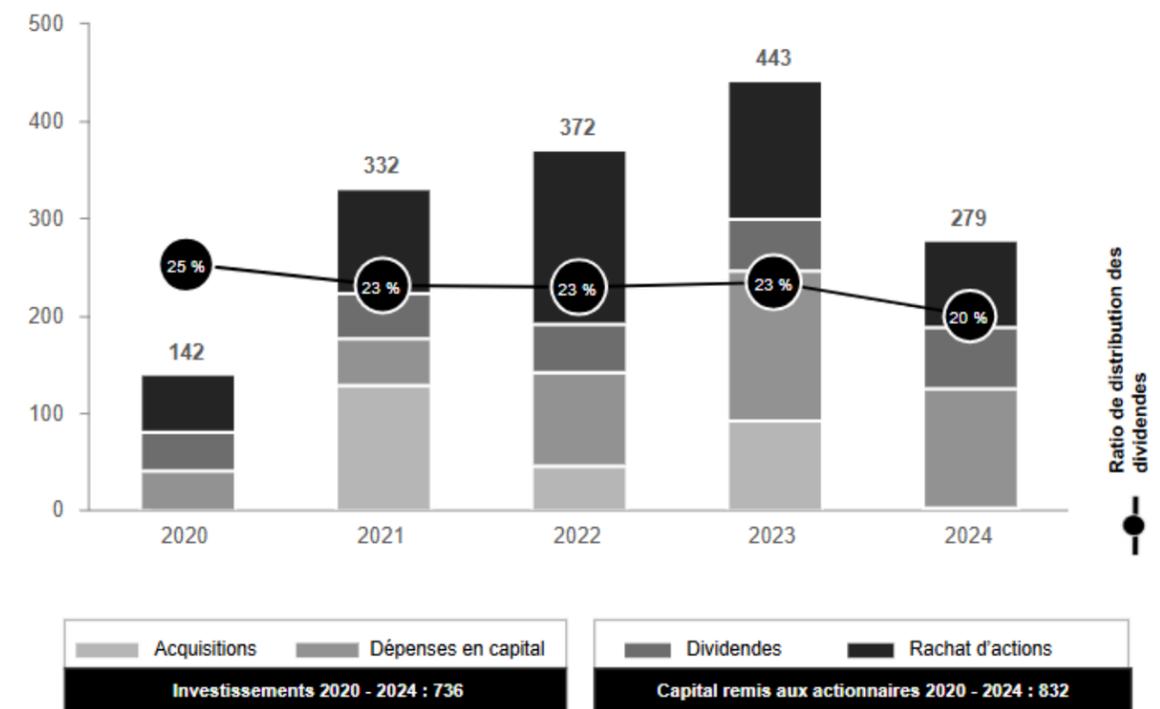
La stratégie d'affectation des capitaux de la Société met à profit la robustesse de ses flux de trésorerie générés de manière constante tout en améliorant sa stabilité à long terme ainsi que la création de valeur pour les actionnaires. Afin de maintenir la solidité et la flexibilité financières de la Société, les capitaux sont affectés de manière disciplinée en conservant un équilibre entre les investissements pour soutenir la croissance et la remise de capital aux actionnaires.

La stratégie actuelle de la Société consiste à :

- Investir de 75 à 85 millions \$ annuellement dans les dépenses en immobilisations afin de maintenir la qualité et la fiabilité de ses actifs, d'assurer la sécurité de ses employés, d'améliorer la productivité et de poursuivre des initiatives environnementales et de développement durable;
- Réaliser des acquisitions rentables liées aux infrastructures qui renforceront le positionnement stratégique de la Société et contribueront à la croissance des résultats dans le futur;
- Maintenir le versement durable de dividendes, avec comme objectif un niveau correspondant à une fourchette de 20 % à 30 % du résultat par action déclaré du précédent exercice; et
- Remettre aux actionnaires l'excédent de capital par le biais de rachats d'actions.

Dans le cadre de sa stratégie d'affectation des capitaux, Stella-Jones cherche à maintenir un ratio de la dette nette sur le BAIIA entre 2,0 x et 2,5 x, bien que la Société puisse dévier de cette cible pour réaliser des acquisitions, saisir d'autres opportunités stratégiques, et/ou financer ses besoins saisonniers en fonds de roulement.

L'affectation des capitaux de la Société depuis 2020 se résume comme suit :  
(en millions \$, à l'exception des %)



## OBJECTIFS FINANCIERS POUR LES EXERCICES 2023 À 2025

Le tableau qui suit présente un résumé des objectifs financiers de la Société pour les exercices 2023 à 2025 :

| <i>(en millions \$, sauf les pourcentages et les ratios)</i> | <b>Objectifs 2023-2025</b> |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Ventes                                                       | env. 3 600 \$              |
| Marge du BAIIA <sup>1</sup>                                  | > 17 %                     |
| Remise de capital aux actionnaires : cumulatif               | > 500 \$                   |
| Ratio de la dette nette sur le BAIIA <sup>1</sup>            | 2,0 x à 2,5 x              |

Hormis les futures acquisitions potentielles, les ventes totales devraient se chiffrer à environ 3,6 milliards \$ d'ici le 31 décembre 2025, ce qui représente un taux de croissance annuel composé (« TCAC ») de 5,5 % pour la période allant de 2023 à 2025. Les sociétés de services publics prévoient toujours des hausses notables des investissements dans leurs infrastructures. Les contrats de vente à plus long terme obtenus auprès de clients existants ainsi que de nouveaux clients renforcent la confiance de la Société à l'égard du caractère durable de la croissance des ventes à un chiffre au milieu de la fourchette pour cette catégorie de produits. De plus, compte tenu de la stabilité observée au chapitre de la demande de traverses de chemin de fer générée par l'entretien, la Société demeure confiante en sa capacité à livrer au minimum une croissance à un chiffre dans le bas de la fourchette pour cette catégorie de produits. En ce qui a trait au bois d'œuvre résidentiel, la Société prévoit que les ventes se maintiendront à l'intérieur de la fourchette cible de 600 à 650 millions \$, ce qui représente moins de 20 % des ventes totales.

Depuis 2023, la Société a enregistré une amélioration importante de la marge du BAIIA<sup>1</sup>. Elle a dégagé une marge du BAIIA<sup>1</sup> de 18,3 % en 2023 et de 18,2 % en 2024 et s'attend à dégager une marge de plus de 17 % en 2025. Cela reflète un TCAC du BAIIA de 11 % pour la période s'échelonnant de 2023 à 2025.

La Société prévoit de remettre plus de 500 millions \$ aux actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions au cours de la période s'échelonnant de 2023 à 2025. Au 31 décembre 2024, la Société avait remis aux actionnaires 348 millions \$ sur son engagement de 500 millions \$.

La Société compte maintenir son ratio de la dette nette sur le BAIIA<sup>1</sup> dans une fourchette de 2,0 x à 2,5 x, mais pourrait dévier de cette cible d'endettement pour réaliser des acquisitions et saisir d'autres occasions stratégiques, ou encore pour financer ses besoins saisonniers en fonds de roulement. Au 31 décembre 2024, le ratio de la dette nette sur le BAIIA<sup>1</sup> de la Société s'élevait à un niveau légèrement supérieur à la fourchette cible, à 2,6 x, l'appréciation du taux de clôture du dollar américain par rapport au dollar canadien ayant entraîné une hausse de la valeur de la dette nette de la Société libellée en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

La Société a supposé que le dollar canadien se négociera, en moyenne, à 1,36 \$ CA pour 1,00 \$ US en 2025.

## FAITS SAILLANTS

### Aperçu général de 2024

Les ventes ont progressé de 5 % pour atteindre 3 469 millions \$ en 2024, comparativement aux ventes de 3 319 millions \$ réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'apport de l'acquisition des actifs de Baldwin Pole and Piling Company, Inc., Baldwin Pole Mississippi, LLC et Baldwin Pole & Piling, Iowa Corporation en juillet 2023 (collectivement, « Baldwin ») ainsi que l'effet positif de la conversion des devises, les ventes ont enregistré une hausse de 89 millions \$, soit 3 %. L'augmentation est attribuable à une croissance interne<sup>1</sup> de 6 % des ventes générées par les activités d'infrastructures de la Société, à savoir les poteaux destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemin de fer et les produits industriels, en partie contrebalancée par un recul des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que de billots et de bois d'œuvre, par rapport à 2023. Les ventes liées aux infrastructures ont profité d'ajustements favorables des prix de vente dans l'ensemble des catégories de produits et d'un accroissement des volumes de traverses de chemin de fer, mais ont été atténuées par un ralentissement du rythme des achats effectués par les sociétés de services publics et par le report de la réalisation de certains de leurs projets. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont diminué en raison d'une baisse de la demande des consommateurs par rapport à l'exercice précédent, mais se sont maintenues dans la fourchette cible pour cette catégorie de produits, pour s'établir à 614 millions \$.

Bien que le résultat d'exploitation soit resté relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent, le BAIIA<sup>1</sup> a augmenté pour s'établir à 633 millions \$ en 2024, comparativement à un BAIIA de 608 millions \$ en 2023 en raison principalement de la croissance des ventes des catégories de produits d'infrastructures. La marge du BAIIA<sup>1</sup> est demeurée élevée à 18,2 % en 2024, soit un niveau semblable à la marge de 18,3 % dégagée en 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Stella-Jones a utilisé les liquidités générées par ses activités d'exploitation de 408 millions \$ pour investir dans son réseau en plus de remettre 153 millions \$ aux actionnaires, sous forme de dividendes et de rachat d'actions. En 2024, la Société a investi un montant net de 88 millions \$ pour maintenir la qualité de ses actifs et accroître sa productivité, de même que 34 millions \$ pour compléter ses investissements en soutien à la croissance de ses activités de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Pour la période allant de 2022 à 2024, environ 130 millions \$ de dépenses en immobilisations ont été investies pour soutenir sa croissance. Le dividende versé en 2024 s'est élevé à 1,12 \$ par action, ce qui représente une hausse de 22 % par rapport à 2023.

Au 31 décembre 2024, la situation financière de la Société demeurait solide. La Société avait des liquidités disponibles de 802 millions \$ et son ratio de la dette nette sur le BAIIA<sup>1</sup> s'établissait à 2,6 x, l'appréciation du taux de clôture du dollar américain par rapport au dollar canadien ayant entraîné une augmentation de la valeur de la dette nette de la Société libellée en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

<sup>1</sup> Les termes indiqués n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

<sup>1</sup> Les termes indiqués n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

| Indicateurs clés choisis<br>(en millions \$, sauf les ratios et les données par action) | 2024     | 2023     | 2022     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|----------|
| <b>Résultats d'exploitation</b>                                                         |          |          |          |
| Ventes                                                                                  | 3 469    | 3 319    | 3 065    |
| Bénéfice brut <sup>1</sup>                                                              | 724      | 688      | 524      |
| Marge du bénéfice brut <sup>1</sup>                                                     | 20,9 %   | 20,7 %   | 17,1 %   |
| Résultat d'exploitation                                                                 | 503      | 499      | 359      |
| Marge d'exploitation <sup>1</sup>                                                       | 14,5 %   | 15,0 %   | 11,7 %   |
| BAIIA <sup>1</sup>                                                                      | 633      | 608      | 448      |
| Marge du BAIIA <sup>1</sup>                                                             | 18,2 %   | 18,3 %   | 14,6 %   |
| Résultat net                                                                            | 319      | 326      | 241      |
| Résultat par action (« RPA ») – de base et dilué                                        | 5,66     | 5,62     | 3,93     |
| <b>Flux de trésorerie liés aux</b>                                                      |          |          |          |
| Activités d'exploitation                                                                | 408      | 107      | 255      |
| Activités de financement                                                                | (221)    | 151      | (101)    |
| Activités d'investissement                                                              | (137)    | (258)    | (154)    |
| <b>Situation financière</b>                                                             |          |          |          |
| Stocks                                                                                  | 1 759    | 1 580    | 1 238    |
| Actif total                                                                             | 4 103    | 3 708    | 3 073    |
| Dette à long terme <sup>2</sup>                                                         | 1 380    | 1 316    | 941      |
| Obligations locatives <sup>2</sup>                                                      | 323      | 294      | 167      |
| Total du passif non courant                                                             | 1 876    | 1 672    | 1 257    |
| Capitaux propres                                                                        | 1 941    | 1 652    | 1 557    |
| <b>Autres données</b>                                                                   |          |          |          |
| Rendement sur les capitaux propres moyens <sup>1</sup>                                  | 17,8 %   | 20,3 %   | 16,0 %   |
| Rendement du capital moyen utilisé <sup>1</sup>                                         | 13,7 %   | 15,8 %   | 13,4 %   |
| Dividendes déclarés par action                                                          | 1,12     | 0,92     | 0,80     |
| Ratio du fonds de roulement <sup>1</sup>                                                | 7,48     | 5,07     | 6,11     |
| Dette nette sur la capitalisation totale <sup>1</sup>                                   | 0,46 : 1 | 0,49 : 1 | 0,42 : 1 |
| Dette nette sur le BAIIA <sup>1</sup>                                                   | 2,6 x    | 2,6 x    | 2,5 x    |

<sup>1</sup> Ces termes désignés n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » du présent rapport de gestion pour obtenir des explications sur les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières utilisées et présentées par la Société, ainsi que les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus directement comparables des PCGR.

<sup>2</sup> Incluant la partie courante.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Cette rubrique présente des informations requises par le Règlement 52-112 – Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières à l'égard de « mesures financières déterminées » (telles qu'elles sont définies dans le Règlement).

Les mesures financières non conformes aux PCGR, les ratios non conformes aux PCGR et autres mesures financières décrits ci-après n'ont pas de sens normalisé prescrit par les PCGR. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La méthode utilisée par la Société pour calculer ces mesures peut différer de celles utilisées par d'autres et, par conséquent, la définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle de mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus, les mesures financières non conformes aux PCGR, les ratios non conformes aux PCGR et autres mesures financières ne doivent pas être considérés comme substitut aux informations financières établies conformément aux PCGR.

Les mesures financières non conformes aux PCGR comprennent :

- **La croissance interne des ventes** : les ventes d'une période donnée par rapport aux ventes de la période comparative, excluant l'impact des acquisitions et des fluctuations des taux de change
- **Le bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- **Le BAIIA** : le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d'utilisation et des immobilisations incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- **Le capital utilisé** : l'actif total, excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins le passif courant ne portant pas intérêt
- **Le capital moyen utilisé** : la moyenne sur 12 mois du solde du capital utilisé au début de la période de 12 mois et des soldes du capital utilisé à la fin de chaque trimestre pendant le reste de la période de 12 mois
- **La dette nette** : la somme de la dette à long terme et des obligations locatives (y compris la partie courante) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Les ratios non conformes aux PCGR comprennent :

- **Le pourcentage de croissance interne des ventes** : la croissance interne des ventes divisée par les ventes de la période correspondante
- **La marge du bénéfice brut** : le bénéfice brut divisé par les ventes de la période correspondante
- **La marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- **Le rendement du capital moyen utilisé (« RCU »)** : le résultat d'exploitation des 12 derniers mois (« DDM ») divisé par le capital moyen utilisé
- **La dette nette sur la capitalisation totale** : la dette nette divisée par la somme de la dette nette et des capitaux propres
- **La dette nette sur le BAIIA** : la dette nette divisée par le BAIIA des DDM

Les autres mesures financières comprennent :

- **La marge d'exploitation** : le résultat d'exploitation divisé par les ventes de la période correspondante
- **Le rendement sur les capitaux propres moyens** : le résultat net des DDM divisé par les capitaux propres moyens (moyenne du début et de la fin de la période de 12 mois)
- **Le ratio du fonds de roulement** : l'actif courant divisé par le passif courant

La direction considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance. La direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR, des ratios financiers non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières pour faciliter la comparaison de sa performance opérationnelle et financière d'une période à l'autre, établir les budgets annuels, évaluer la capacité de la Société à assumer le service de la dette, à effectuer les dépenses en

immobilisations nécessaires et à combler ses besoins en fonds de roulement dans le futur, ainsi que pour évaluer le rendement de la haute direction. Plus précisément :

- **Croissance interne des ventes et pourcentage de croissance interne des ventes** : La Société utilise ces mesures pour analyser le niveau d'activité en excluant l'incidence des acquisitions et des fluctuations des taux de change, afin de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction estime que ces mesures sont utilisées par les investisseurs et les analystes pour évaluer la performance de la Société.
- **Bénéfice brut et marge du bénéfice brut** : La Société utilise ces mesures financières pour évaluer son rendement opérationnel continu.
- **BAIIA et marge du BAIIA** : La Société considère que ces mesures constituent de l'information utile pour les investisseurs puisqu'il s'agit de mesures communes dans l'industrie, utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la capacité d'une société à assumer le service de la dette et à respecter ses autres obligations de paiement, ou comme une mesure d'évaluation commune. Ces mesures constituent également des indicateurs clés du rendement opérationnel et financier de la Société et sont utilisées pour évaluer la performance de la haute direction.
- **Capital moyen utilisé** : La Société utilise le capital moyen utilisé pour évaluer et suivre les montants de ses investissements dans ses activités.
- **RCU** : La Société utilise le RCU comme un indicateur de rendement pour mesurer l'efficacité de son capital investi et pour évaluer la performance de la haute direction.
- **Dette nette, dette nette sur le BAIIA et dette nette sur la capitalisation totale** : La Société estime que ces mesures sont des indicateurs de l'effet de levier financier de la Société.

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures les plus comparables des PCGR.

| Rapprochement du résultat d'exploitation avec le BAIIA<br>(en millions \$) | Périodes de trois mois closes les 31 décembre |            | Exercices clos les 31 décembre |            |            |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------|--------------------------------|------------|------------|
|                                                                            | 2024                                          | 2023       | 2024                           | 2023       | 2022       |
| Résultat d'exploitation                                                    | 81                                            | 89         | 503                            | 499        | 359        |
| Dotation aux amortissements                                                | 34                                            | 31         | 130                            | 109        | 89         |
| <b>BAIIA</b>                                                               | <b>115</b>                                    | <b>120</b> | <b>633</b>                     | <b>608</b> | <b>448</b> |

| Rapprochement du capital moyen utilisé<br>(en millions \$) | Exercices clos les 31 décembre |               |               |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------|---------------|
|                                                            | 2024                           | 2023          | 2022          |
| Actif total moyen                                          | 3 940                          | 3 407         | 2 885         |
| Moins :                                                    |                                |               |               |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie moyens             | 10                             | —             | —             |
| Passif courant moyen                                       | 328                            | 376           | 254           |
| Plus :                                                     |                                |               |               |
| Partie courante moyenne des obligations locatives          | 58                             | 46            | 38            |
| Partie courante moyenne de la dette à long terme           | 21                             | 82            | 7             |
| <b>Capital moyen utilisé</b>                               | <b>3 681</b>                   | <b>3 159</b>  | <b>2 676</b>  |
| Résultat d'exploitation (DDM)                              | 503                            | 499           | 359           |
| <b>RCU</b>                                                 | <b>13,7 %</b>                  | <b>15,8 %</b> | <b>13,4 %</b> |

| Rapprochement de la dette à long terme avec la dette nette<br>(en millions \$) | Exercices clos les 31 décembre |              |              |
|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------|--------------|
|                                                                                | 2024                           | 2023         | 2022         |
| Dette à long terme incluant la partie courante                                 | 1 380                          | 1 316        | 941          |
| Plus :                                                                         |                                |              |              |
| Obligations locatives incluant la partie courante                              | 323                            | 294          | 167          |
| Moins :                                                                        |                                |              |              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                        | 50                             | —            | —            |
| <b>Dette nette</b>                                                             | <b>1 653</b>                   | <b>1 610</b> | <b>1 108</b> |
| BAIIA (DDM)                                                                    | 633                            | 608          | 448          |
| <b>Dette nette sur le BAIIA</b>                                                | <b>2,6 x</b>                   | <b>2,6 x</b> | <b>2,5 x</b> |

## TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres de Stella-Jones pour les exercices 2024 et 2023. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes libellés en dollars américains.

| Taux \$ US/\$ CA    | 2024  |         | 2023  |         |
|---------------------|-------|---------|-------|---------|
|                     | Moyen | Clôture | Moyen | Clôture |
| Premier trimestre   | 1,35  | 1,36    | 1,35  | 1,35    |
| Deuxième trimestre  | 1,37  | 1,37    | 1,34  | 1,32    |
| Troisième trimestre | 1,36  | 1,35    | 1,34  | 1,35    |
| Quatrième trimestre | 1,40  | 1,44    | 1,36  | 1,32    |
| Exercice            | 1,37  | 1,44    | 1,35  | 1,32    |

- Taux moyen : L'appréciation de la valeur du dollar américain, par rapport au dollar canadien, au cours de l'exercice 2024, comparativement à l'exercice 2023, a eu un impact positif sur les ventes et une incidence négative sur le coût des ventes.
- Taux de clôture : L'appréciation de la valeur du dollar américain, par rapport au dollar canadien, au 31 décembre 2024, comparativement au 31 décembre 2023, a entraîné une hausse de la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

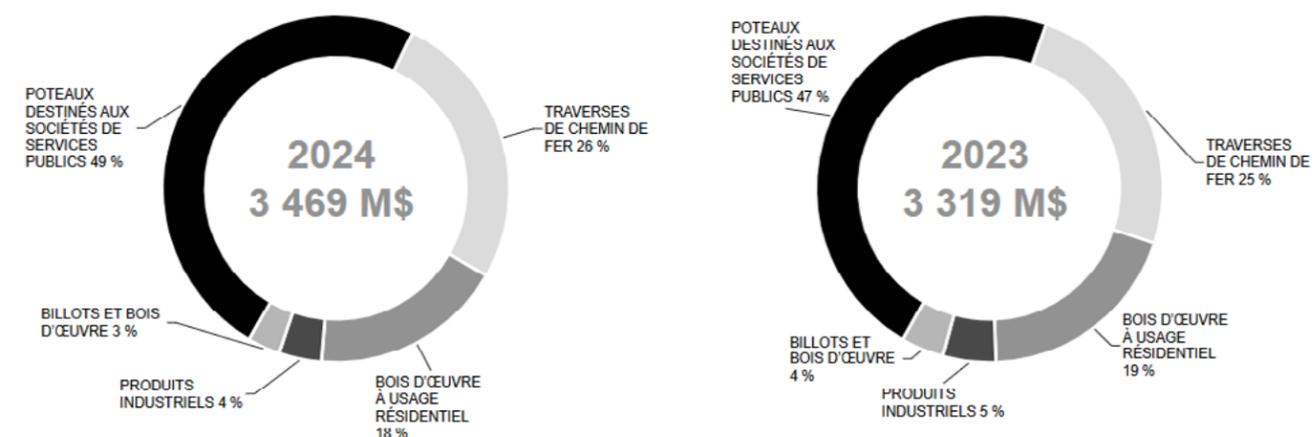
## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les ventes ont atteint 3 469 millions \$, en hausse de 150 millions \$ par rapport aux ventes de 3 319 millions \$ réalisées en 2023. Si on exclut l'apport de l'acquisition des actifs de Baldwin de 25 millions \$ ainsi que l'effet de conversion des devises de 36 millions \$, les ventes de bois traité sous pression ont progressé 110 millions \$, soit 3 %. Les ventes internes générées par les activités d'infrastructures ont augmenté de 144 millions \$, soit 6 %, tandis que les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont reculé de 34 millions \$. Des prix de vente avantageux dans l'ensemble des catégories de produits d'infrastructures et la hausse des volumes de traverses de chemin de fer ont été en partie contrebalancés par une baisse des volumes de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre à usage résidentiel. Le recul des ventes de billots et de bois d'œuvre par rapport à l'an dernier est en grande partie attribuable à une diminution des ventes de billots.

| Ventes<br>(en millions \$, sauf les pourcentages) | Poteaux destinés aux sociétés de services publics | Traverses de chemin de fer | Bois d'œuvre à usage résidentiel | Produits industriels | Total du bois traité sous pression | Billots et bois d'œuvre | Ventes consolidées |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------|------------------------------------|-------------------------|--------------------|
| <b>2023</b>                                       | <b>1 571</b>                                      | <b>828</b>                 | <b>645</b>                       | <b>148</b>           | <b>3 192</b>                       | <b>127</b>              | <b>3 319</b>       |
| Acquisitions                                      | 25                                                | —                          | —                                | —                    | 25                                 | —                       | 25                 |
| Incidence des taux de change                      | 21                                                | 11                         | 3                                | 1                    | 36                                 | —                       | 36                 |
| Croissance interne                                | 88                                                | 51                         | (34)                             | 5                    | 110                                | (21)                    | 89                 |
| <b>2024</b>                                       | <b>1 705</b>                                      | <b>890</b>                 | <b>614</b>                       | <b>154</b>           | <b>3 363</b>                       | <b>106</b>              | <b>3 469</b>       |
| Croissance interne %                              | 6 %                                               | 6 %                        | (5 %)                            | 3 %                  | 3 %                                | (17 %)                  | 3 %                |

### Répartition des ventes par catégorie de produits (% des ventes)



## Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté pour atteindre 1 705 millions \$ en 2024, comparativement aux ventes de 1 571 millions \$ réalisées en 2023. Si on exclut l'apport de l'acquisition des actifs de Baldwin en juillet 2023 ainsi que l'effet de conversion des devises, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de 88 millions \$, soit 6 %, grâce à des ajustements des prix de vente visant à couvrir les hausses de coûts. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse des volumes par rapport à l'exercice précédent. Des engagements pluriannuels supplémentaires ont été obtenus auprès de clients actuels et nouveaux, mais les volumes ont été touchés par le ralentissement du rythme des achats et par le report de la réalisation de certains projets de sociétés de services publics, largement influencés par des facteurs économiques, notamment l'inflation et les contraintes de chaîne d'approvisionnement des sociétés de services publics, de même que par le calendrier du financement des sociétés de services publics basé sur les tarifs. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 49 % des ventes totales de la Société en 2024.

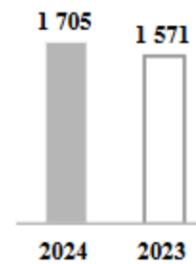
## Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 890 millions \$ en 2024, comparativement à des ventes de 828 millions \$ en 2023. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont progressé de 51 millions \$, soit 6 %. La progression est attribuable à un accroissement des volumes, principalement auprès des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1 en raison de la reconstitution des stocks de traverses de chemin de fer, de même qu'à une amélioration des prix de vente par rapport au précédent exercice. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 26 % des ventes totales de la Société en 2024.

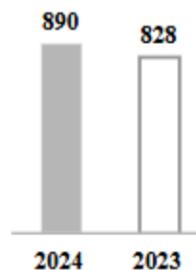
## Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes ont diminué pour s'établir à 614 millions \$ en 2024, soit dans le bas de la fourchette cible de 600 à 650 millions \$ de la Société pour la catégorie de bois d'œuvre à usage résidentiel, comparativement à des ventes de 645 millions \$ en 2023. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont fléchi de 34 millions \$, soit 5 %. Ce recul s'explique par une baisse des volumes de vente découlant de l'affaiblissement de la demande des consommateurs. Le prix moyen du bois d'œuvre sur le marché est resté relativement stable en 2024, par rapport à 2023. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont représenté 18 % des ventes totales de la Société en 2024.

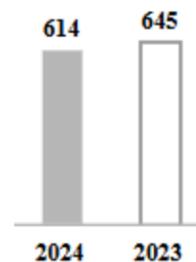
## VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS (en millions \$)



## VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER (en millions \$)



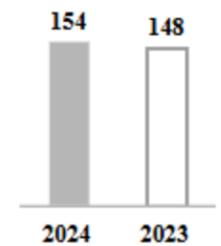
## VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL (en millions \$)



## Produits industriels

Les ventes de produits industriels se sont chiffrées à 154 millions \$ en 2024, comparativement à des ventes de 148 millions \$ en 2023. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de produits industriels ont augmenté de cinq millions \$, soit 3 %, en raison principalement d'une hausse des ventes de produits destinés aux ponts ferroviaires et aux passages à niveau. Les ventes de produits industriels ont représenté 4 % des ventes totales de la Société en 2024.

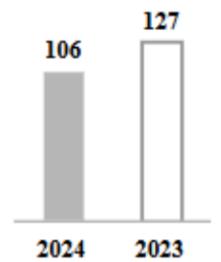
## VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS (en millions \$)



## Billots et bois d'œuvre

Les ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre se sont élevées à 106 millions \$ en 2024, en baisse par rapport à celles de 127 millions \$ effectuées en 2023. Dans le cadre de ses activités d'approvisionnement en billots pour ses poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre pour son programme de bois d'œuvre à usage résidentiel, des billots inadéquats pour être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics ainsi que du bois d'œuvre excédentaire sont obtenus et revendus. Le recul des ventes s'explique par une baisse des activités de billots. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont représenté 3 % des ventes totales de la Société en 2024.

## VENTES DE BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE (en millions \$)



## Répartition géographique des ventes

Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 2 515 millions \$, soit 72 % des ventes en 2024, ce qui représente une augmentation de 59 millions \$, ou 2 %, par rapport aux ventes de 2 456 \$ million en 2023. La progression est attribuable à des hausses des prix de vente, surtout pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics, à l'appréciation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien comparativement à 2023, ainsi qu'à l'apport de l'acquisition des actifs de Baldwin, en partie contrebalancés par une baisse des volumes pour l'ensemble des catégories de produits, à l'exception des traverses de chemin de fer.

Les ventes effectuées au Canada se sont chiffrées à 954 millions \$, soit 28 % des ventes en 2024, en hausse de 91 millions \$, ou 11 %, par rapport aux ventes de 863 millions \$ effectuées en 2023. L'augmentation est attribuable à des hausses des prix de vente et des volumes pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer, en partie contrebalancées par un recul des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que de billots et de bois d'œuvre.

## Coût des ventes

Le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d'utilisation et des immobilisations incorporelles, s'est établi à 2 745 millions \$, soit 79,1 % des ventes, comparativement à un coût des ventes de 2 631 millions \$, ou 79,3 % des ventes, en 2023. L'augmentation en dollars absolus s'explique par une hausse des coûts des intrants et à un accroissement des volumes des ventes de traverses de chemin de fer, en partie contrebalancés par une diminution des volumes de poteaux destinés aux sociétés de services publics, de bois d'œuvre à usage résidentiel ainsi que de billots et de bois d'œuvre. Le coût des ventes supplémentaire attribuable à l'acquisition de Baldwin et l'appréciation du dollar américain ont également contribué à la hausse du coût des ventes par rapport à 2023.

La dotation aux amortissements totale s'est élevée à 130 millions \$ en 2024, dont 115 millions \$ ont été comptabilisés dans le coût des ventes, comparativement à une dotation aux amortissements totale de 109 millions \$ en 2023, dont 94 millions \$ avaient été comptabilisés dans le coût des ventes. L'augmentation s'explique en grande partie par l'amortissement d'actifs au titre du droit d'utilisation et de projets d'immobilisations en 2023 et 2024.

### **Bénéfice brut**

Le bénéfice brut s'est chiffré à 724 millions \$ en 2024, contre 688 millions \$ en 2023, qui représente des marges respectives de 20,9 % et 20,7 %. L'augmentation du bénéfice brut en dollars absolus est essentiellement attribuable à des ajustements favorables des prix de vente pour couvrir la hausse des coûts dans les catégories de produits d'infrastructures de la Société ainsi qu'à une hausse des volumes de traverses de chemin de fer, en partie contrebalancés par une baisse des volumes de vente de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre à usage résidentiel. L'acquisition des actifs de Baldwin en 2023 ainsi que l'impact positif de la conversion des devises ont également contribué à l'augmentation du bénéfice brut pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### **Frais de vente et d'administration**

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 206 millions \$ en 2024, comparativement à 181 millions \$ lors de l'exercice précédent, incluant une dotation aux amortissements de 15 millions \$ en 2024 et en 2023. L'augmentation des frais de vente et d'administration est principalement attribuable à une hausse de la charge de rémunération et une augmentation des honoraires de consultation, de même qu'à une hausse des coûts liés aux technologies de l'information. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration, excluant la dotation aux amortissements, ont représenté 5,5 % des ventes en 2024, contre 5,0 % en 2023.

### **Autres pertes, montant net**

Le montant net des autres pertes en 2024 est principalement constitué de provisions pour restauration de sites de 10 millions \$, liées essentiellement à deux installations, dont l'une a été endommagée par un incendie en 2023. Les pertes liées à la mise hors service d'équipements inutilisés de cinq millions \$ ont également été enregistrées dans le montant des autres pertes en 2024.

En 2023, la Société avait comptabilisé une dépréciation sans effet de trésorerie de neuf millions \$ pour ses installations de Silver Springs, au Nevada, endommagées par un incendie, et des coûts de nettoyage de deux millions \$, ainsi qu'un recouvrement d'assurance d'un montant correspondant. La Société avait également comptabilisé des provisions pour restauration de site et des frais de nettoyage environnementaux, déduction faite d'un recouvrement d'assurance, de six millions \$, liés en grande partie au déversement de produits de préservation à l'une de ses installations, et des pertes de deux millions \$ liées à la mise hors service d'équipements inutilisés.

### **Charges financières**

Les charges financières se sont élevées à 88 millions \$ en 2024, en hausse par rapport aux charges de 68 millions \$ engagées lors du précédent exercice. L'augmentation des charges financières est attribuable à un niveau d'endettement plus élevé, essentiellement pour soutenir la croissance de la Société. Le coût moyen d'emprunt pour l'exercice 2024 est resté relativement inchangé par rapport à 2023, alors qu'une hausse du coût d'emprunt dans la première moitié de l'exercice a été compensée par une baisse du taux d'emprunt dans la dernière partie de l'année, comparativement à 2023.

### **Résultat avant impôts et charge d'impôts**

Le résultat avant impôts s'est élevé à 415 millions \$, soit 12,0 % des ventes, en 2024 contre 431 millions \$, ou 13,0 % des ventes en 2023. La charge d'impôts sur le résultat a totalisé 96 millions \$ en 2024, comparativement à 105 millions \$ en 2023, ce qui représente un taux d'imposition effectif d'environ 23 % en

2024 et de 24 % lors du précédent exercice. La baisse du taux d'imposition effectif pour l'exercice 2024 est principalement attribuable à l'évolution de la provenance des bénéfices imposables générés par la Société au sein des différents territoires où elle exerce des activités.

### **Résultat net**

Le résultat net s'est chiffré à 319 millions \$ pour l'exercice 2024 contre un résultat net de 326 millions \$ en 2023. Le résultat par action est en hausse à 5,66 \$ en 2024, contre 5,62 \$ en 2023, en raison des rachats continus d'actions effectués par la Société dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de poteaux destinés aux sociétés de services publics, de traverses de chemin de fer et de produits industriels sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité; par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés. Le tableau qui suit présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société :

### 2024

| Pour les trimestres clos les<br>(en millions \$, sauf le RPA) | 31 mars | 30 juin | 30 sept. | 31 déc. | Total |
|---------------------------------------------------------------|---------|---------|----------|---------|-------|
| Ventes                                                        | 775     | 1 049   | 915      | 730     | 3 469 |
| Résultat d'exploitation                                       | 124     | 168     | 130      | 81      | 503   |
| BAIIA                                                         | 156     | 200     | 162      | 115     | 633   |
| Résultat net                                                  | 77      | 110     | 80       | 52      | 319   |
| RPA – de base et dilué <sup>1</sup>                           | 1,36    | 1,94    | 1,42     | 0,93    | 5,66  |

### 2023

| Pour les trimestres clos les<br>(en millions \$, sauf le RPA) | 31 mars | 30 juin | 30 sept. | 31 déc. | Total |
|---------------------------------------------------------------|---------|---------|----------|---------|-------|
| Ventes                                                        | 710     | 972     | 949      | 688     | 3 319 |
| Résultat d'exploitation                                       | 95      | 149     | 166      | 89      | 499   |
| BAIIA                                                         | 120     | 175     | 193      | 120     | 608   |
| Résultat net                                                  | 60      | 100     | 110      | 56      | 326   |
| RPA – de base et dilué <sup>1</sup>                           | 1,03    | 1,72    | 1,91     | 0,98    | 5,62  |

<sup>1</sup> Les chiffres étant arrondis, la somme des RPA trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

## RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

### Faits saillants

| Indicateurs clés de rendement<br>(en millions \$, sauf les ratios et les données par action) | T4-2024 | T4-2023 | Variation (\$) | Variation (%) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|----------------|---------------|
| <b>Résultats d'exploitation</b>                                                              |         |         |                |               |
| Ventes                                                                                       | 730     | 688     | 42             | 6 %           |
| Bénéfice brut                                                                                | 138     | 137     | 1              | 1 %           |
| Marge du bénéfice brut                                                                       | 18,9 %  | 19,9 %  | s.o.           | (100 pdb)     |
| Résultat d'exploitation                                                                      | 81      | 89      | (8)            | (9 %)         |
| Marge d'exploitation                                                                         | 11,1 %  | 12,9 %  | s.o.           | (180 pdb)     |
| BAIIA                                                                                        | 115     | 120     | (5)            | (4 %)         |
| Marge du BAIIA                                                                               | 15,8 %  | 17,4 %  | s.o.           | (160 pdb)     |
| Résultat net                                                                                 | 52      | 56      | (4)            | (7 %)         |
| RPA – de base et dilué                                                                       | 0,93    | 0,98    | (0,05)         | (5 %)         |

## Résultats d'exploitation

Les ventes se sont élevées à 730 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2024, en hausse de 6 % par rapport aux ventes de 688 millions \$ réalisées lors de la même période en 2023. Si on exclut l'effet de conversion des devises de 14 millions \$, les ventes de bois traité sous pression ont progressé de 31 millions \$, soit de 5 % en raison d'une hausse des ventes de traverses de chemin de fer auprès des exploitants de chemins de fer de catégorie 1, ainsi qu'en raison d'une amélioration des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel alors que les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont été relativement stables. Le recul des ventes de billots et de bois d'œuvre s'explique par une baisse des activités de vente de billots, par rapport au quatrième trimestre du précédent exercice.

| Ventes<br>(en millions \$, sauf les pourcentages) | Poteaux destinés aux sociétés de services publics | Traverses de chemin de fer | Bois d'œuvre à usage résidentiel | Produits industriels | Total du bois traité sous pression | Billots et bois d'œuvre | Ventes consolidées |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------|------------------------------------|-------------------------|--------------------|
| <b>T4-2023</b>                                    | <b>383</b>                                        | <b>165</b>                 | <b>82</b>                        | <b>27</b>            | <b>657</b>                         | <b>31</b>               | <b>688</b>         |
| Incidence des taux de change                      | 8                                                 | 4                          | 1                                | 1                    | 14                                 | —                       | 14                 |
| Croissance interne                                | (6)                                               | 24                         | 10                               | 3                    | 31                                 | (3)                     | 28                 |
| <b>T4-2024</b>                                    | <b>385</b>                                        | <b>193</b>                 | <b>93</b>                        | <b>31</b>            | <b>702</b>                         | <b>28</b>               | <b>730</b>         |
| Croissance interne %                              | (2 %)                                             | 15 %                       | 12 %                             | 11 %                 | 5 %                                | (10 %)                  | 4 %                |

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 385 millions \$, par rapport à celles de 383 millions \$ réalisées lors de la même période l'an dernier. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont fléchi de 2 %, en raison d'une baisse des volumes générés par les activités non contractuelles, en grande partie contrebalancée par des ajustements favorables des prix de vente pour couvrir la hausse des coûts. Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 193 millions \$, comparativement à 165 millions \$ un an plus tôt. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont enregistré une progression de 15 %, en raison principalement du calendrier des livraisons aux exploitants de chemins de fer de catégorie 1. En 2024, les volumes des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 ont augmenté modestement par rapport à 2023. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel se sont élevées à 93 millions \$, en hausse par rapport à celles de 82 millions \$ réalisées lors de la même période en 2023, soit une croissance interne de 12 %. L'augmentation des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel résulte de prix de vente avantageux attribuable à la hausse des prix du bois d'œuvre sur le marché, de même que d'une augmentation des volumes de vente, par rapport à la même période l'an dernier. Les ventes de produits industriels ont atteint 31 millions \$, en hausse par rapport à celles de 27 millions \$ générées au trimestre correspondant l'an dernier. La croissance interne des ventes de 11 % est principalement attribuable à une augmentation des ventes de produits destinés aux ponts ferroviaires et aux passages à niveau. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont totalisé 28 millions \$, en recul de 10 % par rapport à la même période l'an dernier.

Le bénéfice brut s'est établi à 138 millions \$ au quatrième trimestre de 2024, relativement inchangé par rapport à 137 millions \$ au quatrième trimestre de 2023. Exprimé en pourcentage des ventes, le bénéfice brut a diminué de 19,9 % au quatrième trimestre de 2023 à 18,9 % au quatrième trimestre de 2024, en raison d'une composition des ventes moins avantageuse.

Le résultat net de la période s'est chiffré à 52 millions \$, soit 0,93 \$ par action, comparativement à 56 millions \$, ou 0,98 \$ par action, lors de la même période en 2023.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Du fait que la majorité des actifs et des passifs de la Société sont libellés en dollars américains, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact important sur leur valeur. L'appréciation de la valeur du dollar américain, par rapport au dollar canadien, au 31 décembre 2024, comparativement au 31 décembre 2023 (veuillez consulter la rubrique intitulée « Taux de change »), a entraîné une augmentation de la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

### Actif

Au 31 décembre 2024, le total de l'actif s'élevait à 4 103 millions \$, contre 3 708 millions \$ au 31 décembre 2023. L'augmentation du total de l'actif est en grande partie attribuable à une hausse des stocks et des immobilisations corporelles, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises sur les actifs libellés en dollars américains. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les actifs tirés de rubriques sélectionnées des états consolidés de la situation financière.

| Actif<br>(en millions \$)               | Au<br>31 décembre 2024 | Au<br>31 décembre 2023 | Variation  |
|-----------------------------------------|------------------------|------------------------|------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 50                     | —                      | 50         |
| Créances                                | 277                    | 308                    | (31)       |
| Stocks                                  | 1 759                  | 1 580                  | 179        |
| Autres                                  | 53                     | 59                     | (6)        |
| <b>Total de l'actif courant</b>         | <b>2 139</b>           | <b>1 947</b>           | <b>192</b> |
| Immobilisations corporelles             | 1 048                  | 906                    | 142        |
| Actifs au titre du droit d'utilisation  | 311                    | 285                    | 26         |
| Immobilisations incorporelles           | 170                    | 169                    | 1          |
| Goodwill                                | 406                    | 375                    | 31         |
| Autres                                  | 29                     | 26                     | 3          |
| <b>Total de l'actif non courant</b>     | <b>1 964</b>           | <b>1 761</b>           | <b>203</b> |
| <b>Total de l'actif</b>                 | <b>4 103</b>           | <b>3 708</b>           | <b>395</b> |

Les créances se chiffraient à 277 millions \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 308 millions \$ au 31 décembre 2023. La diminution est en grande partie attribuable à une réduction du délai moyen de recouvrement des créances clients, par rapport à la même période du précédent exercice, en partie contrebalancée par l'effet de conversion des devises sur les créances libellées en dollars américains. Dans le cours normal des affaires, la Société a conclu des ententes avec certaines institutions financières aux termes desquelles elle peut vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles aux institutions financières concernées. Les créances sont comptabilisées après déduction des créances clients vendues durant l'exercice.

Les stocks s'élevaient à 1 759 millions \$ au 31 décembre 2024, en hausse comparativement à 1 580 millions \$ au 31 décembre 2023. L'augmentation des stocks est en grande partie attribuable à la hausse du coût moyen des stocks ainsi qu'à l'effet de conversion des devises sur les stocks libellés en dollars américains d'environ 100 millions \$.

Compte tenu des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement et la rotation des stocks est relativement faible. De plus, des stocks importants de matières premières et de produits finis sont nécessaires à certains moments de l'année afin de soutenir la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec ses clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. La direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est ajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 1 048 millions \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 906 millions \$ au 31 décembre 2023. L'augmentation s'explique par l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant de 134 millions \$ au cours de l'exercice 2024, ainsi que par l'effet de conversion des devises sur les immobilisations corporelles libellées en dollars américains d'environ 60 millions \$, en partie contrebalancés par une dotation aux amortissements de 46 millions \$ pour l'exercice.

Les actifs au titre du droit d'utilisation se chiffraient à 311 millions \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 285 millions \$ au 31 décembre 2023. L'augmentation est attribuable aux ajouts d'actifs au titre du droit d'utilisation, essentiellement des terrains et du matériel roulant, d'un montant de 76 millions \$, ainsi qu'à l'effet de conversion des devises sur les actifs au titre du droit d'utilisation libellés en dollars américains, contrebalancés par une dotation aux amortissements de 66 millions \$ pour l'exercice.

Les montants des immobilisations incorporelles et du goodwill atteignaient respectivement 170 millions \$ et 406 millions \$ au 31 décembre 2024. Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, d'un enregistrement pour la créosote et des coûts d'acquisition de logiciels. Au 31 décembre 2023, les immobilisations incorporelles et le goodwill se chiffraient respectivement à 169 millions \$ et 375 millions \$. Les immobilisations incorporelles sont demeurées relativement stables. Les dépenses en logiciels de neuf millions \$ et l'effet de conversion des devises sur les immobilisations incorporelles libellées en dollars américains ont été contrebalancés par la dotation aux amortissements de 18 millions \$. L'augmentation du goodwill s'explique par l'effet de conversion des devises sur le goodwill libellé en dollars américains.

### Passif

Au 31 décembre 2024, le total du passif de Stella-Jones atteignait 2 162 millions \$, en hausse par rapport à 2 056 millions \$ au 31 décembre 2023. L'augmentation du total du passif est en grande partie attribuable à l'effet de conversion des devises sur le passif libellé en dollars américains. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les passifs tirés de rubriques sélectionnées des états consolidés de la situation financière.

| Passif<br>(en millions \$)                | Au<br>31 décembre 2024 | Au<br>31 décembre 2023 | Variation   |
|-------------------------------------------|------------------------|------------------------|-------------|
| Comptes créditeurs et charges à payer     | 180                    | 204                    | (24)        |
| Partie courante de la dette à long terme  | 1                      | 100                    | (99)        |
| Partie courante des obligations locatives | 64                     | 54                     | 10          |
| Autres                                    | 41                     | 26                     | 15          |
| <b>Total du passif courant</b>            | <b>286</b>             | <b>384</b>             | <b>(98)</b> |
| Dette à long terme                        | 1 379                  | 1 216                  | 163         |
| Obligations locatives                     | 259                    | 240                    | 19          |
| Passifs d'impôt différé                   | 197                    | 175                    | 22          |
| Autres                                    | 41                     | 41                     | —           |
| <b>Total du passif non courant</b>        | <b>1 876</b>           | <b>1 672</b>           | <b>204</b>  |
| <b>Total du passif</b>                    | <b>2 162</b>           | <b>2 056</b>           | <b>106</b>  |

### Dette à long terme

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, a augmenté pour atteindre 1 380 millions \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 1 316 millions \$ au 31 décembre 2023. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a réduit ses emprunts nets de six millions \$, mais l'effet de conversion des devises sur la dette à long terme libellées en dollars américains a entraîné une augmentation de la dette à long terme libellée en dollars américains de 72 millions \$. La baisse des emprunts nets en 2024 comprend le remboursement des billets de premier rang non garantis de 75 millions \$ US, classé comme partie courante de la dette à long terme au 31 décembre 2023.

| <b>Dettes à long terme</b><br>(en millions \$) | <b>Au</b><br><b>31 décembre 2024</b> | <b>Au</b><br><b>31 décembre 2023</b> |
|------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| Facilités de crédit rotatif non garanties      | 295                                  | 750                                  |
| Facilités de prêt à terme non garanties        | 576                                  | 364                                  |
| Billets de premier rang non garantis           | 508                                  | 198                                  |
| Autres                                         | 1                                    | 4                                    |
| <b>Total de la dette à long terme</b>          | <b>1 380</b>                         | <b>1 316</b>                         |

Le 20 décembre 2024, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit syndiquée dans le but, entre autres, i) d'augmenter le montant disponible aux termes de la facilité de crédit rotatif non garantie pour le faire passer de 400 millions \$ US à 600 millions \$ US; ii) de prolonger la date d'échéance jusqu'au 20 décembre 2029; et iii) d'augmenter le niveau requis du ratio de la dette nette sur le BAIIA pour le porter à 3,75: 1,00. La convention de crédit syndiquée amendée inclut également un renouvellement de la disposition accordéon existante qui permet à la Société d'augmenter le montant jusqu'à concurrence de 400 millions \$ US, sous réserve de l'approbation des prêteurs.

En octobre 2024, la Société a réalisé un placement privé de billets non garantis de premier rang d'un montant total en capital de 400 millions \$ échéant le 1<sup>er</sup> octobre 2031 et portant intérêt au taux de 4,312 % par année, payable semestriellement jusqu'à l'échéance. Les billets constituent des obligations non garanties, de même rang que toutes les autres obligations non garanties et non subordonnées de la Société. DBRS Limited a attribué une note de BBB avec tendance stable aux billets non garantis de premier rang. La Société a utilisé le produit net des billets pour rembourser l'emprunt existant au titre de ses facilités de crédit rotatif.

Au 31 décembre 2024, la Société affichait un ratio de la dette nette sur le BAIIA de 2,6 x et elle respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette, ses obligations de déclaration et ses ratios financiers.

### Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 1 941 millions \$ au 31 décembre 2024, comparativement à 1 652 millions \$ au 31 décembre 2023.

| <b>Capitaux propres</b><br>(en millions \$)  | <b>Au</b><br><b>31 décembre 2024</b> | <b>Au</b><br><b>31 décembre 2023</b> | <b>Variation</b> |
|----------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|------------------|
| Capital-actions                              | 188                                  | 189                                  | (1)              |
| Résultats non distribués                     | 1 498                                | 1 329                                | 169              |
| Cumul des autres éléments du résultat global | 255                                  | 134                                  | 121              |
| <b>Total des capitaux propres</b>            | <b>1 941</b>                         | <b>1 652</b>                         | <b>289</b>       |

L'augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2024 est attribuable à un résultat net de 319 millions \$ et à une augmentation de 121 millions \$ du cumul des autres éléments du résultat global, résultant essentiellement de la conversion des devises des établissements étrangers, en partie contrebalancés par des rachats d'actions d'un montant de 90 millions \$ et la déclaration de dividendes d'un montant de 63 millions \$.

Le 6 novembre 2023, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR ») pour acheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 500 000 d'actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'échelonnant du 14 novembre 2023 au 13 novembre 2024, soit environ 5,0 % de ses actions ordinaires détenues par le public. La Société a racheté 1 192 595 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 100 millions \$ aux termes de cet OPR.

Le 5 novembre 2024, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société de procéder à une OPR pour acheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 500 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'échelonnant du 14 novembre 2024 au 13 novembre 2025, soit environ 4,5 % des actions ordinaires en circulation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 1 078 577 actions ordinaires de la Société ont été rachetées aux fins d'annulation pour une contrepartie de 90 millions \$.

## LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les exercices indiqués :

| <b>Résumé des flux de trésorerie</b><br>(en millions \$)                                 | <b>Exercices clos les 31 décembre</b> |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------|
|                                                                                          | <b>2024</b>                           | <b>2023</b> |
| Activités d'exploitation                                                                 | 408                                   | 107         |
| Activités de financement                                                                 | (221)                                 | 151         |
| Activités d'investissement                                                               | (137)                                 | (258)       |
| Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice | 50                                    | —           |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de l'exercice                            | —                                     | —           |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture de l'exercice</b>                   | <b>50</b>                             | <b>—</b>    |

La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation ainsi que ses facilités de crédit disponibles sont suffisants pour lui permettre de financer ses plans d'entreprise, faire face à ses besoins en fonds de roulement et maintenir ses actifs. Au 31 décembre 2024, la Société avait des liquidités disponibles de 802 millions \$, y compris 752 millions \$ (523 millions \$ US) disponibles aux termes de ses facilités de crédit rotatif.

### Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 408 millions \$ en 2024, comparativement à 107 millions \$ en 2023, en raison principalement de l'évolution favorable du fonds de roulement sans effet de trésorerie. Après avoir investi 353 millions \$ dans les stocks en 2023 pour soutenir la croissance anticipée de la demande pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics et reconstituer les stocks de traverses de chemin de fer, l'augmentation nette des stocks en 2024 a été de 82 millions \$. Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 637 millions \$ en 2024, comparativement à 619 millions \$ en 2023. Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 57 millions \$ en 2024, en raison d'une hausse des stocks.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation tirées des tableaux condensés consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.

| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation<br>(en millions \$)                                                                                                                              | Exercices clos les 31 décembre |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------|
|                                                                                                                                                                                                            | 2024                           | 2023         |
| Résultat net                                                                                                                                                                                               | 319                            | 326          |
| Dotations aux amortissements                                                                                                                                                                               | 130                            | 109          |
| Charges financières                                                                                                                                                                                        | 88                             | 68           |
| Charge d'impôts sur le résultat                                                                                                                                                                            | 96                             | 105          |
| Autres                                                                                                                                                                                                     | 4                              | 11           |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés</b> | <b>637</b>                     | <b>619</b>   |
| Créances                                                                                                                                                                                                   | 56                             | (7)          |
| Stocks                                                                                                                                                                                                     | (82)                           | (353)        |
| Impôts sur le résultat à recouvrer                                                                                                                                                                         | —                              | (2)          |
| Autres actifs courants                                                                                                                                                                                     | 9                              | 8            |
| Comptes créditeurs et charges à payer                                                                                                                                                                      | (40)                           | 9            |
| <b>Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie</b>                                                                                                                              | <b>(57)</b>                    | <b>(345)</b> |
| Intérêts versés                                                                                                                                                                                            | (85)                           | (68)         |
| Impôts sur le résultat payés                                                                                                                                                                               | (87)                           | (99)         |
| <b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>                                                                                                                                           | <b>408</b>                     | <b>107</b>   |

#### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont réduit les liquidités de 221 millions \$ en 2024, alors qu'elles les avaient augmentées de 151 millions \$ en 2023. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a émis 400 millions \$ de billets non garantis de premier rang (les « Billets »), emprunté 168 millions \$ (125 millions \$ US) aux termes de sa facilité de crédit agricole américain (« Prêt à Terme »), et a utilisé le produit net des Billets et du Prêt à terme pour rembourser 471 millions \$ d'emprunts aux termes de ses facilités de crédit rotatif non garanties, et rembourser 102 millions \$ (75 millions \$ US) de billets de premier rang non garantis émis à certains investisseurs américains. De plus, en 2024, la Société a affecté 62 millions \$ au remboursement d'obligations locatives, 63 millions \$ au versement de dividendes, conformément à sa politique d'affectation des capitaux, et 90 millions \$ au rachat d'actions. En 2023, la Société avait augmenté le montant net de ses emprunts aux termes de ses facilités de crédit de 394 millions \$ pour financer des investissements dans la croissance et accroître ses niveaux de stocks, rembourser des obligations locatives d'un montant de 50 millions \$ et remettre 195 millions \$ aux actionnaires.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement tirées de rubriques sélectionnées des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

| Flux de trésorerie liés aux activités de financement<br>(en millions \$) | Exercices clos les 31 décembre |            |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------|
|                                                                          | 2024                           | 2023       |
| Variation nette des facilités de crédit rotatif                          | (471)                          | 362        |
| Produit net tiré de la dette à long terme                                | 465                            | 32         |
| Remboursement des obligations locatives                                  | (62)                           | (50)       |
| Dividendes sur les actions ordinaires                                    | (63)                           | (53)       |
| Rachat d'actions ordinaires                                              | (90)                           | (142)      |
| Autres                                                                   | —                              | 2          |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>              | <b>(221)</b>                   | <b>151</b> |

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont réduit les liquidités de 137 millions \$ en 2024, en raison principalement de l'acquisition d'immobilisations corporelles, y compris de 34 millions \$ de dépenses en immobilisations de croissance pour la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics. En 2023, les activités d'investissement avaient totalisé 258 millions \$ et avaient consisté principalement en l'acquisition d'immobilisations corporelles, y compris de 60 millions \$ de dépenses en immobilisations de croissance pour la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, ainsi qu'en l'acquisition de la quasi-totalité des actifs d'IndusTREE Pole & Piling, LLC, Balfour Pole Co., LLC et Baldwin.

Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement tirées des tableaux consolidés des flux de trésorerie.

| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement<br>(en millions \$) | Exercices clos les 31 décembre |              |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|--------------|
|                                                                            | 2024                           | 2023         |
| Acquisition d'entreprises                                                  | (4)                            | (93)         |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                  | (132)                          | (155)        |
| Produit de l'assurance des biens                                           | 10                             | —            |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles                                | (11)                           | (10)         |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>              | <b>(137)</b>                   | <b>(258)</b> |

#### Obligations financières

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2024 :

| Obligations financières<br>(en millions \$)           | Valeur comptable | Flux monétaires contractuels | Moins de 1 an | Années 2 et 3 | Années 4 et 5 | Plus de 5 ans |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Comptes créditeurs et charges à payer                 | 180              | 180                          | 180           | —             | —             | —             |
| Obligations liées à la dette à long terme *           | 1 380            | 1 710                        | 62            | 299           | 686           | 663           |
| Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives * | 323              | 384                          | 74            | 128           | 65            | 117           |
| <b>Obligations financières</b>                        | <b>1 883</b>     | <b>2 274</b>                 | <b>316</b>    | <b>427</b>    | <b>751</b>    | <b>780</b>    |

\* Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2024.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2024, le capital-actions de la Société était constitué de 55 824 953 actions ordinaires émises et en circulation (56 866 712 au 31 décembre 2023).

Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

| Nombre d'actions                        | Exercice clos le 31 décembre 2024 |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|
| Solde au début de l'exercice            | 56 866 712                        |
| Actions ordinaires rachetées            | (1 078 577)                       |
| Options d'achat d'actions exercées      | 15 000                            |
| Régimes d'achat d'actions des employés  | 21 818                            |
| <b>Solde à la clôture de l'exercice</b> | <b>55 824 953</b>                 |

Au 25 février 2025, le capital-actions de la Société était constitué de 55 705 521 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2024, le nombre d'options en circulation et pouvant être exercées en vue d'acquiescer des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 5 000 (20 000 au 31 décembre 2023). Au 25 février 2025, le nombre d'options en circulation et pouvant être exercées était de 5 000.

## DIVIDENDES

Le conseil d'administration de la Société a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2024 :

| Date de déclaration | Date de clôture des registres | Date de paiement  | Montant du dividende |
|---------------------|-------------------------------|-------------------|----------------------|
|                     |                               |                   | \$                   |
| 28 février 2024     | 1 <sup>er</sup> avril 2024    | 19 avril 2024     | 0,28                 |
| 7 mai 2024          | 3 juin 2024                   | 21 juin 2024      | 0,28                 |
| 6 août 2024         | 3 septembre 2024              | 23 septembre 2024 | 0,28                 |
| 5 novembre 2024     | 2 décembre 2024               | 20 décembre 2024  | 0,28                 |

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de la stratégie d'affectation des capitaux de la Société. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans le futur.

## ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La Société ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les flux de trésorerie, la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société. La Société a également conclu un accord de dix ans pour l'achat de certificats d'énergie renouvelable pour un engagement total de huit millions \$ (2023 – nul).

La Société a émis des garanties totalisant 68 millions \$ au 31 décembre 2024 (48 millions \$ en 2023) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc comptabilisé aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets, les rejets d'effluents d'eaux usées et l'utilisation de pesticides antimicrobiens. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

a) Le 4 février 2025, la Société a modifié sa convention de crédit agricole américain dans le but de prolonger la durée de la facilité de crédit rotatif de 150 millions \$ US du 3 mars 2028 au 4 février 2030 et d'augmenter le niveau requis du ratio de la dette nette financée sur le BAIIA à 3,75 : 1,00.

b) Le 26 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,31 \$ par action ordinaire, payable le 18 avril 2025 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 1<sup>er</sup> avril 2025. Il s'agit d'un dividende admissible.

## RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est exposée à des risques et à des incertitudes qui, s'ils ne sont pas atténués de façon adéquate, pourraient avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière, ses résultats futurs, sa réputation, ainsi que sur le cours de ses actions ordinaires. Le conseil d'administration exige que la direction de la Société identifie et gère correctement les principaux risques liés aux activités de la Société. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour gérer, de manière continue, ses principaux risques et incertitudes et en atténuer les répercussions, mais elle ne peut garantir que ces efforts seront couronnés de succès.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle, ou que la Société considère actuellement comme non significatifs, peuvent également avoir une incidence importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats futurs.

### Risques liés aux activités d'exploitation

#### *Dépendance à l'égard de clients importants*

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ses clients importants pourrait entraîner une baisse substantielle de ses résultats. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les 10 plus importants clients de la Société ont représenté 40 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté 14 % des ventes totales et est associé à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, tandis que le deuxième client en importance a représenté 4 % des ventes totales et il est lié à la catégorie des traverses de chemin de fer.

#### *Disponibilité et coût des matières premières*

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles de l'approvisionnement et des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois à la Société en quantité suffisante. La gouvernance accrue de la gestion forestière pourrait aussi avoir une incidence sur l'approvisionnement en bois. Dans certaines régions, comme en Colombie-Britannique, au Canada, la Société s'est engagée à développer des relations d'affaires à long terme avec les communautés autochtones, mais rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir le bois disponible.

Il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources alternatives d'approvisionnement dans

l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. Certains fournisseurs pourraient également décider de réduire ou de mettre fin à la production de certains produits de préservation, tandis que des changements de législation pourraient nécessiter le recours à des produits de préservation différents de ceux utilisés jusqu'à maintenant. Bien que la Société ne fasse pas affaire avec des fournisseurs établis en Russie ou en Ukraine, une escalade de ce conflit pourrait aussi accentuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Un manque de disponibilité de produits forcerait la Société à évaluer des produits de substitution offerts à prix raisonnables et tout aussi sécuritaires, efficaces et acceptables pour les clients de la Société. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant, en identifiant et en sécurisant des ententes avec des fournisseurs et des produits de préservation alternatifs à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement en quantité suffisante de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits, ce qui, en retour, pourrait avoir des répercussions négatives sur les résultats d'exploitation de la Société.

Les pays imposent, modifient et suppriment des tarifs douaniers et d'autres restrictions commerciales en réponse à une variété de facteurs, y compris les conditions économiques et politiques mondiales et nationales. Dans ces circonstances, la Société ne peut prédire l'évolution future des tarifs douaniers ou d'autres restrictions commerciales ni quantifier leur impact. L'imposition de tarifs pourrait perturber les chaînes d'approvisionnement établies et accroître le coût des matières premières de la Société, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur ses résultats d'exploitation. Malgré le fait que plusieurs des ententes conclues par la Société avec ses clients prévoient des mécanismes d'indexation des prix de vente en fonction des fluctuations des coûts des matières premières et de certains indices des prix industriels, les répercussions sur les résultats d'exploitation de la Société seront influencées par sa capacité à répercuter les coûts liés aux tarifs douaniers et à les répercuter en temps opportun.

#### ***Perturbations opérationnelles***

Les activités de la Société pourraient être perturbées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. L'ampleur de l'incidence sur les résultats dépendra de certains facteurs, notamment la nature de la perturbation, sa durée et le lieu touché par l'événement perturbateur. Bien que la Société ait mis en place un plan de continuité des activités, et détienne des polices d'assurance pour atténuer l'impact de la plupart des événements catastrophiques, la survenance de perturbations des activités pourrait, entre autres, nuire à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société, augmenter ses coûts d'exploitation, rendre difficile, voire impossible, la fourniture de produits aux clients ou la réception de matières premières de la part de fournisseurs, ou nécessiter des dépenses importantes et un temps de récupération afin de reprendre pleinement ses activités.

#### ***Pandémie, épidémie ou éclosion de maladies infectieuses***

L'éclosion d'une maladie ou d'un virus pourrait créer une volatilité et une incertitude importantes, ainsi que des perturbations économiques, et pourrait empêcher les employés, les fournisseurs, les clients et les partenaires commerciaux de mener à bien leurs activités. Cela pourrait également amener les gouvernements du monde entier à adopter des mesures et des restrictions préventives d'urgence. Ces mesures et restrictions d'urgence pourraient perturber de façon importante les activités d'exploitation de la Société de même que celles de ses fournisseurs ou de ses clients, ce qui, en retour, pourrait avoir des répercussions négatives sur les activités commerciales, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

#### ***Changements climatiques***

Les effets des changements climatiques mondiaux augmentent la gravité et la fréquence des menaces naturelles qui pèsent sur les activités de la Société et pourraient entraîner une augmentation des frais d'exploitation et des coûts du capital. Parmi les risques climatiques les plus importants identifiés par la Société figurent: 1) l'augmentation des coûts à la suite de dommages causés à l'une ou plusieurs des installations ou à des équipements de la Société, ainsi qu'à ceux de ses fournisseurs et clients et 2) l'augmentation des temps d'arrêt de la production et des coûts en raison de changements à plus long terme des modèles climatiques, comme des vagues de chaleur chroniques. Les mesures prises pour atténuer les risques liés au climat comprennent des plans et des stratégies de continuité des activités et de reprise après sinistre. L'ampleur des effets des changements climatiques pourrait être imprévisible et, par conséquent, les plans de la Société pourraient ne pas réussir à atténuer les conséquences d'une catastrophe naturelle, ce qui pourrait avoir des

répercussions négatives sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Outre les risques physiques associés aux changements des conditions climatiques, les réponses des gouvernements à ces changements posent aussi un risque. Les effets des changements climatiques à l'échelle mondiale, y compris le respect de la réglementation en constante évolution sur les changements climatiques et la transition vers une économie à faible émission de carbone, pourraient nécessiter des dépenses importantes, entraîner une hausse des coûts d'exploitation et une réduction de la disponibilité de la fibre, étant donné que les terres récoltables pourraient être mises en réserve pour l'atténuation des émissions de carbone et les compensations.

#### ***Mise en œuvre d'initiatives et de normes environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)***

Les attentes à l'égard d'une mise en œuvre rapide d'initiatives liées aux considérations ESG sont de plus en plus élevées. Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer sa performance en matière de développement durable, la Société a élaboré une stratégie ESG à l'échelle de l'organisation qui contient certains objectifs et cibles. Ces objectifs et cibles reflètent les plans et aspirations actuels de la Société, sont fondés sur les données et estimations disponibles, et il n'est pas garanti que la Société sera en mesure de les atteindre. Le défaut de mettre à jour, d'accomplir ou de suivre correctement ces objectifs et cibles et d'en rendre compte en temps opportun, voire pas du tout, pourrait nuire à sa position concurrentielle et poser un risque pour la réputation et la conduite des affaires de la Société.

Les nouvelles réglementations et normes ESG peuvent également accroître les obligations de la Société en matière de divulgation et d'information à fournir. Le défaut de mettre en œuvre une collecte de données détaillée et éprouvée ainsi que des processus d'analyse dotés de contrôles efficaces pour se conformer aux réglementations et aux attentes des parties prenantes, pourrait avoir des répercussions sur la capacité de la Société de fournir des informations exactes, complètes, fiables et en temps opportun.

#### ***Dépendance à l'égard du personnel clé***

La haute direction de la Société et d'autres employés clés possèdent une vaste expérience de l'industrie, ainsi que des activités de l'entreprise, de ses fournisseurs, de ses produits et de ses clients. La perte de connaissances et d'expertise au sein de la haute direction à la suite du départ d'un ou de plusieurs membres de l'équipe de direction principale, ou encore le départ d'employés clés possédant des connaissances en ingénierie, en foresterie, dans le traitement du bois et dans d'autres domaines spécialisés pourrait nuire à la capacité de la Société à développer et à poursuivre ses stratégies commerciales, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

#### ***Recrutement, rétention et gestion d'une main-d'œuvre qualifiée***

La capacité de la Société à préserver et renforcer son rendement et à continuer à générer une croissance forte et durable est tributaire, dans une large mesure, de sa capacité à recruter, à développer et à conserver du personnel clé, à élaborer des stratégies judicieuses de succession, ainsi qu'à maintenir de bonnes relations avec ses employés. Les tendances sociales et démographiques, ainsi que les changements dans les modes de vie et les attentes des employés, peuvent compliquer l'embauche et la rétention du personnel. De la difficulté à attirer des employés qualifiés et à conserver une expertise interne précieuse, ou encore des arrêts de travail, pourraient entraîner des perturbations des activités d'exploitation ou engendrer des augmentations de coûts.

#### ***Cybersécurité et protection des données***

La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques de façon sécuritaire dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré ses systèmes et ses contrôles en matière de sécurité, ainsi que ceux de ses fournisseurs tiers, l'infrastructure et les technologies de l'information de la Société peuvent être vulnérables aux cyberincidents. Les cybermenaces varient en termes de techniques et de sources (y compris par l'utilisation des technologies émergentes d'intelligence artificielle), sont persistantes et sont de plus en plus ciblées et difficiles à détecter et à prévenir. Les cyberattaques et les atteintes à la sécurité des données peuvent comprendre des tentatives non autorisées d'accès, de désactivation, de modification inappropriée ou de dégradation des systèmes de technologie de l'information, des réseaux et des sites Web de la Société, l'introduction de virus informatiques et d'autres

codes malveillants, ainsi que des courriels frauduleux d'hameçonnage visant à détourner des données et de l'information ou à installer des logiciels malveillants sur les ordinateurs des utilisateurs. Toute violation de ce type pourrait entraîner des perturbations opérationnelles et des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles qui pourraient exposer la Société à des litiges et avoir des répercussions négatives sur sa réputation ou un impact négatif sur ses clients ou ses fournisseurs. Pour limiter les risques d'incidents susceptibles d'affecter la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a mis en place des politiques, des procédures et des contrôles techniques en matière de sécurité de l'information et fait régulièrement appel à un tiers pour évaluer la maturité de son programme de sécurité de l'information par rapport au cadre de cybersécurité du *National Institute of Standards and Technology* (« NIST »). Tous les employés reçoivent une formation de sensibilisation à la sécurité, y compris la communication des processus de signalement d'incidents de sécurité potentiels. La Société dispose d'un plan d'intervention en cas d'incident de cybersécurité qui fournit un cadre documenté pour la gestion des incidents graves liés à la sécurité et à la protection des renseignements personnels, et facilite la coordination entre différentes parties au sein de la Société ainsi qu'avec des experts externes au besoin. La Société a aussi mis en place des procédures pour déterminer l'importance potentielle d'un incident de cybersécurité. Ces procédures comprennent des protocoles de signalement à notre conseil d'administration et une surveillance par ce dernier. La Société effectue régulièrement des simulations et des exercices tant au niveau technique qu'au niveau de la direction. De telles mesures peuvent ne pas être adéquates ou efficaces à prévenir, identifier ou atténuer les attaques de pirates informatiques ou des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations susceptibles de causer des dommages et d'avoir des répercussions négatives sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la Société utilise des systèmes de technologies de l'information dans ses opérations et toute interruption de ces systèmes pourrait créer des perturbations aux opérations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

#### **Implémentation d'un progiciel de gestion intégrée (« PGI »)**

La Société est en train de déployer un nouveau PGI. Un tel changement implique une planification approfondie, la transformation des processus actuels d'affaires et financiers, ainsi que des tests substantiels et une formation approfondie des employés. La Société a commencé le déploiement en 2021 avec pour objectif que le PGI soit pleinement opérationnel dans l'ensemble de l'organisation d'ici 2025. Au cours du processus de déploiement, la Société pourrait subir des perturbations des systèmes informatiques et des activités. Toute perturbation pourrait nuire à la capacité de la Société à traiter les transactions, à fournir des rapports précis, opportuns et fiables sur les résultats financiers et opérationnels ainsi qu'à évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. De plus, il est possible que le processus de déploiement du nouveau système dépasse les délais et le budget prévus et rien ne garantit que le système sera bénéfique dans la mesure prévue. La Société a adopté une approche progressive et estime qu'elle prend les mesures nécessaires, y compris le déploiement de ressources internes et externes, pour atténuer les risques liés à l'implémentation.

#### **Risques stratégiques**

##### **Conjoncture politique et économique**

Un changement négatif dans les conditions politiques ou une instabilité politique, incluant des troubles civils importants, des actes de guerre ou des activités terroristes, ainsi que des conditions économiques défavorables, pourraient toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui aurait des répercussions sur les coûts, les prix de vente et la demande pour ses produits, augmenterait les perturbations des chaînes d'approvisionnement et aurait une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ces événements pourraient également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

##### **Risque lié aux acquisitions**

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit d'acquérir d'autres entreprises lorsque ces transactions se justifient sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne

sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

#### **Risques financiers**

##### **Change**

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens mais une part importante de ses ventes, charges d'exploitation et dépenses en immobilisations est effectuée en dollars américains. Aux fins de l'information financière, tout changement de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours d'une période d'information financière donnée entraînerait des variations des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, qui pourraient être importantes.

##### **Taux d'intérêt**

La Société est exposée aux risques et aux fluctuations des taux d'intérêt. La Société maintient une combinaison de dettes à taux fixe et à taux variable et peut, le cas échéant, couvrir son exposition aux taux d'intérêt variables au moyen de divers instruments dérivés. Au 31 décembre 2024, 68 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur son endettement assujéti à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société.

##### **Disponibilité du crédit**

Les ententes régissant les facilités de crédit et les billets de premier rang de la Société comportent certaines clauses restrictives qui imposent des restrictions opérationnelles et financières et pourraient limiter la capacité de la Société à prendre part à des activités qui seraient dans son intérêt à long terme. De plus, une violation des clauses des facilités de crédit et des billets de premier rang risque d'entraîner un cas de défaut qui pourrait permettre aux prêteurs d'accélérer le remboursement de la dette. Le cas échéant, la Société pourrait devoir chercher à refinancer ses dettes, mais être incapable de le faire selon des modalités raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société serait limitée quant à la manière dont ses activités sont exercées ou être incapable de concurrencer efficacement ou de saisir de nouvelles possibilités d'affaires.

##### **Crédit des clients**

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

### **Assurance**

La Société maintient des polices d'assurance commerciale sur les biens et une assurance risques divers qui cadrent avec les pratiques courantes de l'industrie et le profil de risque particulier de la Société. Ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des montants autoassurés, des franchises, de la coassurance, des exclusions de couverture et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement, des pertes résultant de perturbations importantes dans ses installations de fabrication, des dommages aux relations qu'entretient la Société avec ses clients en raison de ces obligations ou perturbations, ainsi que des pertes pour la Société ou des tiers découlant de cyberattaques. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

### **Impôt des sociétés**

En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être acceptées par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. En outre, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examen par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

### **Risques juridiques et de conformité**

#### **Conformité environnementale**

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur :

- les rejets dans l'air;
- les rejets dans l'eau;
- les émissions de substances dangereuses et toxiques;
- la remise en état de sites contaminés; et
- l'utilisation de pesticides antimicrobiens autorisés aux États-Unis sous la loi fédérale relative aux insecticides, fongicides et raticides de réglementation de l'*Environmental Protection Agency* des États-Unis et au Canada sous l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et sa loi sur les produits antiparasitaires.

Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers inscriptions, licences, permis et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer pourrait engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des divers lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites ou sur des propriétés avoisinantes, même dans des circonstances où la Société n'a pas causé ni contribué d'une quelconque manière à la contamination. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés pourraient être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

Une augmentation de l'activité réglementaire et la possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement, y compris les changements dans leur interprétation ou leur application, constituent d'autres facteurs de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements ou pourraient modifier la disponibilité ou les prix de certains produits tels que les produits de préservation achetés et utilisés par la Société.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l'environnement ou pratiques courantes de l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées, que la Société respecte toutes les lois et réglementations en vigueur et que la Société ne soit pas tenue responsable.

#### **Lois et règlements sur la protection des renseignements personnels**

La Société recueille, traite et stocke des informations exclusives sur ses activités et des renseignements personnels sur ses employés, ses clients et ses fournisseurs. La Société est soumise à de nombreux lois et règlements visant à protéger les informations, comme la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques du Canada et des lois équivalentes essentiellement similaires au niveau des provinces et des états, notamment la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels au Québec et la loi californienne sur la protection de la vie privée des consommateurs (*California Consumer Privacy Act*). Les lois et règlements relatifs à la protection des renseignements personnels sont de plus en plus nombreux et complexes et sont adoptés et modifiés plus fréquemment, ce qui entraîne un risque accru de conformité réglementaire et des coûts plus élevés pour prévenir les événements liés aux données confidentielles. Les sanctions financières potentielles en cas de non-respect de ces lois et règlements ont considérablement augmenté. Toute atteinte à la sécurité, toute utilisation inappropriée et tout autre type d'accès non autorisé ou de détournement de ces renseignements pourraient non seulement entraîner des sanctions réglementaires, des audits ou des enquêtes par divers organismes gouvernementaux concernant le respect des lois applicables, mais aussi exposer la Société à un risque d'atteinte à sa réputation.

#### **Litiges**

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties

qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'évaluer ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Bien que la conclusion ne puisse être prévue avec certitude, la Société fait régulièrement le point sur ces affaires et établit des provisions basées sur l'évaluation du résultat probable. Si l'évaluation du dénouement probable s'avérait inexacte, la Société pourrait ne pas avoir constitué les provisions nécessaires pour cette perte, ce qui serait susceptible d'avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société et détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

## INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers risques. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

### Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à long terme. Au 31 décembre 2024, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 252 millions \$ (175 millions \$ US) et dont les dates d'échéance sont décembre 2026 et juin 2028. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2024, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 68 % et 32 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (46 % et 54 %, respectivement, au 31 décembre 2023).

### Gestion des risques liés aux taux de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la Société est perçue ou libellée dans la monnaie fonctionnelle des unités d'exploitation opérant sur les marchés où elle exerce des activités. Par conséquent, la sensibilité de la Société aux variations des taux de change est limitée sur le plan économique. La principale source de risque de change de la Société réside dans les transactions commerciales des activités canadiennes libellées en dollars américains. L'objectif de la Société en matière de gestion du risque de change est de minimiser son exposition aux flux de trésorerie et aux opérations en devises étrangères, en transigeant avec des tiers dans la monnaie fonctionnelle des unités d'exploitation dans la mesure du possible et par le recours à des contrats de change à terme. Au 31 décembre 2024, la Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur.

## CONVENTIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les conventions comptables significatives utilisées par la Société ainsi que les estimations comptables et jugements critiques sont respectivement décrits à la Note 2 et à la Note 3 des états financiers consolidés audités aux 31 décembre 2024 et 2023.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux normes comptables IFRS.

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux normes comptables IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés de l'actif et du passif ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur le montant des ventes et des charges comptabilisées au cours de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill et la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le contexte d'une acquisition. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges et le taux d'actualisation. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

### Normes comptables annoncées, mais non encore adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de modifications de normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ou par la suite. La Société évalue actuellement l'impact de ces nouvelles normes ou modifications sur ses états financiers consolidés.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, la conception et l'efficacité opérationnelle des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2024, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux normes comptables IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société, avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2024.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

## **CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Stella-Jones Inc. a adopté une approche progressive dans le cadre de sa migration vers un nouveau PGI. Afin de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière appropriés dans les catégories de produits qui ont migré vers le nouveau PGI, des changements pertinents ont été apportés.

Il n'y a eu aucune autre modification des CIIF durant la période s'échelonnant du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 31 décembre 2024 ayant eu une incidence importante, ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF de la Société.

Le 26 février 2025

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023  
(en millions de dollars canadiens)





**Stella-Jones Inc.**

**États financiers consolidés**

**31 décembre 2024 et 2023**

## **Stella-Jones Inc.**

États financiers consolidés

---

Le 31 décembre 2024 et 2023

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board*. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers consolidés et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

*(s) Éric Vachon*

Éric Vachon, CPA  
Le président et chef de la direction

Saint-Laurent (Québec)  
Le 26 février 2025

*(s) Silvana Travaglini*

Silvana Travaglini, CPA  
La première vice-présidente et chef des finances



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Stella-Jones inc.

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca\_montreal\_main\_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

#### Question clé de l'audit

#### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

##### Exactitude et existence des stocks

*Se référer à la note 2, Conventions comptables significatives, et à la note 6, Stocks, des états financiers consolidés.*

Les stocks de la Société totalisaient 1 759 millions de dollars au 31 décembre 2024. Les stocks détenus à l'échelle de son réseau en Amérique du Nord sont constitués de matières premières et de produits finis. Les matières premières sont évaluées au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et les autres coûts directs ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des stocks et du grand nombre d'emplacements pour les stocks à l'échelle du réseau de la Société, ainsi que de l'effort d'audit qui a été requis pour tester le solde des stocks.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles relatifs au rapprochement des factures, des bons de commande et des documents de réception.
- Pour des emplacements choisis où la direction a procédé à un comptage des stocks, avant la date de clôture de l'exercice, observer les procédures de comptage des stocks et effectuer des comptages par sondages indépendants pour un échantillon d'articles des stocks.
- Tester le mouvement des stocks durant la période intercalaire entre la date de comptage et la date de clôture de l'exercice.
- Tester un échantillon d'achats de matières premières et effectuer les rapprochements avec les documents sources, selon le cas.
- Pour un échantillon d'articles des stocks de matières premières et de produits finis, recalculer le coût moyen pondéré.
- Pour un échantillon de produits finis, tester le coût des matières transférées des matières premières aux produits finis, en vérifiant la concordance du coût transféré avec le coût de possession des articles précédemment classés dans les matières premières.

### Question clé de l'audit

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Tester la répartition des autres coûts directs standards attribués aux produits finis au cours de l'exercice, en comparant les autres coûts directs standards d'un échantillon de produits finis avec la liste des coûts directs standards.
- Pour une partie des articles en stocks, tester le caractère raisonnable de la répartition des coûts de fabrication indirects à la fin de l'exercice en la comparant à la répartition de l'exercice précédent.
- Évaluer si les écarts liés aux autres coûts directs et indirects standards de fabrication devaient être capitalisés dans les produits finis afin d'estimer le coût réel.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons pas ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gregory Tremellen.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal (Québec)  
Le 26 février 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119714

## Stella-Jones Inc.

États consolidés de la situation financière  
Aux 31 décembre 2024 et 2023

(en millions de dollars canadiens)

|                                                               | Note | 2024         | 2023         |
|---------------------------------------------------------------|------|--------------|--------------|
| <b>Actif</b>                                                  |      |              |              |
| <b>Actif courant</b>                                          |      |              |              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                       |      | 50           | —            |
| Créances                                                      | 5    | 277          | 308          |
| Stocks                                                        | 6    | 1 759        | 1 580        |
| Impôts sur le résultat à recouvrer                            |      | 11           | 11           |
| Autres actifs courants                                        |      | 42           | 48           |
|                                                               |      | <u>2 139</u> | <u>1 947</u> |
| <b>Actif non courant</b>                                      |      |              |              |
| Immobilisations corporelles                                   | 7    | 1 048        | 906          |
| Actifs au titre du droit d'utilisation                        | 8    | 311          | 285          |
| Immobilisations incorporelles                                 | 9    | 170          | 169          |
| Goodwill                                                      | 9    | 406          | 375          |
| Instruments financiers dérivés                                | 19   | 21           | 21           |
| Autres actifs non courants                                    |      | 8            | 5            |
|                                                               |      | <u>4 103</u> | <u>3 708</u> |
| <b>Passif et capitaux propres</b>                             |      |              |              |
| <b>Passif courant</b>                                         |      |              |              |
| Comptes créditeurs et charges à payer                         | 10   | 180          | 204          |
| Revenus différés                                              |      | 17           | —            |
| Partie courante de la dette à long terme                      | 11   | 1            | 100          |
| Partie courante des obligations locatives                     | 8    | 64           | 54           |
| Partie courante des provisions et autres passifs non courants | 12   | 24           | 26           |
|                                                               |      | <u>286</u>   | <u>384</u>   |
| <b>Passif non courant</b>                                     |      |              |              |
| Dette à long terme                                            | 11   | 1 379        | 1 216        |
| Obligations locatives                                         | 8    | 259          | 240          |
| Passifs d'impôt différé                                       | 16   | 197          | 175          |
| Provisions et autres passifs non courants                     | 12   | 37           | 31           |
| Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi     | 17   | 4            | 10           |
|                                                               |      | <u>2 162</u> | <u>2 056</u> |
| <b>Capitaux propres</b>                                       |      |              |              |
| Capital-actions                                               | 14   | 188          | 189          |
| Résultats non distribués                                      |      | 1 498        | 1 329        |
| Cumul des autres éléments du résultat global                  |      | 255          | 134          |
|                                                               |      | <u>1 941</u> | <u>1 652</u> |
|                                                               |      | <u>4 103</u> | <u>3 708</u> |
| Engagements et éventualités                                   | 18   |              |              |
| Événements postérieurs à la date de clôture                   | 23   |              |              |

Approuvé par le Conseil,

(s) Katherine A. Lehman  
Katherine A. Lehman  
Administratrice

(s) Karen Laflamme  
Karen Laflamme, FCPA, ASC  
Administratrice

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres  
Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(en millions de dollars canadiens)

|                                                           | Capital-<br>actions | Résultats<br>non<br>distribués | Impact de la<br>conversion<br>de devises<br>étrangères | Cumul des autres éléments du résultat global                                                                  |                                                                        | Total | Capitaux<br>propres |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------|
|                                                           |                     |                                |                                                        | Conversion<br>des dettes à<br>long terme<br>designées<br>comme<br>couverture<br>d'un<br>investissement<br>net | Gains sur<br>couverture<br>de flux de<br>trésorerie<br>non<br>réalisés |       |                     |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>               | 189                 | 1 329                          | 224                                                    | (105)                                                                                                         | 15                                                                     | 134   | 1 652               |
| <b>Résultat global</b>                                    |                     |                                |                                                        |                                                                                                               |                                                                        |       |                     |
| Résultat net                                              | —                   | 319                            | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                      | —     | 319                 |
| Autres éléments du résultat global                        | —                   | 1                              | 143                                                    | (22)                                                                                                          | —                                                                      | 121   | 122                 |
| <b>Résultat global</b>                                    | —                   | 320                            | 143                                                    | (22)                                                                                                          | —                                                                      | 121   | 441                 |
| Dividendes sur les actions ordinaires                     |                     |                                |                                                        |                                                                                                               |                                                                        |       |                     |
|                                                           | —                   | (63)                           | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                      | —     | (63)                |
| Options d'achat d'actions exercées                        |                     |                                |                                                        |                                                                                                               |                                                                        |       |                     |
|                                                           | 1                   | —                              | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                      | —     | 1                   |
| Régimes d'achat d'actions des employés                    |                     |                                |                                                        |                                                                                                               |                                                                        |       |                     |
|                                                           | 2                   | —                              | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                      | —     | 2                   |
| Rachat d'actions ordinaires incluant les impôts (note 14) |                     |                                |                                                        |                                                                                                               |                                                                        |       |                     |
|                                                           | (4)                 | (88)                           | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                      | —     | (92)                |
|                                                           | (1)                 | (151)                          | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                      | —     | (152)               |
| <b>Solde au 31 décembre 2024</b>                          | 188                 | 1 498                          | 367                                                    | (127)                                                                                                         | 15                                                                     | 255   | 1 941               |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Stella-Jones Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(en millions de dollars canadiens)

|                                             | Cumul des autres éléments du résultat global |                                |                                                        |                                                                                                               |                                                                                    |       |                     |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------|
|                                             | Capital-<br>actions                          | Résultats<br>non<br>distribués | Impact de la<br>conversion<br>de devises<br>étrangères | Conversion<br>des dettes à<br>long terme<br>désignées<br>comme<br>couverture<br>d'un<br>investissement<br>net | Gains<br>(pertes) sur<br>couverture<br>de flux de<br>trésorerie<br>non<br>réalisés | Total | Capitaux<br>propres |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b> | 194                                          | 1 192                          | 261                                                    | (111)                                                                                                         | 21                                                                                 | 171   | 1 557               |
| <b>Résultat global</b>                      |                                              |                                |                                                        |                                                                                                               |                                                                                    |       |                     |
| Résultat net                                | —                                            | 326                            | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                                  | —     | 326                 |
| Autres éléments du résultat global          | —                                            | (2)                            | (37)                                                   | 6                                                                                                             | (6)                                                                                | (37)  | (39)                |
| <b>Résultat global</b>                      | —                                            | 324                            | (37)                                                   | 6                                                                                                             | (6)                                                                                | (37)  | 287                 |
| Dividendes sur les actions ordinaires       | —                                            | (53)                           | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                                  | —     | (53)                |
| Options d'achat d'actions exercées          | 1                                            | —                              | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                                  | —     | 1                   |
| Régimes d'achat d'actions des employés      | 2                                            | —                              | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                                  | —     | 2                   |
| Rachat d'actions ordinaires (note 14)       | (8)                                          | (134)                          | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                                  | —     | (142)               |
|                                             | (5)                                          | (187)                          | —                                                      | —                                                                                                             | —                                                                                  | —     | (192)               |
| <b>Solde au 31 décembre 2023</b>            | 189                                          | 1 329                          | 224                                                    | (105)                                                                                                         | 15                                                                                 | 134   | 1 652               |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action ordinaire)

|                                                                                      | Note | 2024  | 2023  |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|
| <b>Ventes</b>                                                                        |      | 3 469 | 3 319 |
| <b>Charges</b>                                                                       |      |       |       |
| Coût des ventes (incluant amortissement de 115 \$ (94 \$ en 2023))                   |      | 2 745 | 2 631 |
| Frais de vente et d'administration (incluant amortissement de 15 \$ (15 \$ en 2023)) |      | 206   | 181   |
| Autres pertes, montant net                                                           |      | 15    | 8     |
|                                                                                      | 15   | 2 966 | 2 820 |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                                       |      | 503   | 499   |
| <b>Charges financières</b>                                                           | 15   | 88    | 68    |
| <b>Résultat avant impôts</b>                                                         |      | 415   | 431   |
| <b>Charge d'impôts sur le résultat</b>                                               |      |       |       |
| Exigibles                                                                            | 16   | 86    | 83    |
| Différés                                                                             | 16   | 10    | 22    |
|                                                                                      |      | 96    | 105   |
| <b>Résultat net</b>                                                                  |      | 319   | 326   |
| <b>Résultat de base et dilué par action ordinaire</b>                                | 14   | 5,66  | 5,62  |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Stella-Jones Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(en millions de dollars canadiens)

|                                                                                                                                                      | 2024 | 2023 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| <b>Résultat net</b>                                                                                                                                  | 319  | 326  |
| <b>Autres éléments du résultat global</b>                                                                                                            |      |      |
| <b>Éléments qui pourraient être subséquentement reclassés au résultat net</b>                                                                        |      |      |
| Gains (pertes) relatifs à la conversion des états financiers des établissements étrangers                                                            | 143  | (37) |
| (Pertes) gains relatifs à la conversion des dettes à long terme désignées comme couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers | (22) | 6    |
| Variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie                                                 | —    | (8)  |
| Impôts sur la variation de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie                                   | —    | 2    |
| <b>Éléments qui ne seront pas subséquentement reclassés au résultat net</b>                                                                          |      |      |
| Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi                                                    | 1    | (2)  |
|                                                                                                                                                      | 122  | (39) |
| <b>Résultat global</b>                                                                                                                               | 441  | 287  |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Stella-Jones Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023

(en millions de dollars canadiens)

|                                                                                                 | Note | 2024  | 2023  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux</b>                                                              |      |       |       |
| <b>Activités d'exploitation</b>                                                                 |      |       |       |
| Résultat net                                                                                    |      | 319   | 326   |
| Ajustements pour                                                                                |      |       |       |
| Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles                                     | 7    | 46    | 40    |
| Dotation aux amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation                          | 8    | 66    | 53    |
| Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles                                   | 9    | 18    | 16    |
| Charges financières                                                                             | 15   | 88    | 68    |
| Charge d'impôts sur le résultat                                                                 | 16   | 96    | 105   |
| Autres                                                                                          |      | 4     | 11    |
|                                                                                                 |      | 637   | 619   |
| <b>Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie</b>                   |      |       |       |
| Créances                                                                                        |      | 56    | (7)   |
| Stocks                                                                                          |      | (82)  | (353) |
| Impôts sur le résultat à recouvrer                                                              |      | —     | (2)   |
| Autres actifs courants                                                                          |      | 9     | 8     |
| Comptes créditeurs et charges à payer                                                           |      | (40)  | 9     |
|                                                                                                 |      | (57)  | (345) |
| Intérêts versés                                                                                 |      | (85)  | (68)  |
| Impôts sur le résultat payés                                                                    |      | (87)  | (99)  |
|                                                                                                 |      | 408   | 107   |
| <b>Activités de financement</b>                                                                 |      |       |       |
| Variation nette des facilités de crédit rotatif                                                 | 11   | (471) | 362   |
| Produit de la dette à long terme                                                                | 11   | 568   | 33    |
| Remboursement de la dette à long terme                                                          | 11   | (103) | (1)   |
| Remboursement des obligations locatives                                                         | 8    | (62)  | (50)  |
| Dividendes sur les actions ordinaires                                                           |      | (63)  | (53)  |
| Rachat d'actions ordinaires                                                                     | 14   | (90)  | (142) |
| Autres                                                                                          |      | —     | 2     |
|                                                                                                 |      | (221) | 151   |
| <b>Activités d'investissement</b>                                                               |      |       |       |
| Acquisition d'entreprises                                                                       | 4    | (4)   | (93)  |
| Acquisition d'immobilisations corporelles                                                       | 7    | (132) | (155) |
| Produit de l'assurance des biens                                                                |      | 10    | —     |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles                                                     | 9    | (11)  | (10)  |
|                                                                                                 |      | (137) | (258) |
| <b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b> |      | 50    | —     |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>                      |      | —     | —     |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>                       |      | 50    | —     |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 1 Nature des activités de la Société

Stella-Jones Inc. (avec ses filiales, à titre individuel ou collectif, la « Société ») est un chef de file nord-américain dans la fabrication de produits, axé sur le soutien aux infrastructures essentielles qui assurent la distribution et le transport d'électricité ainsi que l'exploitation et l'entretien des systèmes de transport ferroviaire. La Société fournit des poteaux en bois traité aux grandes sociétés de services publics d'électricité du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer et des poutres en bois traité aux exploitants nord-américains de chemin de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. La Société soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois d'œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle distribue auprès de détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. Une part importante de ce secteur d'activité consiste à desservir une clientèle canadienne par l'entremise de son réseau national de fabrication et de distribution. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100, boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

### 2 Conventions comptables significatives

#### Mode de présentation

La Société établit ses états consolidés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'*International Accounting Standards Board* (les « normes comptables IFRS »).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 26 février 2025.

#### Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de manière homogène les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Stella-Jones Inc. et des filiales que celle-ci contrôle. Tous les soldes et opérations entre ces entreprises ont été éliminés. Toutes les filiales consolidées sont détenues en propriété exclusive. Les filiales importantes comprises dans la structure juridique de la Société sont les suivantes :

| Filiale                               | Société mère                          | Pays de constitution |
|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------|
| Stella-Jones U.S. Holding Corporation | Stella-Jones Inc.                     | États-Unis           |
| Stella-Jones Corporation              | Stella-Jones U.S. Holding Corporation | États-Unis           |

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société ne détient plus le contrôle.

#### Acquisition d'entreprises

La Société comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des activités et des actifs acquis répondent à la définition d'une entreprise et que le contrôle est transféré à la Société. Afin de déterminer si l'ensemble donné des activités et des actifs constitue une entreprise, la Société évalue si l'ensemble des activités et des actifs acquis incluent, au minimum, des entrées et un process substantiel et si l'ensemble acquis a la capacité de contribuer à la création de sorties.

La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une entreprise consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs repris et de la participation émise par la Société. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels repris lors de l'acquisition d'une entreprise sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise et de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de l'entreprise acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net, comme profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses. Lorsque le règlement d'une partie de la contrepartie en espèces est différé, les montants payables dans le futur sont actualisés à leur valeur actuelle à la date de l'acquisition. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'emprunt marginal de la Société, soit le taux d'un emprunt semblable pouvant être obtenu d'un financier indépendant selon des modalités comparables.

La contrepartie conditionnelle est classée dans les capitaux propres ou comme passif financier. Les montants classés comme passif financier sont réévalués ultérieurement à la juste valeur. Toute variation ultérieure de la juste valeur est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net.

Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque cela est nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

#### Conversion des monnaies étrangères

##### a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société. Tous les montants ont été arrondis au million le plus proche, sauf indication contraire.

##### b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière. Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique. Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant de la conversion sont généralement comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net ». Ils sont différés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global », s'ils sont relatifs à des couvertures de flux de trésorerie admissibles.

### c) Établissements étrangers

Les états financiers des opérations dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen mensuel de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les écarts de conversion sont comptabilisés dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ». Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'un établissement étranger sont considérés comme des actifs et passifs d'un établissement étranger et sont convertis au taux de l'état consolidé de la situation financière.

### d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion de passifs financiers désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les capitaux propres aux autres éléments du résultat global pour autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste « Autres pertes (gains), montant net ». Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement net étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net, car il fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

## Constatation des produits

La Société vend des produits en bois traité et non traité (les « Produits »), ainsi que des services de traitement du bois. Les revenus provenant de la vente de Produits sont comptabilisés lorsque la Société remplit une obligation de prestation en transférant un Produit promis à un client. Les Produits sont considérés transférés lorsque le client obtient le contrôle des Produits, soit aux installations de fabrication de la Société ou à l'établissement du client. On entend par contrôle des Produits la capacité de décider de l'utilisation des Produits et d'en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

La Société offre le traitement de produits du bois qui appartiennent à des tierces parties. Les revenus associés à ces services de traitement sont comptabilisés suivant le critère du moment précis, étant donné que les produits du bois doivent être traités rapidement.

Les ventes de Produits peuvent faire l'objet de ristournes sur volumes rétrospectives basées sur les ventes totales sur une période de 12 mois, sujettes à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix indiqué dans le contrat, déduction faite de l'estimation des ristournes. Les ristournes sont estimées et prévues en fonction de l'expérience considérable de la Société, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

probable qu'un renversement n'aura pas lieu. Un passif est comptabilisé pour les ristournes prévues en fonction des ventes réalisées jusqu'à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les ventes de Produits peuvent également faire l'objet de rabais rétrospectifs basés sur les ventes totales sur une période de 12 mois, sujets à certaines conditions contractuelles. Les revenus provenant de ces ventes sont comptabilisés en fonction du prix de vente moyen prévu pour la période donnée. Les rabais sont estimés et prévus en fonction de l'expérience accumulée, au moyen de la méthode de la valeur attendue, et les revenus ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que les conditions contractuelles seront remplies. Le prix contractuel est facturé au client et un passif est comptabilisé aux fins d'ajustement au prix moyen.

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

## Créances

Les créances clients représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les créances clients sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans 12 mois ou moins. Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, par la suite, mesurées au coût amorti, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues.

## Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et les autres coûts directs ainsi que les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements et de la dépréciation. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ces parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

|                          | Durée d'utilité |
|--------------------------|-----------------|
| Immeubles                | de 7 à 60 ans   |
| Équipement de production | de 5 à 60 ans   |
| Matériel roulant         | de 3 à 20 ans   |
| Matériel de bureau       | de 2 à 10 ans   |

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### Charges financières

Les charges financières comprennent les dépenses d'intérêts sur la dette à long terme et autres frais financiers et les dépenses d'intérêts sur les obligations locatives. Les charges financières sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle elles sont engagées.

### Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles et comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et un passif à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation représentent le droit d'utiliser un actif sous-jacent pour la durée du contrat de location, et les passifs connexes représentent l'obligation d'effectuer les paiements de loyer découlant du contrat de location. Les actifs au titre du droit d'utilisation et les passifs connexes sont comptabilisés à la date de début du contrat de location en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyer sur la durée du contrat de location, actualisée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la Société. Les options de renouvellement et de résiliation sont incluses dans les modalités du contrat de location lorsqu'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées.

Les paiements de loyer comprennent les paiements fixes, y compris les paiements fixes en substance, le prix d'exercice en vertu d'une option d'achat que la Société est raisonnablement certaine d'exercer, les paiements de loyer dans une période de renouvellement facultative que la Société est raisonnablement certaine d'exercer et des pénalités pour résiliation anticipée d'un bail si la Société est raisonnablement certaine de résilier. Chaque paiement de loyer est réparti entre le passif et les charges financières. La composante intérêts des charges financières est imputée à l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date de début jusqu'à la fin de la durée du contrat de location, à moins qu'il existe une certitude raisonnable que la Société obtiendra la propriété d'ici la fin de la durée du contrat de location ou exercera l'option d'achat. Dans ce cas, l'actif au titre du droit d'utilisation sera amorti sur la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation, conformément à la méthode d'amortissement que la Société adopte pour les immobilisations corporelles. La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d'administration ».

La Société a choisi d'appliquer la mesure de simplification de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de locations à court terme dont la durée est inférieure à 12 mois et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements liés aux contrats de location à court terme et aux actifs de faible valeur sont imputés à l'état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

|                               | Mode                    | Durée d'utilité |
|-------------------------------|-------------------------|-----------------|
| Relations clients             | Amortissement linéaire  | 10 à 12 ans     |
| Relations clients             | Amortissement dégressif | 4 % à 20 %      |
| Progiciels                    | Amortissement linéaire  | 5 à 10 ans      |
| Enregistrement de la créosote | -                       | Indéterminée    |

Les coûts de développement qui sont directement attribuables à la conception, au développement, à la mise en œuvre et aux tests de produits progiciels identifiables sont comptabilisés comme progiciels si certains critères sont remplis, notamment la faisabilité technique, l'intention et la capacité de développer et d'utiliser le progiciel pour générer des avantages économiques futurs probables; sinon, ils sont passés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique qui ne satisfont pas aux critères de capitalisation sont passés en charges et comptabilisés à l'état consolidé du résultat net. Les coûts directement attribuables qui sont capitalisés comprennent les coûts liés aux progiciels et les coûts de développement des employés et des tierces parties.

La charge d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes » et au poste « Frais de vente et d'administration ».

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

### Goodwill

Le goodwill n'est pas amorti et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment lorsqu'il existe des indices d'une dépréciation possible. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou à des groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill. La Société définit les UGT comme étant soit les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois résidentiel - U.S., usines spécialisées dans le traitement du bois résidentiel - Canada, et les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer.

### Dépréciation

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances le justifient. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT).

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

---

coûts de la vente et de sa valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concernée).

Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

### Provisions

Les provisions relatives à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement est inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

#### *Obligations liées à la restauration de sites*

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

### Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat pour l'exercice correspond à l'impôt à payer sur le bénéfice imposable de l'exercice considéré selon le taux d'impôt applicable dans chaque pays, ajusté pour tenir compte de la variation des actifs et des passifs d'impôt différé attribuables aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt exigible est calculée en fonction des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère des bénéfices imposables. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est susceptible d'interprétation. La Société constitue au besoin des provisions en fonction des montants qu'elle s'attend à payer aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable, pour les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, un passif d'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale du goodwill. De

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

---

plus, un impôt différé n'est pas comptabilisé s'il est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice fiscal. L'impôt différé est déterminé au moyen des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que la Société disposera de montants imposables futurs auxquels les différences temporaires et pertes pourront être imputées.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé à l'état consolidé du résultat net, sauf s'il porte sur des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt est aussi comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

### Avantages postérieurs à l'emploi

#### *Régimes de retraite à prestations définies*

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, de l'indexation des salaires, de l'âge de retraite des employés et des taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante coût financier) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global. Ces montants sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés à l'état consolidé du résultat net des périodes suivantes.

#### *Autre programme d'avantages postérieurs à l'emploi*

La Société offre un programme d'avantages postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables émises par la direction. Les écarts actuariels découlant des écarts entre les résultats et les prévisions et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être reclassés à l'état consolidé du résultat net des périodes suivantes.

### Paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services d'employés et d'administrateurs non-membres de la direction en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie. La rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres comprend les

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

options sur actions et la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie inclut des unités d'actions incessibles (« UAI »), des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et des unités d'actions différées (« UAD »).

### *Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres*

La Société comptabilise les options sur actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions et la charge de rémunération correspondante est comptabilisée au surplus d'apport.

### *Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie*

La Société a des attributions à régler en trésorerie, soit des UAI, des UAR et des UAD qui sont initialement évaluées à la juste valeur au moyen d'un modèle d'évaluation des options. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net. La charge de rémunération est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits, en fonction de la juste valeur à la clôture de chaque période. Lorsque les UAI et UAR sont annulées en raison d'un manquement d'un employé de satisfaire aux conditions de service, les dépenses antérieurement comptabilisées en rapport avec ces unités sont renversées à la date de l'annulation.

## **Instruments financiers**

La Société comptabilise un actif financier ou un passif financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier.

### *Actifs financiers*

La Société classera les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de son modèle économique pour la gestion de l'actif financier et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Les trois catégories se définissent comme suit :

- a) Coût amorti – un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :
  - la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels; et
  - les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.
- b) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – les actifs financiers sont classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, lorsque ces flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.
- c) Juste valeur par le biais du résultat net – les actifs financiers dont la détention ne s'inscrit pas dans l'un des deux modèles économiques mentionnés aux points a) et b) sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Lorsque la Société change de modèle économique pour la gestion des actifs financiers, elle doit reclasser tous les actifs financiers touchés.

Les actifs financiers de la Société se composent de trésorerie et équivalents de trésorerie, de créances et d'instruments financiers dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances sont évalués au coût amorti.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés qui sont désignés comme instruments de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque la Société a transféré ses droits de recevoir des flux de trésorerie découlant de l'actif et la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif ou lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration.

Si un transfert d'une créance client entraîne la décomptabilisation de l'actif, le produit en trésorerie correspondant est classé à titre de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

### *Passifs financiers*

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont évalués au coût amorti. Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont réévalués à chaque date de clôture, et tout changement est comptabilisé dans le résultat net. Après la comptabilisation initiale, une entité ne peut reclasser aucun passif financier.

Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles auxquelles il est lié sont acquittées ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à échéance. Un passif financier est également décomptabilisé lorsque les termes contractuels sont modifiés et que les flux de trésorerie associés sont

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

---

substantiellement différents, ce qui entraîne la comptabilisation d'un nouveau passif financier à la juste valeur, basée sur les termes contractuels modifiés. La différence entre la valeur comptable du passif financier éteint et la considération payée est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

### Dépréciation

La Société évalue de façon prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée ne sera pas la même si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exige que les pertes de crédit attendues pour la durée de vie soient comptabilisées dès la comptabilisation initiale des créances.

### Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société envisage le recours à des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des entrées de trésorerie liées aux ventes en dollars américains. Elle envisage également des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur sa dette à long terme. A la désignation initiale d'une relation de couverture, la Société consigne une documentation structurée décrivant les objectifs en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture justifiant la transaction ainsi que la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert. Ces instruments financiers dérivés sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement à l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net ».

Lorsque des contrats à terme sont utilisés comme couverture de transactions prévues, la Société ne désigne généralement comme instrument de couverture que la variation de la juste valeur de l'élément prix au comptant du contrat à terme. Le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de l'élément prix au comptant de contrats à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. La variation de l'élément à terme du contrat qui est lié à l'élément couvert est comptabilisée aux capitaux propres, dans la réserve pour coûts de couverture dans les autres éléments du résultat global. Dans certains cas, la Société peut désigner comme instrument de couverture la totalité de la variation de la juste valeur du contrat à terme (y compris les points à terme). Dans ces cas, le gain ou la perte lié à la partie efficace de la variation de la juste valeur de la totalité du contrat à terme est comptabilisé aux capitaux propres, dans la réserve de couverture de flux de trésorerie. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont reclassés dans la période où l'élément couvert a une incidence sur le résultat net.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu ou résilié, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, tout gain ou perte cumulé différé et tout coût de couverture différé dans les capitaux propres à ce moment demeure dans les capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Si la Société ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, le gain ou la perte cumulé et les coûts de couverture différés qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres sont immédiatement reclassés à l'état consolidé du résultat net.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

---

### Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

### Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur de l'exploitation. Le principal décideur de l'exploitation, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

### Normes comptables non encore adoptées

Les modifications et la nouvelle norme suivantes ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et n'ont pas encore été adoptées lors de la préparation des états financiers consolidés.

#### Modifications des normes IFRS 9 et IFRS 7

En mai 2024, l'IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d'introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d'introduire des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

#### Présentation et informations à fournir dans les états financiers – IFRS 18

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplace IAS 1, Présentation des états financiers. IFRS 18 introduit trois types de nouvelles exigences visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux, dont le résultat d'exploitation;

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont présentés dans l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

### 3 Estimations comptables critiques et jugements importants

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux normes comptables IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill ainsi que la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'une acquisition d'entreprise. La direction fait également des estimations et des hypothèses dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, principalement en ce qui concerne les prévisions des ventes, les prévisions des marges et le taux d'actualisation. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

### 4 Acquisition d'entreprises

Le 14 juillet 2023, la Société a acquis des actifs de fabrication de poteaux de bois destinés aux sociétés de services publics de Baldwin Pole and Piling Company, Inc., Baldwin Pole Mississippi, LLC et Baldwin Pole & Piling, Iowa Corporation pour une contrepartie totale de 64 millions \$ (49 millions \$ US).

Tel que requis par norme IFRS 3, les justes valeurs provisoires ont été réévaluées à la lumière de l'information obtenue durant la période d'évaluation suivant l'acquisition. En 2024, la Société a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris relatifs à cette acquisition. La détermination finale des justes valeurs n'a requis aucun ajustement significatif aux évaluations préliminaires.

### 5 Créances

| (Montants en millions de dollars canadiens)           | 2024 | 2023 |
|-------------------------------------------------------|------|------|
| Créances clients                                      | 247  | 270  |
| Moins : Provision pour les pertes de crédit attendues | (1)  | —    |
| Créances clients                                      | 246  | 270  |
| Autres créances                                       | 31   | 38   |
|                                                       | 277  | 308  |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

| (Montants en millions de dollars canadiens) | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------------|------|------|
| Courantes                                   | 202  | 191  |
| En souffrance - de 1 à 30 jours             | 17   | 42   |
| En souffrance - de 31 à 60 jours            | 9    | 14   |
| En souffrance - de plus de 60 jours         | 19   | 23   |
|                                             | 247  | 270  |

Dans le cours normal des affaires, la Société a conclu, avec certaines institutions financières, des facilités qui lui permettent de vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles aux institutions financières concernées.

### 6 Stocks

| (Montants en millions de dollars canadiens) | 2024  | 2023  |
|---------------------------------------------|-------|-------|
| Matières premières                          | 1 047 | 988   |
| Produits finis                              | 712   | 592   |
|                                             | 1 759 | 1 580 |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 7 Immobilisations corporelles

| (Montants en millions de dollars canadiens)     | Terrains  | Immeubles  | Équipement de production | Matériel roulant | Autres   | Total        |
|-------------------------------------------------|-----------|------------|--------------------------|------------------|----------|--------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>           |           |            |                          |                  |          |              |
| Coût                                            | 68        | 179        | 681                      | 35               | 18       | 981          |
| Cumul des amortissements                        | —         | (39)       | (156)                    | (19)             | (12)     | (226)        |
| <b>Valeur comptable nette</b>                   | <b>68</b> | <b>140</b> | <b>525</b>               | <b>16</b>        | <b>6</b> | <b>755</b>   |
| <b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023</b> |           |            |                          |                  |          |              |
| Valeur comptable nette d'ouverture              | 68        | 140        | 525                      | 16               | 6        | 755          |
| Acquisition d'entreprises                       | 5         | 9          | 43                       | 6                | —        | 63           |
| Entrées                                         | 3         | 21         | 124                      | 5                | 1        | 154          |
| Sorties / dépréciation                          | —         | (2)        | (9)                      | (1)              | —        | (12)         |
| Dotations aux amortissements                    | —         | (6)        | (28)                     | (5)              | (1)      | (40)         |
| Écarts de change                                | —         | (3)        | (11)                     | —                | —        | (14)         |
| <b>Valeur comptable nette de clôture</b>        | <b>76</b> | <b>159</b> | <b>644</b>               | <b>21</b>        | <b>6</b> | <b>906</b>   |
| <b>Au 31 décembre 2023</b>                      |           |            |                          |                  |          |              |
| Coût                                            | 76        | 202        | 823                      | 44               | 19       | 1 164        |
| Cumul des amortissements                        | —         | (43)       | (179)                    | (23)             | (13)     | (258)        |
| <b>Valeur comptable nette</b>                   | <b>76</b> | <b>159</b> | <b>644</b>               | <b>21</b>        | <b>6</b> | <b>906</b>   |
| <b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024</b> |           |            |                          |                  |          |              |
| Valeur comptable nette d'ouverture              | 76        | 159        | 644                      | 21               | 6        | 906          |
| Entrées                                         | 3         | 44         | 83                       | 4                | —        | 134          |
| Sorties / dépréciation                          | —         | —          | (4)                      | (1)              | —        | (5)          |
| Reclassification entre catégories               | —         | 4          | (4)                      | —                | —        | —            |
| Dotations aux amortissements                    | —         | (7)        | (33)                     | (5)              | (1)      | (46)         |
| Écarts de change                                | 4         | 11         | 43                       | 1                | —        | 59           |
| <b>Valeur comptable nette de clôture</b>        | <b>83</b> | <b>211</b> | <b>729</b>               | <b>20</b>        | <b>5</b> | <b>1 048</b> |
| <b>Au 31 décembre 2024</b>                      |           |            |                          |                  |          |              |
| Coût                                            | 83        | 265        | 950                      | 48               | 19       | 1 365        |
| Cumul des amortissements                        | —         | (54)       | (221)                    | (28)             | (14)     | (317)        |
| <b>Valeur comptable nette</b>                   | <b>83</b> | <b>211</b> | <b>729</b>               | <b>20</b>        | <b>5</b> | <b>1 048</b> |

Au 31 décembre 2024, 10 millions \$ sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer pour les acquisitions d'immobilisations corporelles (huit millions \$ au 31 décembre 2023).

Au 31 décembre 2024, 110 millions \$ (immeubles – 51 millions \$ et équipement de production – 59 millions \$) d'immobilisations corporelles sont en cours de construction et ne sont pas encore soumis à amortissement (95 millions \$ au 31 décembre 2023 (immeubles – 22 millions \$ et équipement de production – 73 millions \$)).

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 8 Contrats de location

L'état consolidé de la situation financière présente les montants suivants, en relation aux contrats de location :

| (Montants en millions de dollars canadiens)   | 2024       | 2023       |
|-----------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Actifs au titre du droit d'utilisation</b> |            |            |
| Matériel roulant                              | 245        | 227        |
| Terrains                                      | 62         | 54         |
| Autres actifs                                 | 4          | 4          |
|                                               | <b>311</b> | <b>285</b> |
| <b>Obligations locatives</b>                  |            |            |
| Obligations locatives courantes               | 64         | 54         |
| Obligations locatives non courantes           | 259        | 240        |
|                                               | <b>323</b> | <b>294</b> |

Le tableau qui suit présente un rapprochement des actifs au titre du droit d'utilisation, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

| (Montants en millions de dollars canadiens) | Matériel roulant | Terrains  | Autres actifs | Total      |
|---------------------------------------------|------------------|-----------|---------------|------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>       |                  |           |               |            |
| Ajouts                                      | 128              | 28        | 4             | 160        |
| Résiliations                                | 145              | 32        | —             | 177        |
| Résiliations                                | (1)              | —         | —             | (1)        |
| Dotations aux amortissements                | (45)             | (6)       | (2)           | (53)       |
| Réévaluation                                | 4                | —         | 2             | 6          |
| Écarts de change                            | (4)              | —         | —             | (4)        |
| <b>Au 31 décembre 2023</b>                  | <b>227</b>       | <b>54</b> | <b>4</b>      | <b>285</b> |
| Ajouts                                      | 58               | 18        | —             | 76         |
| Résiliations                                | (1)              | (4)       | —             | (5)        |
| Dotations aux amortissements                | (56)             | (9)       | (1)           | (66)       |
| Réévaluation                                | —                | 1         | 1             | 2          |
| Écarts de change                            | 17               | 2         | —             | 19         |
| <b>Au 31 décembre 2024</b>                  | <b>245</b>       | <b>62</b> | <b>4</b>      | <b>311</b> |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Le tableau qui suit présente un rapprochement des obligations locatives, qui figurent dans les états consolidés de la situation financière, pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

### Obligations locatives

| (Montants en millions de dollars canadiens)             | Matériel roulant | Terrains | Autres actifs | Total |
|---------------------------------------------------------|------------------|----------|---------------|-------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>                   | 131              | 32       | 4             | 167   |
| Paiements exigibles aux termes des contrats de location | (49)             | (6)      | (2)           | (57)  |
| Charges financières                                     | 6                | 1        | —             | 7     |
| Ajouts                                                  | 145              | 32       | —             | 177   |
| Résiliations                                            | (1)              | —        | —             | (1)   |
| Réévaluation                                            | 4                | —        | 2             | 6     |
| Écarts de change                                        | (4)              | (1)      | —             | (5)   |
| <b>Au 31 décembre 2023</b>                              | 232              | 58       | 4             | 294   |
| Paiements exigibles aux termes des contrats de location | (62)             | (10)     | (1)           | (73)  |
| Charges financières                                     | 8                | 3        | —             | 11    |
| Ajouts                                                  | 58               | 18       | —             | 76    |
| Résiliations                                            | (1)              | (5)      | —             | (6)   |
| Réévaluation                                            | —                | 1        | 1             | 2     |
| Écarts de change                                        | 17               | 2        | —             | 19    |
| <b>Au 31 décembre 2024</b>                              | 252              | 67       | 4             | 323   |

La Société loue du matériel roulant (de l'équipement mobile, des véhicules routiers et des wagons de train), des terrains et d'autres actifs. Les contrats de location sont normalement conclus pour des périodes fixes de un à 10 ans et peuvent être assortis d'options de prolongation qui sont prises en compte s'il y a une certitude raisonnable que l'option sera exercée.

Les dispositions des contrats de location sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de conditions. Les contrats de location n'imposent pas d'engagements, mais les actifs loués ne peuvent pas être utilisés pour garantir des emprunts.

Un certain nombre de contrats de location conclus à l'échelle de la Société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces options visent à procurer la plus grande marge de manœuvre possible en matière de gestion de contrats. La majeure partie des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être exercées que par la Société, et non pas par le bailleur concerné.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 9 Immobilisations incorporelles et goodwill

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill se présente comme suit :

| (Montants en millions de dollars canadiens)     | Immobilisations incorporelles |                               |            |        |       | Goodwill |
|-------------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|------------|--------|-------|----------|
|                                                 | Relations clients             | Enregistrement de la créosote | Progiciels | Autres | Total |          |
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>           |                               |                               |            |        |       |          |
| Coût                                            | 178                           | 42                            | 51         | 17     | 288   | 369      |
| Cumul des amortissements                        | (93)                          | —                             | (13)       | (11)   | (117) | —        |
| <b>Valeur comptable nette</b>                   | 85                            | 42                            | 38         | 6      | 171   | 369      |
| <b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023</b> |                               |                               |            |        |       |          |
| Valeur comptable nette d'ouverture              | 85                            | 42                            | 38         | 6      | 171   | 369      |
| Acquisition d'entreprises                       | 7                             | —                             | —          | —      | 7     | 14       |
| Entrées                                         | —                             | —                             | 9          | 1      | 10    | —        |
| Dotations aux amortissements                    | (10)                          | —                             | (6)        | —      | (16)  | —        |
| Écarts de change                                | (2)                           | (1)                           | —          | —      | (3)   | (8)      |
| <b>Valeur comptable nette de clôture</b>        | 80                            | 41                            | 41         | 7      | 169   | 375      |
| <b>Au 31 décembre 2023</b>                      |                               |                               |            |        |       |          |
| Coût                                            | 181                           | 41                            | 61         | 18     | 301   | 375      |
| Cumul des amortissements                        | (101)                         | —                             | (20)       | (11)   | (132) | —        |
| <b>Valeur comptable nette</b>                   | 80                            | 41                            | 41         | 7      | 169   | 375      |
| <b>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024</b> |                               |                               |            |        |       |          |
| Valeur comptable nette d'ouverture              | 80                            | 41                            | 41         | 7      | 169   | 375      |
| Entrées                                         | —                             | —                             | 9          | 1      | 10    | —        |
| Dotations aux amortissements                    | (10)                          | —                             | (7)        | (1)    | (18)  | —        |
| Écarts de change                                | 6                             | 3                             | —          | —      | 9     | 31       |
| <b>Valeur comptable nette de clôture</b>        | 76                            | 44                            | 43         | 7      | 170   | 406      |
| <b>Au 31 décembre 2024</b>                      |                               |                               |            |        |       |          |
| Coût                                            | 195                           | 44                            | 67         | 19     | 325   | 406      |
| Cumul des amortissements                        | (119)                         | —                             | (24)       | (12)   | (155) | —        |
| <b>Valeur comptable nette</b>                   | 76                            | 44                            | 43         | 7      | 170   | 406      |

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations.

#### Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. L'évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, basée sur les données dans la technique d'évaluation utilisée. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des revenus et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans sont basées sur un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés et supposent des taux de deux pour cent pour une période indéfinie. Les projections de flux de trésorerie après impôt sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôt effectif de 8 %, basé sur des données antérieures et un coût moyen pondéré du capital au sein de l'industrie. Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'UGT des usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre résidentiel a été divisée en deux UGT : les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre résidentiel – États-Unis et les usines spécialisées dans le traitement du bois d'œuvre résidentiel – Canada. Le changement de structure de l'UGT a été effectué pour refléter les changements opérationnels apportés pour convertir les usines de fabrication multiproduits en usines de fabrication de produits uniques. Les chiffres comparatifs présentés dans le tableau ci-dessous ont été ajustés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

| UGT<br>(Montants en millions de dollars canadiens)                                                                                               | 2024 | 2023 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------|
| Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et du bois d'œuvre à usage résidentiel - États-Unis | 238  | 220  |
| Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer                                                                            | 162  | 149  |
| Usines spécialisées dans le traitement du bois résidentiel - Canada                                                                              | 6    | 6    |
|                                                                                                                                                  | 406  | 375  |

### Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

L'enregistrement de la créosote est la seule immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée. Cet enregistrement procure à la Société le droit de fabriquer et de vendre de la créosote à son usine de Memphis, au Tennessee. La politique d'approvisionnement de la créosote de la Société est de fabriquer une portion de ses besoins et d'acheter le reste sur le marché. Il en résulte que l'enregistrement de la créosote procure l'avantage de pouvoir fabriquer la créosote, ce qui est plus économique que d'acheter sur le marché.

La valeur recouvrable de l'enregistrement de la créosote repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des économies de coûts les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans sont basées sur un taux de croissance nul puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par des baisses de prix réelles). Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 11 %.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 10 Comptes créditeurs et charges à payer

| (Montants en millions de dollars canadiens) | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------------|------|------|
| Comptes fournisseurs et charges à payer     | 127  | 152  |
| Autres montants à payer                     | 53   | 52   |
|                                             | 180  | 204  |

### 11 Dette à long terme

| (Montants en millions de dollars canadiens)                                                                                     | Échéance  | 2024  | 2023  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------|-------|
| <b>Non garantis :</b>                                                                                                           |           |       |       |
| <b>Facilités de crédit rotatif</b> <sup>(a)(b)</sup>                                                                            | 2028-2029 | 295   | 750   |
| <b>Facilités de prêt à terme</b> <sup>(b)</sup>                                                                                 |           |       |       |
| 125 \$ US, taux variable basé sur le SOFR plus 1,725 %                                                                          | 2028      | 180   | 166   |
| 100 \$ US, taux fixes allant de 3,27 % à 4,47 %, avec des paiements trimestriels au titre de l'amortissement commençant en 2026 | 2029-2030 | 144   | 132   |
| 25 \$ US, taux fixe de 4,52 %                                                                                                   | 2029      | 36    | 33    |
| 150 \$ US (au 31 décembre 2023 – 25 \$ US), taux variable basé sur le SOFR plus marge applicable                                | 2030-2031 | 216   | 33    |
| <b>Billets de premier rang</b> <sup>(c)</sup>                                                                                   |           |       |       |
| 400 \$, taux fixe de 4,312 %                                                                                                    | 2031      | 400   | —     |
| 75 \$ US, taux fixe de 3,81 %                                                                                                   | 2027      | 108   | 99    |
| 75 \$ US, taux fixe de 3,54 %                                                                                                   | 2024      | —     | 99    |
| <b>Autre</b> <sup>(d)</sup>                                                                                                     |           | 3     | 4     |
|                                                                                                                                 |           | 1 382 | 1 316 |
| Frais de financement reportés                                                                                                   |           | (2)   | —     |
|                                                                                                                                 |           | 1 380 | 1 316 |
| Moins : Part courante de la dette à long terme                                                                                  |           | 1     | 100   |
|                                                                                                                                 |           | 1 379 | 1 216 |

a) Facilités de crédit syndiquées non garanties

La Société dispose de facilités de crédit non garanties avec un syndicat de prêteurs. Le 26 janvier 2024, la Société a modifié et mis à jour la septième convention de crédit syndiquée amendée et mise à jour dans le but, entre autres, i) d'augmenter le montant disponible aux termes de la facilité de crédit rotatif non garantie pour le faire passer de 400 millions \$ US à 600 millions \$ US ; ii) de séparer la facilité de crédit rotatif non garantie en deux tranches assorties des échéances suivantes : une tranche de 475 millions \$ US dont la date d'échéance est le 27 février 2028 et une tranche de 125 millions \$ US dont la date d'échéance est le 27 février 2026 ; iii) d'augmenter le niveau requis du ratio de la dette nette financée sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») à 3,75: 1,00 et iv) de remplacer le *Canadian Dollar Offered Rate* (« CDOR ») par le taux des opérations de pension à un jour (« CORRA »). Les avances de facilités de crédit rotatif effectuées avant cette modification ont continué d'appliquer le CDOR jusqu'à leur échéance. La convention de crédit syndiquée amendée inclut également un renouvellement de la disposition accordéon

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

existante qui permet à la Société d'augmenter le montant jusqu'à concurrence de 300 millions \$ US, sous réserve de l'approbation des prêteurs.

Le 20 décembre 2024, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit syndiquée davantage dans le but, entre autres, de regrouper en une seule facilité de crédit rotatif non garantie les deux tranches avec une date d'échéance au 20 décembre 2029 et de réinitialiser la disposition accordéon existante qui permet à la Société d'augmenter le montant jusqu'à concurrence de 400 millions \$ US, sous réserve de l'approbation des prêteurs.

Les avances aux termes des facilités de crédit syndiquées peuvent être obtenues sous la forme de prêts au taux préférentiel, de prêts CORRA, de prêts à taux de base américain, de prêts *Secured Overnight Financing Rate* (« SOFR ») et de lettres de crédit. L'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux prêts au taux préférentiel et aux prêts au taux de base en dollars américains varie entre 0,00 % et 1,25 % et l'ajustement à la hausse du taux d'intérêt applicable aux prêts CORRA et SOFR et aux frais relatifs aux lettres de crédit varie entre 1,00 % et 2,25 %, dans chaque cas basé sur un ratio de la dette nette financée sur le BAIIA de la Société.

Au 31 décembre 2024, en vertu des facilités de crédit syndiquées, les emprunts des entités canadiennes libellés en dollars américains représentaient 181 millions \$ (126 millions \$ US) et étaient désignés comme couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

### b) Facilités de crédit agricole de premier rang non garanties aux États-Unis

La Société a conclu une convention de crédit avec un syndicat de prêteurs au sein du système de crédit agricole (la « convention de crédit agricole américain ») en vertu de laquelle des facilités de crédit de premier rang non garanties d'un montant total pouvant atteindre 550 millions \$ US sont disponibles. La convention de crédit agricole américain prévoit une facilité de prêt à terme pouvant atteindre 400 millions \$ US (ou la « facilité de prêt à terme ») et une facilité de crédit rotatif de cinq ans pouvant atteindre 150 millions \$ US avec une date d'échéance au 3 mars 2028 (ou la « facilité de crédit rotatif »). La convention de crédit agricole américain prévoit également une option sans engagement permettant d'augmenter les facilités de crédit de premier rang non garanties jusqu'à un montant additionnel de 150 millions \$ US, sous réserve de certaines modalités et conditions.

Les taux d'intérêt aux termes de la facilité de crédit rotatif sont fondés, au gré de la Société, sur un taux variable qui s'appuie sur le SOFR ou sur un taux de base, dans chaque cas majoré d'une marge par rapport à l'indice. La marge applicable varie de 0,5 % à 1,25 % pour les prêts dont le taux est fondé sur le taux de base, et de 1,5 % à 2,25 % pour les prêts dont le taux est fondé sur le SOFR, dans chaque cas, basé sur le ratio de la dette nette sur le BAIIA de la Société.

Les facilités de crédit de premier rang non garanties ont été émises par un syndicat de prêteurs du système de crédit agricole et sont admissibles à des ristournes. Les ristournes représentent des distributions de profits par les prêteurs du système de crédit agricole, qui sont des coopératives tenues de distribuer les profits à leurs membres. Les ristournes, en espèces, sont reçues dans l'année suivant leur acquisition. Les ristournes futures sont tributaires des profits futurs des prêteurs du système de crédit agricole et sont distribuées au gré de chaque prêteur.

De temps à autre, la Société peut, à son gré, rembourser par anticipation les prêts aux termes de la facilité de crédit agricole des États-Unis, à l'exception des prêts à terme à taux fixe, sans aucune prime ni pénalité mais moyennant des frais de résiliation, le cas échéant. Si la totalité ou une partie d'un prêt à terme à taux fixe est remboursée par anticipation, une prime de remboursement par anticipation peut s'appliquer. Les sommes remboursées sur les prêts à terme ne peuvent être réempruntées ultérieurement. La Société peut

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

emprunter, rembourser et réemprunter des sommes en capital aux termes de la facilité de crédit rotatif jusqu'au 3 mars 2028.

### c) Billets de premier rang non garantis

Le 1<sup>er</sup> octobre 2024, la Société a réalisé un placement privé de billets non garantis de premier rang d'un montant total en capital de 400 millions \$ échéant le 1<sup>er</sup> octobre 2031 et portant intérêt au taux de 4,312 % par année, payable semestriellement jusqu'à l'échéance. Les billets constituent des obligations non garanties, de même rang que toutes les autres obligations non garanties et non subordonnées de la Société.

Le 17 janvier 2024, la Société a remboursé 75 millions \$ US de billets de premier rang non garantis, émis en vertu d'un placement privé avec certains investisseurs américains. Les billets de premier rang non garantis restants de 75 millions \$ US sont payables en un seul versement le 17 janvier 2027 et sont désignés comme couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

### d) Autre billet à payer

Un billet à payer de trois millions \$ (2 millions \$ US) aux termes de l'acquisition d'une entreprise est garanti par le terrain de l'usine de la Société à Pineville.

Afin de maintenir en place les facilités de crédit et le placement privé de billets de premier rang avec certains investisseurs américains, la Société doit respecter certains engagements de faire et de ne pas faire, certains engagements relatifs à l'information ainsi que des engagements financiers qui consistent en un ratio de la dette nette sur le BAIIA ne devant pas excéder 3,50: 1,00, un ratio de couverture des intérêts devant être égal ou supérieur à 3,00: 1,00 et un ratio d'endettement prioritaire sur fonds propres ne dépassant pas 15 %, qui sont évalués sur une base trimestrielle. Le niveau requis de ratio de la dette nette sur le BAIIA a été augmenté à 3,75: 1,00 après la clôture de l'exercice, à la suite de la modification de la convention de crédit agricole américain. Au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette, ses obligations de déclaration et ses ratios.

Les obligations de remboursement de la dette à long terme au 31 décembre 2024 se présentent comme suit :

| (Montants en millions de dollars canadiens) | Capital      |
|---------------------------------------------|--------------|
| 2025                                        | 1            |
| 2026                                        | 34           |
| 2027                                        | 144          |
| 2028                                        | 216          |
| 2029                                        | 367          |
| Par la suite                                | 620          |
|                                             | <u>1 382</u> |

La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 1 368 millions \$ au 31 décembre 2024 (1 298 millions \$ au 31 décembre 2023) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon les taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

Se reporter à la note 23 pour un résumé des événements postérieurs à la date de clôture.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 12 Provisions et autres passifs non courants

| (Montants en millions de dollars canadiens) | Provisions            |        |       | Autres passifs non courants                 |        |       | Grand total |
|---------------------------------------------|-----------------------|--------|-------|---------------------------------------------|--------|-------|-------------|
|                                             | Restauration de sites | Autres | Total | Régimes de paiements fondés sur des actions | Autres | Total |             |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b> | 18                    | 4      | 22    | 9                                           | 4      | 13    | 35          |
| Acquisition d'entreprises                   | 1                     | —      | 1     | —                                           | 7      | 7     | 8           |
| Entrées                                     | 8                     | —      | 8     | 15                                          | —      | 15    | 23          |
| Paiements                                   | (3)                   | (3)    | (6)   | (3)                                         | —      | (3)   | (9)         |
| <b>Solde au 31 décembre 2023</b>            | 24                    | 1      | 25    | 21                                          | 11     | 32    | 57          |
| Entrées                                     | 10                    | 1      | 11    | 14                                          | —      | 14    | 25          |
| Paiements                                   | (7)                   | (1)    | (8)   | (12)                                        | (4)    | (16)  | (24)        |
| Écarts de change                            | 1                     | —      | 1     | 1                                           | 1      | 2     | 3           |
| <b>Solde au 31 décembre 2024</b>            | 28                    | 1      | 29    | 24                                          | 8      | 32    | 61          |
| Partie courante                             | 9                     | 1      | 10    | 11                                          | 3      | 14    | 24          |
| Partie non courante                         | 19                    | —      | 19    | 13                                          | 5      | 18    | 37          |
|                                             | 28                    | 1      | 29    | 24                                          | 8      | 32    | 61          |

Les régimes de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie de la Société consistent en un régime d'unité d'actions incessibles, un régime d'unité d'actions liées au rendement et un régime d'actions différées.

*Unités d'actions incessibles (« UAI ») et unités d'actions liées au rendement (« UAR »)*

Dans le cadre du régime d'unités d'actions, des UAI et des UAR sont octroyées à certains hauts dirigeants et membres clés du personnel de la Société. Les UAI et les UAR donnent aux porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant la date d'acquisition, multiplié par un facteur de l'ordre de 0 % à 200 %, en fonction de l'atteinte des critères de performance et/ou des conditions du marché établis aux termes du régime, à condition que la personne soit toujours à l'emploi de la Société au moment de l'acquisition. Les UAI sont acquises au prorata sur une période allant jusqu'à trois ans et les UAR sont versées trois ans après la date d'octroi.

La variation des UAI en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s'établit comme suit :

|                                                     | 2024     | 2023     |
|-----------------------------------------------------|----------|----------|
| <b>UAI en circulation - ouverture de l'exercice</b> | 129 438  | 122 315  |
| Octroyées                                           | 118 688  | 65 479   |
| Acquises                                            | (90 508) | (47 966) |
| Annulées                                            | (1 462)  | (10 390) |
| <b>UAI en circulation - clôture de l'exercice</b>   | 156 156  | 129 438  |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

La variation des UAR en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s'établit comme suit :

|                                                     | 2024     | 2023     |
|-----------------------------------------------------|----------|----------|
| <b>UAR en circulation - ouverture de l'exercice</b> | 97 072   | 69 337   |
| Octroyées                                           | 59 348   | 38 517   |
| Coefficient de performance                          | 26 543   | —        |
| Acquises                                            | (53 086) | —        |
| Annulées                                            | (1 133)  | (10 782) |
| <b>UAR en circulation - clôture de l'exercice</b>   | 128 744  | 97 072   |

*Unités d'actions différées (« UAD »)*

Les UAD permettent aux administrateurs non-membres de la direction de recevoir un montant de participation minimum sous forme d'UAD et ils peuvent également choisir d'ajouter une portion de leurs honoraires à titre d'administrateur. Cette rémunération différée est par la suite convertie en UAD en se basant sur le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la TSX pendant les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de l'octroi des UAD à l'administrateur non-membre de la direction. Les UAD sont réglées en espèces seulement après qu'un administrateur non-membre de la direction cesse d'être un membre du conseil.

La variation des UAD en circulation, pour les exercices clos les 31 décembre, s'établit comme suit :

|                                                     | 2024   | 2023    |
|-----------------------------------------------------|--------|---------|
| <b>UAD en circulation - ouverture de l'exercice</b> | 59 365 | 44 333  |
| Octroyées                                           | 12 092 | 16 792  |
| Réglées                                             | —      | (1 760) |
| <b>UAD en circulation - clôture de l'exercice</b>   | 71 457 | 59 365  |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 13 Informations sur les flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente l'évolution des obligations liées aux activités de financement pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

| (Montants en millions de dollars canadiens) | Obligations liées aux activités de financement |                             |                       | Total   |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------|-----------------------|---------|
|                                             | Dette à long terme                             | Facilités de crédit rotatif | Obligations locatives |         |
| <b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b> | (547)                                          | (394)                       | (167)                 | (1 108) |
| Flux de trésorerie, nets                    | (32)                                           | (362)                       | 50                    | (344)   |
| Ajouts d'obligations locatives              | —                                              | —                           | (177)                 | (177)   |
| Autres variations sans effet de trésorerie  | —                                              | —                           | (5)                   | (5)     |
| Ajustements dus au taux de change           | 13                                             | 6                           | 5                     | 24      |
| <b>Solde au 31 décembre 2023</b>            | (566)                                          | (750)                       | (294)                 | (1 610) |
| Flux de trésorerie, nets                    | (463)                                          | 471                         | 62                    | 70      |
| Ajouts d'obligations locatives              | —                                              | —                           | (76)                  | (76)    |
| Autres variations sans effet de trésorerie  | —                                              | —                           | 4                     | 4       |
| Ajustements dus au taux de change           | (56)                                           | (16)                        | (19)                  | (91)    |
| <b>Solde au 31 décembre 2024</b>            | (1 085)                                        | (295)                       | (323)                 | (1 703) |

### 14 Capital-actions et résultat par action

Le tableau suivant présente le nombre d'actions ordinaires en circulation pour les exercices clos les 31 décembre:

|                                                                               | 2024        | 2023        |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture de l'exercice</b> | 56 866 712  | 59 115 959  |
| Rachat d'actions ordinaires                                                   | (1 078 577) | (2 286 484) |
| Régime d'options d'achats d'actions                                           | 15 000      | 10 000      |
| Régimes d'achat d'actions des employés                                        | 21 818      | 27 237      |
| <b>Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de l'exercice</b>  | 55 824 953  | 56 866 712  |

#### a) Capital-actions

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, pouvant être émises en série.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. Les actions ordinaires confèrent à leurs porteurs le droit d'être convoqués, d'assister et de voter à toutes les assemblées des actionnaires et de toucher des dividendes, sous réserve des droits prioritaires des actions privilégiées et de toutes

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

autres actions ayant un rang supérieur aux actions ordinaires. Aucune action privilégiée n'est émise actuellement.

#### b) Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Le 6 novembre 2023, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société de procéder à une OPR visant l'achat (« l'avis »), aux fins d'annulation, de jusqu'à 2 500 000 d'actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 14 novembre 2023 et se terminant le 13 novembre 2024, ce qui représente environ 5,0 % de ses actions ordinaires détenues par le public.

Le 5 novembre 2024, la TSX a accepté l'avis de la Société visant l'achat, aux fins d'annulation, de jusqu'à 2 500 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois commençant le 14 novembre 2024 et se terminant le 13 novembre 2025, ce qui représente environ 4,5 % des actions ordinaires en circulation.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a racheté aux fins d'annulation 1 078 577 actions ordinaires sous ses OPRs alors en vigueur (2 286 484 actions ordinaires durant l'exercice clos le 31 décembre 2023) pour une contrepartie totale de 90 millions \$ (142 millions \$ durant l'exercice clos le 31 décembre 2023), ce qui représente un prix moyen par action ordinaire de 83,43 \$ (61,89 \$ en 2023).

Au 31 décembre 2024, le capital-actions de la Société a été réduit de quatre millions \$ (huit millions \$ au 31 décembre 2023) et les résultats non distribués ont diminué de 88 millions \$ (134 millions \$ au 31 décembre 2023), incluant deux millions \$ d'impôts associés (néant au 31 décembre 2023).

#### c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil d'administration ou ce comité pourra déterminer.

Le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000. Chaque option peut être exercée durant une période déterminée par le conseil d'administration ou le comité et la durée de l'option ne pourra dépasser 10 ans. La Société n'a pas attribué d'option d'achat d'action depuis 2015. Les options en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2024 ont été accordées en novembre 2015 et expirent en 2025.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 15 000 actions ordinaires ont été émises suite à l'exercice d'options découlant des options sur actions octroyées en 2015 (31 décembre 2023 - 10 000). Les options ont été exercées au prix de l'option de 49,01 \$ par action.

Au 31 décembre 2024, le nombre d'options en circulation et pouvant être exercées afin d'acquérir des actions ordinaires en vertu du régime de la Société était de 5 000 (31 décembre 2023 - 20 000), à un prix moyen pondéré d'exercice de 49,01 \$ (31 décembre 2023 - 49,01 \$).

**Stella-Jones Inc.**

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

## d) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 300 000.

Les employés de la Société qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à 90 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2024, 12 786 actions ordinaires (17 024 en 2023) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen 70,26 \$ par action (55,18 \$ en 2023).

Les employés de la Société qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalant à 10 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2024, 9 032 actions ordinaires (10 213 en 2023) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 76,79 \$ par action (60,08 \$ en 2023).

## e) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

| (Montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par actions) | 2024    | 2023    |
|----------------------------------------------------------------------------|---------|---------|
| <b>Résultat net se rapportant aux actions ordinaires</b>                   | 319 \$  | 326 \$  |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*                  | 56 403  | 57 963  |
| Effet dilutif des options d'achat d'actions*                               | 4       | 6       |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*          | 56 407  | 57 969  |
| <b>Résultat de base et dilué par action ordinaire</b>                      | 5,66 \$ | 5,62 \$ |

\* Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

## f) Dividendes

En 2024, la Société a versé des dividendes de 63 millions \$ (53 millions \$ en 2023), soit des dividendes déclarés par action ordinaire de 1,12 \$ (0,92 \$ en 2023).

**Stella-Jones Inc.**

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

## 15 Classement des charges par nature

| (Montants en millions de dollars canadiens)       | 2024  | 2023  |
|---------------------------------------------------|-------|-------|
| Matières premières et consommables                | 2 119 | 2 065 |
| Charges au titre des avantages du personnel       | 329   | 305   |
| Frais de transport                                | 199   | 198   |
| Dotation aux amortissements                       | 130   | 109   |
| Charges engagées lors du processus de fabrication | 96    | 75    |
| Autres frais                                      | 93    | 68    |
|                                                   | 2 966 | 2 820 |

| (Montants en millions de dollars canadiens)        | 2024 | 2023 |
|----------------------------------------------------|------|------|
| <b>Charges au titre des avantages du personnel</b> |      |      |
| Traitements, salaires et avantages                 | 300  | 280  |
| Rémunération fondée sur des actions                | 14   | 13   |
| Charges au titre des prestations de retraite       | 2    | 2    |
| Régimes enregistrés de retraite collectifs         | 13   | 10   |
|                                                    | 329  | 305  |

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

| (Montants en millions de dollars canadiens)                   | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------------------------------|------|------|
| <b>Charges financières</b>                                    |      |      |
| Intérêts sur la dette à long terme et autres frais financiers | 77   | 61   |
| Intérêts sur obligations locatives                            | 11   | 7    |
|                                                               | 88   | 68   |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 16 Impôts sur le résultat

| (Montants en millions de dollars canadiens)                           | 2024       | 2023       |
|-----------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| <b>Impôts sur le résultat exigibles</b>                               |            |            |
| Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice                        | 99         | 93         |
| Ajustements au titre des exercices précédents                         | (11)       | (10)       |
| Changements d'estimations relatifs aux exercices précédents           | (2)        | —          |
| <b>Total des impôts sur le résultat exigibles</b>                     | <b>86</b>  | <b>83</b>  |
| <b>Impôts sur le résultat différés</b>                                |            |            |
| Naissance et renversement des écarts temporaires                      | 3          | 16         |
| Incidences de la différence des taux d'imposition                     | (3)        | (2)        |
| Ajustements au titre des exercices précédents                         | 10         | 8          |
| <b>Total des impôts sur le résultat différés</b>                      | <b>10</b>  | <b>22</b>  |
| <b>Charge d'impôts sur le résultat</b>                                | <b>96</b>  | <b>105</b> |
| <b>Réconciliation du taux d'impôt effectif</b>                        |            |            |
| (Montants en millions de dollars canadiens)                           | 2024       | 2023       |
| <b>Résultat avant impôts</b>                                          | <b>415</b> | <b>431</b> |
| Taux d'impôt statutaire du Canada (combiné fédéral et provinces)      | 26,12 %    | 26,13 %    |
| Charge d'impôts sur le résultat selon le taux statutaire              | 108        | 113        |
| Incidence fiscale des éléments suivants :                             |            |            |
| Différence des taux applicables aux filiales étrangères               | (6)        | (4)        |
| Réévaluation des impôts sur le résultat différés - changement de taux | (3)        | (2)        |
| Ajustements au titre des exercices précédents                         | (1)        | (2)        |
| Changements d'estimations relatifs aux exercices précédents           | (2)        | —          |
| <b>Charge d'impôts sur le résultat</b>                                | <b>96</b>  | <b>105</b> |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### Actifs et passifs d'impôt différé

Durant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, la variation des écarts temporels se présente comme suit :

| (Montants en millions de dollars canadiens)                                   | Au 31 décembre 2023 | Comptabilisés dans l'état du résultat net | Comptabilisés aux autres éléments du résultat global | Comptabilisés dans les écarts de conversion | Au 31 décembre 2024 |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------|
| Immobilisations corporelles (incluant actifs au titre du droit d'utilisation) | (212)               | (12)                                      | —                                                    | (14)                                        | (238)               |
| Immobilisations incorporelles                                                 | (51)                | (1)                                       | —                                                    | (4)                                         | (56)                |
| Instruments financiers                                                        | (5)                 | —                                         | —                                                    | —                                           | (5)                 |
| Obligations locatives                                                         | 75                  | 1                                         | —                                                    | 5                                           | 81                  |
| Réserves                                                                      | 18                  | 3                                         | —                                                    | 1                                           | 22                  |
| Prestations de retraite différées                                             | 2                   | (1)                                       | —                                                    | —                                           | 1                   |
| Autres                                                                        | (2)                 | —                                         | —                                                    | —                                           | (2)                 |
| <b>Passifs d'impôt différé, montant net</b>                                   | <b>(175)</b>        | <b>(10)</b>                               | <b>—</b>                                             | <b>(12)</b>                                 | <b>(197)</b>        |

| (Montants en millions de dollars canadiens)                                   | Au 31 décembre 2022 | Comptabilisés dans l'état du résultat net | Comptabilisés aux autres éléments du résultat global | Comptabilisés dans les écarts de conversion | Au 31 décembre 2023 |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------|
| Immobilisations corporelles (incluant actifs au titre du droit d'utilisation) | (158)               | (58)                                      | —                                                    | 4                                           | (212)               |
| Immobilisations incorporelles                                                 | (50)                | (2)                                       | —                                                    | 1                                           | (51)                |
| Instruments financiers                                                        | (7)                 | —                                         | 2                                                    | —                                           | (5)                 |
| Obligations locatives                                                         | 42                  | 34                                        | —                                                    | (1)                                         | 75                  |
| Réserves                                                                      | 13                  | 5                                         | —                                                    | —                                           | 18                  |
| Prestations de retraite différées                                             | 2                   | —                                         | —                                                    | —                                           | 2                   |
| Autres                                                                        | —                   | (1)                                       | —                                                    | (1)                                         | (2)                 |
| <b>Passifs d'impôt différé, montant net</b>                                   | <b>(158)</b>        | <b>(22)</b>                               | <b>2</b>                                             | <b>3</b>                                    | <b>(175)</b>        |

Au 31 décembre 2024, la Société n'a pas comptabilisé des actifs d'impôt différé pour un montant de six millions \$ (six millions \$ au 31 décembre 2023) relativement à des pertes en capital s'élevant à 47 millions \$ (44 millions \$ au 31 décembre 2023) qui peuvent être reportées indéfiniment contre des futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 1 465 millions \$ au 31 décembre 2024 (1 182 millions \$ au 31 décembre 2023).

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Le 19 juin 2024, le projet de loi C-69 a été quasi adopté à des fins d'information financière au Canada. Le projet de loi C-69 comprend les règles du Pilier Deux publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques et s'applique aux exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. Le modèle de règles du Pilier Deux prévoit un impôt minimum mondial de 15 % qui s'applique aux grandes multinationales dans chaque pays. Les règles du Pilier Deux n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société.

### 17 Avantages postérieurs à l'emploi

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Pour ses installations canadiennes, la Société a contribué à trois régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire et à un régime interentreprises pour certains employés à salaire horaire. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a liquidé l'un de ses régimes de retraite à prestations définies. Des paiements ont été effectués pour régler toutes les prestations du régime, ce qui a donné lieu à un gain sur règlement de moins d'un million \$. Au 31 décembre 2024, l'actif du régime et l'obligation au titre des prestations projetées pour ce régime étaient nuls.

D'autres avantages postérieurs à l'emploi sont offerts à certains retraités et comprennent des soins de santé et dentaires collectifs, une assurance vie et des avantages de retraite complémentaires. Les régimes de retraite à prestations définies et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont fermés aux nouveaux participants.

Pour ses installations américaines, Stella-Jones Corporation, une filiale en propriété exclusive de la Société, contribue à deux régimes de retraite à prestations définies. Seulement un de ses régimes de retraite est toujours ouvert à de nouveaux participants.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime enregistré de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés. La cotisation de la Société ne peut dépasser 6,00 % du salaire annuel de base de l'employé.

La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

| (Montants en millions de dollars canadiens)                | 2024 | 2023 |
|------------------------------------------------------------|------|------|
| Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs | 13   | 10   |
| Régimes de retraite à prestations définies                 | 1    | 1    |
| Cotisations au régime interentreprises                     | 1    | 1    |
|                                                            | 15   | 12   |

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit :

| (Montants en millions de dollars canadiens)                          | 2024 | 2023 |
|----------------------------------------------------------------------|------|------|
| <b>Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi</b>     |      |      |
| Passif non courant :                                                 |      |      |
| Obligation nette liée aux régimes de retraite à prestations définies | (2)  | (8)  |
| Obligation liée au régime d'avantages postérieurs à l'emploi         | (2)  | (2)  |
|                                                                      | (4)  | (10) |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Les régimes de retraite à prestations définies canadiens de la Société établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Corporation établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est sans capitalisation.

La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Il n'y avait aucune variation de l'obligation au titre des prestations constituées relative au régime d'avantages postérieurs à la retraite pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (nul pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

Le tableau qui suit présente les informations financières relatives aux régimes de retraite à prestations définies, autres que le régime interentreprises :

| (Montants en millions de dollars canadiens)                                 | 2024 | 2023 |
|-----------------------------------------------------------------------------|------|------|
| <b>Obligation au titre des prestations constituées</b>                      |      |      |
| Solde à l'ouverture de l'exercice                                           | 32   | 30   |
| Coût du service courant                                                     | 1    | 1    |
| Coût financier                                                              | 1    | 1    |
| Prestations versées                                                         | (2)  | (2)  |
| Obligation au titre des prestations définies éteinte au moment du règlement | (6)  | —    |
| Écarts actuariels                                                           |      |      |
| Ajustements liés aux hypothèses financières                                 | (1)  | 2    |
| Écarts de change                                                            | 1    | —    |
| <b>Solde à la clôture de l'exercice</b>                                     | 26   | 32   |
| <b>Actif des régimes</b>                                                    |      |      |
| Juste valeur à l'ouverture de l'exercice                                    | 24   | 25   |
| Revenu d'intérêts sur les actifs                                            | 1    | 1    |
| Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêts                          | 1    | —    |
| Cotisations de l'employeur                                                  | 5    | 1    |
| Actif distribué lors du règlement                                           | (5)  | —    |
| Effet du plafond des actifs                                                 | —    | (1)  |
| Prestations versées                                                         | (2)  | (2)  |
| <b>Juste valeur à la clôture de l'exercice</b>                              | 24   | 24   |
| <b>Obligation nette au titre des prestations constituées</b>                | (2)  | (8)  |

Les risques associés aux régimes à prestations définies de la Société sont similaires à ceux des régimes d'avantages sociaux classiques, notamment le risque de marché, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de change et le risque de longévité. Les risques les plus importants sont l'exposition à la volatilité des actifs et aux variations des rendements des obligations. Des rendements des investissements plus faibles que prévu et une baisse des rendements des obligations de sociétés augmenteront le passif net des prestations et détérioreront la situation de capitalisation des régimes.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Une diminution de 0,25 % du taux d'actualisation augmenterait d'un million \$ l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2024.

Pour l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025, les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies sont d'un million \$.

Les composantes des coûts des régimes de retraite à prestations définies de la Société sont les suivantes :

### État consolidé du résultat net

| (Montants en millions de dollars canadiens) | 2024     | 2023     |
|---------------------------------------------|----------|----------|
| Coût du service courant                     | 1        | 1        |
| Coût financier                              | 1        | 1        |
| Revenu d'intérêts sur les actifs            | (1)      | (1)      |
| <b>Total des coûts comptabilisés</b>        | <b>1</b> | <b>1</b> |

### État consolidé du résultat global

|                                                                                    |          |            |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|------------|
| Écarts actuariels                                                                  | 1        | (2)        |
| <b>Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts</b> | <b>1</b> | <b>(2)</b> |

### Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

|                                                                      |            |            |
|----------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Solde des écarts actuariels aux 1 <sup>er</sup> janvier              | (3)        | (1)        |
| Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice, nets d'impôt | 1          | (2)        |
| <b>Solde des écarts actuariels au 31 décembre</b>                    | <b>(2)</b> | <b>(3)</b> |

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

|                                                                        | Régimes de retraite à prestations définies |      | Régime d'avantages postérieurs à l'emploi |      |
|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|------|-------------------------------------------|------|
|                                                                        | 2024                                       | 2023 | 2024                                      | 2023 |
|                                                                        | %                                          | %    | %                                         | %    |
| <b>Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre</b> |                                            |      |                                           |      |
| Taux d'actualisation                                                   | 4,90                                       | 4,70 | 4,90                                      | 4,70 |
| Taux d'augmentation de la rémunération                                 | 3,25                                       | 3,25 | s.o                                       | s.o  |
| <b>Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre</b>         |                                            |      |                                           |      |
| Taux d'actualisation                                                   | 4,70                                       | 5,10 | 4,70                                      | 5,10 |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Le pourcentage de l'actif des régimes de retraite à prestations définies est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

|                                        | 2024  | 2023  |
|----------------------------------------|-------|-------|
|                                        | %     | %     |
| Titres de participation cotés          | 22    | 25    |
| Titres de créance cotés                | 29    | 29    |
| Contrats d'assurance garantis          | 36    | 31    |
| Actifs immobiliers                     | 13    | 14    |
| Placements à court terme et trésorerie | —     | 1     |
|                                        | 100 % | 100 % |

## 18 Engagements et éventualités

- La Société a émis des garanties de 68 millions \$ (48 millions \$ en 2023) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés. La Société a également conclu un accord de dix ans pour l'achat de certificats d'énergie renouvelable pour un engagement total de huit millions \$ (2023 – nul).
- Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets, le rejet d'effluents d'eaux usées et l'utilisation de pesticides antimicrobiens. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

## 19 Instruments financiers et gestion des risques financiers

### Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire présentée ailleurs dans les états financiers consolidés.

Les justes valeurs des contrats de swap de taux d'intérêt ont été établies et comptabilisées en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2024 et 2023. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

- Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix).
- Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Le tableau qui suit présente un sommaire des justes valeurs :

| (Montants en millions de dollars canadiens) | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------------|------|------|
| <b>Actif non courant</b>                    |      |      |
| Contrats de swap de taux d'intérêt          | 21   | 21   |

### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier crée une perte financière à une contrepartie parce qu'elle n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations. Au 31 décembre 2024, le risque de crédit de la Société consiste principalement en la valeur comptable des créances et des instruments financiers dérivés.

Le risque de crédit en relation avec les instruments financiers dérivés est minimisé en faisant affaire avec des institutions financières solvables.

L'importance du risque en relation avec les créances pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des fournisseurs de services publics de grande envergure, des exploitants de chemin de fer de catégorie 1 et de grands détaillants ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal pré-autorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des créances est faite par la direction. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des créances aux 31 décembre 2024 et 2023. Le plus grand client de la Société avait des ventes représentant 14 % des ventes totales pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (15 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) et un solde des créances de 10 millions \$ au 31 décembre 2024 (neuf millions \$ au 31 décembre 2023). Les ventes de ce client sont incluses dans la catégorie du bois à usage résidentiel.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. L'approche de la Société en matière de

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

gestion des liquidités est de s'assurer, qu'à long terme, elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

Les activités d'exploitation de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également des facilités de crédit (Note 11) qui peuvent être utilisées pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2024, la Société disposait de 802 millions \$ de liquidités disponibles, dont 752 millions \$ (523 millions \$ US) au titre des facilités de crédit de la Société.

Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

|                                                      | (Montants en millions de dollars canadiens) |                                 |               |               |               |               |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
|                                                      | Valeurs comptables                          | Flux de trésorerie contractuels | Moins de 1 an | Années 2 et 3 | Années 4 et 5 | Plus de 5 ans |
| <b>2024</b>                                          |                                             |                                 |               |               |               |               |
| Comptes créditeurs et charges à payer                | 180                                         | 180                             | 180           | —             | —             | —             |
| Obligations liées à la dette à long terme*           | 1 380                                       | 1 710                           | 62            | 299           | 686           | 663           |
| Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives* | 323                                         | 384                             | 74            | 128           | 65            | 117           |
|                                                      | <b>1 883</b>                                | <b>2 274</b>                    | <b>316</b>    | <b>427</b>    | <b>751</b>    | <b>780</b>    |
| <b>2023</b>                                          |                                             |                                 |               |               |               |               |
| Comptes créditeurs et charges à payer                | 204                                         | 204                             | 204           | —             | —             | —             |
| Obligations liées à la dette à long terme*           | 1 316                                       | 1 521                           | 166           | 686           | 563           | 106           |
| Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives* | 294                                         | 345                             | 63            | 106           | 72            | 104           |
|                                                      | <b>1 814</b>                                | <b>2 070</b>                    | <b>433</b>    | <b>792</b>    | <b>635</b>    | <b>210</b>    |

\*Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2024 et 2023.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### Risque de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la Société sont perçus ou libellés dans la monnaie fonctionnelle des unités commerciales opérant leurs activités sur les marchés où elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la Société aux variations des taux de change est économiquement limitée. La principale source de risque de change de la Société réside dans les transactions commerciales des opérations canadiennes libellées en dollars américains. L'objectif de la Société en matière de gestion du risque de change est de minimiser son exposition aux flux de trésorerie et aux opérations en devises étrangères, en transigeant avec des tiers dans la monnaie fonctionnelle des unités d'exploitation dans la mesure du possible et par le recours à des contrats de change à terme. Au 31 décembre 2024, la Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur.

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net et le résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers courants libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes totalisant quatre millions \$ (sept millions \$ au 31 décembre 2023) et six millions \$ (huit millions \$ au 31 décembre 2023), respectivement. L'incidence d'une variation du taux de change sur la dette à long terme des entités canadiennes libellée en dollars américains a été incluse dans l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elle a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 11).

| (Montants en millions de dollars canadiens) | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------------|------|------|
| Diminution du résultat net                  | —    | —    |
| Diminution du résultat global               | 29   | 22   |

### Risque de taux d'intérêt

La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux d'intérêt sur sa dette à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. Au 31 décembre 2024, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des contrats de swap de taux d'intérêt, 68 % (46 % au 31 décembre 2023) de la dette à long terme de la Société est à taux d'intérêt fixe.

La Société a désigné ses contrats de swap de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2024, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de swap de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

| Montant nominal | Instrument d'emprunt connexe | Taux fixe | Entrée en vigueur | Échéance      | 2024               | 2023               |
|-----------------|------------------------------|-----------|-------------------|---------------|--------------------|--------------------|
|                 |                              |           |                   |               | Équivalent nominal | Équivalent nominal |
|                 |                              |           |                   |               | CA\$               | CA\$               |
| 50 \$ US        | Facilités de crédit rotatif  | 0,796*    | Décembre 2021     | Décembre 2026 | 72                 | 66                 |
| 125 \$ US       | Facilité de prêt à terme     | 1,0769**  | Juillet 2021      | Juin 2028     | 180                | 166                |

\* Plus marge applicable basée sur une grille de prix incluse dans les facilités de crédit rotatif.

\*\* Plus marge fixe de 1,725 %.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait augmenté la charge d'intérêt de huit millions \$ et diminué le résultat net présenté aux autres éléments du résultat global d'approximativement six millions \$. Pour une diminution de 1 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur la charge d'intérêt et sur les autres éléments du résultat global.

### 20 Informations à fournir sur le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est d'assurer une liquidité et une flexibilité financière suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance organique et entreprendre des acquisitions rentables, tout en maintenant une approche prudente en matière de levier financier et de gestion du risque financier. La Société gère sa structure de capital et procède aux ajustements correspondants en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouvelles dettes, acquérir ou vendre des actifs, réduire le montant de la dette existante ou racheter des actions aux fins d'annulation.

Le capital de la Société est composé de la dette totale, qui comprend les obligations locatives, et des capitaux propres, qui comprennent le capital-actions. La principale mesure utilisée par la Société pour surveiller son capital est le ratio d'endettement, qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 2,0 à 2,5 x. Le ratio d'endettement est défini comme la dette nette divisée par le BAIIA. La dette nette est la somme du total de la dette à long terme et des obligations locatives (y compris la partie courante) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

La Société utilise son capital pour financer ses besoins en fonds de roulement, ses dépenses en capital et ses acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à partir de ses flux de trésorerie générés en interne et de ses facilités de crédit. Cependant, les futures acquisitions et les opportunités de croissance peuvent nécessiter de nouvelles sources de financement.

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

### 21 Transactions entre des parties liées

Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent les administrateurs non-membres de la direction de Stella Jones Inc., le président et chef de la direction ainsi que les premiers vice-présidents. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction :

| (Montants en millions de dollars canadiens) | 2024 | 2023 |
|---------------------------------------------|------|------|
| Salaires, rémunération et autres avantages  | 8    | 9    |
| Rémunération fondée sur des actions         | 9    | 9    |
|                                             | 17   | 18   |

Aux termes de leur contrat de travail respectif et dans l'hypothèse où un congédiement pour des motifs autres que renvoi justifié, maladie, invalidité permanente, décès ou démission se serait produit le 31 décembre 2024, les membres clés de la direction visés auraient eu le droit de recevoir d'éventuels paiements supplémentaires représentant environ 14 millions \$.

### 22 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans deux secteurs d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et l'achat et la vente de billots et de bois d'œuvre. Les secteurs d'activité sont gérés de manière indépendante, car les processus opérationnels et les besoins en capitaux sont différents.

Le secteur du bois traité sous pression inclut les poteaux destinés aux sociétés de services publics, les traverses de chemins de fer, le bois d'œuvre à usage résidentiel et les produits industriels.

Le secteur des billots et du bois d'œuvre comprend les ventes de billots récoltés, dans le cadre des activités d'approvisionnement de la Société, qui ne sont pas conformes afin d'être utilisés comme poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ce secteur comprend également les ventes aux marchés locaux de la construction domiciliaire de bois d'œuvre excédentaire. Les actifs et le résultat net associés au secteur des billots et bois d'œuvre ne sont pas significatifs.

Les usines sont situées dans six provinces canadiennes de même que dans 18 états américains. La Société exploite également un large réseau d'approvisionnement et de distribution à l'échelle nord-américaine.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

| (Montants en millions de dollars canadiens) | 2024  | 2023  |
|---------------------------------------------|-------|-------|
| États-Unis                                  | 2 515 | 2 456 |
| Canada                                      | 954   | 863   |
|                                             | 3 469 | 3 319 |

## Stella-Jones Inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2024 et 2023

Les ventes par produit sont les suivantes :

| (Montants en millions de dollars canadiens)       | 2024  | 2023  |
|---------------------------------------------------|-------|-------|
| Poteaux destinés aux sociétés de services publics | 1 705 | 1 571 |
| Traverses de chemin de fer                        | 890   | 828   |
| Bois d'œuvre à usage résidentiel                  | 614   | 645   |
| Produits industriels                              | 154   | 148   |
| Bois traité sous pression                         | 3 363 | 3 192 |
| Billots et bois d'œuvre                           | 106   | 127   |
|                                                   | 3 469 | 3 319 |

Les immobilisations corporelles, les actifs au titre du droit d'utilisation, les immobilisations incorporelles et le goodwill sont attribués aux différents pays selon leur emplacement, comme suit aux 31 décembre :

| (Montants en millions de dollars canadiens)   | 2024  | 2023 |
|-----------------------------------------------|-------|------|
| <b>Immobilisations corporelles</b>            |       |      |
| États-Unis                                    | 765   | 660  |
| Canada                                        | 283   | 246  |
|                                               | 1 048 | 906  |
| <b>Actifs au titre du droit d'utilisation</b> |       |      |
| États-Unis                                    | 236   | 230  |
| Canada                                        | 75    | 55   |
|                                               | 311   | 285  |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>          |       |      |
| États-Unis                                    | 115   | 113  |
| Canada                                        | 55    | 56   |
|                                               | 170   | 169  |
| <b>Goodwill</b>                               |       |      |
| États-Unis                                    | 385   | 354  |
| Canada                                        | 21    | 21   |
|                                               | 406   | 375  |

### 23 Événements postérieurs à la date de clôture

a) Le 4 février 2025, la Société a modifié la convention de crédit agricole américain afin, entre autres, de prolonger la durée de la facilité de crédit rotatif de 150 millions \$ US du 3 mars 2028 au 4 février 2030 et d'augmenter le niveau requis du ratio de la dette nette financée sur le BAIIA à 3,75: 1,00.

b) Le 26 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,31 \$ par action ordinaire payable le 18 avril 2025 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 1<sup>er</sup> avril 2025.

# RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA LOI SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT (CANADA)

Le présent rapport (le « Rapport ») est déposé par Stella-Jones Inc (« Stella-Jones ») ou (« la Société ») aux fins du respect des obligations de Stella-Jones prévues par *la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* du Canada (« la Loi »). Le Rapport présente les mesures prises par Stella-Jones au cours de l'exercice financier 2024 pour identifier, prévenir et réduire le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants à l'une ou l'autre étape de la production de marchandises et de la prestation de services de Stella-Jones ou de sa chaîne d'approvisionnement.

## ALINÉA 11(3)(A) STRUCTURE, ACTIVITÉS ET CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT

Stella-Jones Inc., une entité constituée sous le régime de la loi canadienne sur les sociétés par action, fabrique des produits en bois traité pour le marché nord-américain, en mettant l'accent sur les produits d'infrastructures essentiels aux systèmes de transport et de distribution d'électricité et de transport ferroviaire. La Société fournit des poteaux en bois traité aux grandes sociétés de services publics d'électricité du continent, ainsi que des traverses de chemin de fer en bois traité et des poutres aux exploitants nord-américains de chemins de fer de catégorie 1, de courtes lignes et de voies ferrées commerciales. Stella-Jones soutient aussi les infrastructures avec des produits industriels, notamment du bois d'œuvre pour les ponts ferroviaires, les passages à niveau et la construction, des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations et des produits à base de goudron de houille. La Société se consacre également à la fabrication de bois d'œuvre traité de première qualité et d'accessoires à usage résidentiel qu'elle vend à des détaillants canadiens et américains en vue d'applications extérieures. En 2024, le volume total de production pour l'ensemble de ses produits s'est élevé à 109 millions de pieds cubes.

La Société exploite 44 usines de traitement du bois et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont réparties au Canada et aux États-Unis et sont appuyées par un vaste réseau de distribution. Au 31 décembre 2024, la Société comptait 3 018 employés, dont 919 étaient situés au Canada.

La fibre de bois et les produits de préservation sont les principaux matériaux utilisés dans les processus de production. La fibre de bois est achetée principalement en Amérique du Nord dans le cadre de programmes gouvernementaux de vente de bois d'œuvre, dans des tenues forestières et auprès de propriétaires forestiers privés, de scieries et de producteurs de bois d'œuvre. En 2024, moins de 1 % des dépenses d'achat en fibre de bois de la Société provenait de l'extérieur de l'Amérique du Nord, à savoir d'Europe. Les produits

de préservation proviennent de l'Amérique du Nord et de l'Europe, et les fournisseurs s'approvisionnent à l'étranger pour certaines composantes de produits.

En plus du parc de camions routiers géré par Stella-Jones, des tiers fournisseurs de services logistiques des États-Unis et du Canada sont utilisés à la fois en amont et en aval des procédés de fabrication.

## SECTION 11(3)(B) POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

La politique de Stella-Jones relative aux droits de la personne (la « Politique ») peut-être consultée sur le site Web de Stella-Jones ([www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com)). Le processus de diligence raisonnable de Stella-Jones à l'égard du travail forcé et du travail des enfants englobe notamment :

- **L'évaluation des risques :** Stella-Jones évalue les risques de violation des droits de la personne de ses fournisseurs de premier niveau. Ce processus comprend un examen documentaire de l'information accessible au public et des discussions ciblées sur les risques avec les équipes de l'approvisionnement, de la logistique, des ressources humaines et de l'exploitation de Stella-Jones. Un large éventail de sources ont été utilisées pour l'examen documentaire, notamment les risques au niveau de l'industrie et des pays, la liste des marchandises produites par recours au travail forcé ou au travail des enfants dressée par le département du Travail des États-Unis (*U.S Department of Labor*) (2024), de même que les politiques et rapports de sites Web d'entreprises accessibles au public. En 2024, 356 fournisseurs représentant 70 % des dépenses totales en matière d'approvisionnement ont fait l'objet d'un examen au moyen de ce processus d'évaluation des risques.
- **Mobilisation des fournisseurs :** Au cours de l'exercice 2024, Stella-Jones a engagé le dialogue avec des fournisseurs identifiés comme présentant un risque plus élevé dans le cadre du processus d'évaluation des risques. Cette initiative comprenait des discussions sur les exigences réglementaires et les engagements de Stella-Jones à l'égard des droits de la personne au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Les fournisseurs ont signé une lettre d'attestation fournie par Stella-Jones qui reconnaît leur obligation de prévenir le travail des enfants et le travail forcé dans leurs activités d'exploitation et leur chaîne d'approvisionnement, et d'informer Stella-Jones de toute non-conformité.

- **Canaux de signalement :** Les employés, sous-traitants, partenaires d'affaires et membres de la collectivité ont accès à la ligne téléphonique de signalement tiers anonyme de Stella-Jones pour signaler des préoccupations, y compris des enjeux liés au travail forcé et au travail des enfants. De plus, en 2024, Stella-Jones a mis en place un processus supplémentaire de suivi des risques permettant aux employés de signaler leurs préoccupations à leurs supérieurs hiérarchiques en vue d'un suivi. En 2024, deux préoccupations liées aux droits de la personne ont été signalées par le biais de ce nouveau canal. Les risques soulevés ont fait l'objet d'une enquête interne qui a conclu qu'aucune mesure corrective n'était nécessaire.
- **Programme de conformité en matière de droits de la personne :** En 2024, le programme de conformité en matière de droits de la personne de la Société a été approuvé par la direction. Le programme formalise les procédures internes, les rôles et les responsabilités pour se conformer à la Loi.

## ALINÉA 11(3)(C) RISQUES DE RECOURS AU TRAVAIL FORCÉ OU AU TRAVAIL DES ENFANTS

Les risques dans la chaîne d'approvisionnement de Stella-Jones sont plus limités que ceux des fabricants ayant de grandes chaînes d'approvisionnement mondiales, la plupart des fournisseurs de Stella-Jones étant établis en Amérique du Nord. Stella-Jones n'a relevé aucun cas connu ou confirmé de travail forcé ou de travail des enfants ou d'autres violations des droits de la personne au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Voici une liste des risques potentiels pour la chaîne d'approvisionnement ou les catégories de produits de Stella-Jones :

- **Approvisionnement en fibre :** Le travail forcé pourrait constituer un risque pour une petite partie de l'approvisionnement en fibre de bois dans le sud des États-Unis, où des travailleurs migrants sont employés sur place. Toute fibre achetée à l'étranger fait l'objet d'une certification de contrôle qui exige le respect de la convention de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Les scieries et les terres à bois familiales à vocation religieuse pourraient également recourir au travail des enfants, dans la mesure permise par la Fair Labor Standards Act des États-Unis. La politique de Stella-Jones relative aux droits de la personne traite de cette question en interdisant l'emploi de personnes en violation des lois locales applicables sur l'âge minimum.

- **Transport :** Les tiers fournisseurs de services logistiques, en particulier ceux du sud de la Californie, qui ont recours au travail des migrants et dont les services sont obtenus par l'intermédiaire du marché au comptant, comportent un risque accru de recours au travail forcé.
- **Produits de préservation :** Des intrants chimiques provenant de la Chine, un endroit où le risque relatif au recours au travail des enfants et au travail forcé est élevé, se trouvent dans la chaîne d'approvisionnement des produits de préservation.
- **Distribution de produits fabriqués par des tiers :** La catégorie des accessoires de bois d'œuvre à usage résidentiel comprend des produits provenant de pays tels que la Chine, le Mexique, la Thaïlande, la Pologne et le Royaume-Uni. Les fournisseurs utilisés par Stella-Jones ont également mis en œuvre des processus de diligence raisonnable en matière de droits de la personne et rendent compte de leurs activités en vertu de la Loi.
- **Équipement :** Le matériel mobile de grande dimension utilisé dans les installations de production peut être fabriqué à l'étranger, ce qui présente un risque limité. Les installations de panneaux solaires aux usines de fabrication de Stella-Jones utilisent des modules solaires fabriqués aux États-Unis, ce qui a réduit le risque relatif au travail forcé pour ces matériaux.

## ALINÉA 11(3)(D) MESURES DE REMÉDIATION

Stella-Jones n'a identifié aucun cas confirmé de recours au travail forcé ou au travail des enfants et, par conséquent, elle n'a pris aucune mesure de remédiation.

## ALINÉA 11(3)(E) MESURES DE REMÉDIATION EN CAS DE PERTE DE REVENUS

Stella-Jones n'a identifié aucun cas confirmé de recours au travail forcé ou au travail des enfants et, par conséquent, la Société n'a pris aucune mesure pour remédier aux pertes de revenus engendrées par des mesures prises par Stella-Jones.

### ALINÉA 11(3)(F)

#### FORMATION

De la formation sur les droits de la personne est dispensée à l'ensemble des employés tous les deux ans. La formation a été élaborée à l'interne et consiste en un module de formation en ligne diffusé via la plateforme de formation de la Société. La formation est obligatoire pour tous les employés impliqués dans les décisions relatives aux contrats et à l'approvisionnement.

### ALINÉA 11(3)(G)

#### ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

En 2024, l'équipe d'audit interne de Stella-Jones a effectué le premier audit du programme de conformité en matière de droits de la personne au regard des exigences de la Loi. Le rapport d'audit a été présenté au comité d'audit du conseil d'administration et la responsabilité a été attribuée en interne pour toutes les constatations identifiées ou points à améliorer.

#### ATTESTATION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, et en particulier de son article 11, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées plus haut. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets, à tous les égards importants, aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.



Katherine A. Lehman  
Présidente du conseil d'administration  
Le 26 février 2025

« J'ai le pouvoir de lier Stella-Jones Inc. ».



# RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES  
ACTIONNAIRES (ASSEMBLÉE EN  
MODE HYBRIDE)

7 mai 2025 | 11 h 00, heure avancée de l'Est

VIA WEBDIFFUSION EN DIRECT

<https://meetings.lumiconnect.com/400-203-666-026>

Mot de passe : stella2025

EN PRÉSENTIEL

1250, boul. René-Lévesque Ouest  
bureau 3610, Montréal, QC, H3B 4W8

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Inscription : Bourse de Toronto  
Symbole boursier : SJ  
Premier appel public à l'épargne : 1994  
Haut et bas du 1er janvier au 31 décembre  
2024 : [ 96,19 \$ / 68,16 \$ ]  
Cours de l'action en date du  
28 février 2025 : 69,18 \$  
Nombre d'actions ordinaires en circulation  
au 31 décembre 2024 (en milliers) : 55 825

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage  
de verser un dividende sur une base  
trimestrielle, en se fondant sur la stratégie  
d'affectation des capitaux de la Société.

Le 26 février 2025, le conseil  
d'administration a déclaré un dividende  
trimestriel de 0,31 \$ par action ordinaire.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT  
CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Dentons Cohen & Grigsby P.C.





Stella-Jones<sup>Inc.</sup>  
®

[stella-jones.com](http://stella-jones.com)